



UNIQUEMENT EN FRANCE MÉTROPOLITAINE,
EN BELGIQUE ET AU LUXEMBOURG

MAGAZINE
À BARCELONE, RUSSSES ET
UKRAINIENS DANS LES MÊMES BAINS

idées



“ Le territoire ne suffit plus
à décrire la puissance ”

Le Monde WEEK-END

SAMEDI 1^{ER} AOÛT 2026 - 82^E ANNÉE - N° 25376 - 5,70 € - FRANCE MÉTROPOLITAINE - WWW.LEMONDE.FR -

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY DIRECTEUR : JÉRÔME FENOGLIO

Sur les points de deal, une violence débridée

- A partir de données policières et judiciaires récentes, « Le Monde » effectue un tour d'horizon de l'évolution des violences liées au narcotrafic en France
- Priorité affichée du gouvernement, la lutte contre le trafic de drogue a fait chuter le nombre de points de deal entre la fin de 2021 et le début de 2026
- La pression sur les lieux restants s'est accrue, et les trafiquants emploient des méthodes brutales pour garder la maîtrise du territoire
- Tirs dans les jambes, rafales sur les portes... les forfaits impliquent des armes lourdes et sont souvent exécutés par de très jeunes hommes
- Le procureur de Nice, Damien Martinelli, évoque des « comportements marqués par l'hyperviolence, avec peu de limites »

PAGES 12-13

GIRONDE L'ESPOIR APRÈS DES JOURS DE FEU

- L'optimisme était de mise, vendredi 31 juillet, sur le front de l'incendie, qui a dévoré 42 000 hectares
- Le sinistre a mobilisé nuit et jour l'administration, les forces de sécurité et de secours, ainsi que le personnel hospitalier
- La multiplication des feux pose à plus long terme la question du financement de la sécurité civile

PAGES 7 À 9
ET IDÉES P. 28



Réunion à la préfecture de la Gironde, en présence de la préfète, Sophie Brocas, à Bordeaux, le 30 juillet. BENJAMIN CARROT/ENCRAGE POUR « LE MONDE »

Espagne

A Ceuta, un afflux massif de migrants venus du Maroc

L'arrivée de dizaine de milliers de personnes dans l'enclave espagnole annonce une crise entre Madrid et Rabat

PAGE 5

Gaza

Trump annonce un accord sur le désarmement du Hamas

L'accord prévoit un retrait d'Israël de la bande de Gaza. Le calendrier du processus reste toutefois incertain

PAGE 3

Football L'UEFA menace la FIFA de boycotter la Coupe du monde

La riposte est spectaculaire, à la mesure du projet combattu. L'Union des associations européennes de football (UEFA) a annoncé qu'aucune nation du continent ne participera aux prochaines compétitions de la

Fédération internationale de football Association (FIFA) si elle maintient son plan, imaginé par son président, Gianni Infantino, de créer une société chargée de gérer ses activités commerciales.

PAGE 16 ET ÉDITORIAL PAGE 28

Guerre en Iran

Les contradictions de Trump, reflets de l'enlissement

Depuis le mois de février, le président américain multiplie menaces et déclarations de victoire, sans parvenir à infléchir la position de Téhéran

PAGE 3

Tech

Comment des IA d'OpenAI ont piraté des sociétés

Des intelligences artificielles ont réussi à s'extraire d'un environnement confiné. Un incident qui soulève des questions en matière de sécurité

PAGE 14

L'ÉTÉ EN SÉRIES



Le « Mystère de l'œuf » de la Tour d'argent, à Paris, le 20 septembre 2023. LA TOUR D'ARGENT

PLUS QU'UN RESTAURANT
La Tour d'argent, de grand-père en petit-fils
L'institution parisienne est tenue par la famille Terrail depuis 1911

PAGE 25

REINHOLD MESSNER, L'IVRESSE DES SOMMETS
L'alpiniste et ses châteaux
L'Italien sait faire fructifier ses aventures à travers des centaines de livres et de conférences

PAGES 22-23

Société

Les associations engagées dans une course aux financements

Le secteur associatif, qui a vu les aides publiques baisser drastiquement ces dernières années, cherche des solutions alternatives

PAGE 10

Afrique

Le Cap-Vert, un refuge pour les LGBT+ persécutés

L'archipel de l'Atlantique accueille de nombreux Africains qui fuient la répression liée à leur orientation sexuelle

PAGE 6

Neology, Ralph M, Jean Roche... depuis sa création, L'Espace Topper défend les couleurs du savoir-faire français dans le plus grand espace canapés et canapés-lits à Paris.

CONDITIONS EXCEPTIONNELLES

French collection

LE NÉGRESO PAR NEOLOGY



EspaceTopper® 100 ans
Maison familiale depuis 1926

Défenseur des savoir-faire français

Paris 15 • M° Charles Michels • 7j/7

63 rue de la Convention • 01 45 77 80 40

147 rue Saint-Charles • 01 45 75 02 81

Canapés, literie, mobilier :

nos adresses sur www.topper.fr



Leila, dans sa maison détruite à Zaoutar El-Gharbiyé (Liban), le 28 juillet. DIEGO IBARRA SÁNCHEZ POUR « LE MONDE »

Au Liban, la désolation d’une « zone pilote »

L’armée libanaise doit désarmer le Hezbollah dans un village dévasté du Sud, en échange d’un retrait israélien

ZAOUTAR EL-GHARBIYÉ
(SUD DU LIBAN) - envoyée spéciale

Le village de Zaoutar El-Gharbiyé, dans le sud du Liban, n’est plus que l’ombre de lui-même. L’unique route d’entrée aujourd’hui accessible, gardée par un barrage de l’armée libanaise, est longée de maisons réduites à l’état de gravats. Sur la place centrale, meurtrie par les destructions, des habitants se saluent, près d’un vendeur ambulant de café. « *Zaoutar me manque* », dit Habib Ezzeddine, un agriculteur : le sexagénaire, venu chercher quelques affaires, reste déplacé dans la région de Beyrouth. Comme la plupart des habitants, il a quitté sa maison le 2 mars, lorsque la guerre a repris entre Israël et le Hezbollah, avant qu’un cessez-le-feu n’intervienne, le 20 juin.

Sur la place grise de poussière, un blindé et des jeep de l’armée libanaise sont postés. Des soldats déblaient des débris avec des bulldozers. Les militaires ont fait leur entrée le 21 juillet, après que Zaoutar El-Gharbiyé, situé au nord du fleuve Litani, a été érigé comme « zone pilote ». Ce terme désigne, dans l’accord-cadre signé le 26 juin par le Liban, Israël et les Etats-Unis, un périmètre dont les troupes israéliennes, qui occupent une portion du Sud équivalant à 6 % du territoire libanais, doivent se retirer, avant que l’armée du pays y pénètre et se charge de désarmer le Hezbollah. Le gouvernement libanais s’est engagé à confisquer l’arsenal du mouvement armé chiite pro-iranien. Le mécanisme, s’il fonctionne, doit



se reproduire étape par étape, au lieu d’un retrait israélien global. Aucun calendrier n’a été fixé pour mener à bien le processus, qui s’annonce laborieux.

L’armée libanaise n’a autorisé l’accès aux habitants qu’au quatrième jour de son déploiement. Elle a notamment désamorcé des engins non explosés, selon un soldat s’exprimant sous le couvert de l’anonymat. Des corps ont été sortis des décombres par les secouristes. Situé sur une crête, le village chiite fait partie de la région de Nabatiyé, zone d’intenses affrontements et de bombardements, en mai et en juin.

La timide animation, sur la place centrale, est trompeuse : à la nuit tombée, seule une vingtaine de familles reste dormir sur place, selon le maire, Abed Ezzeddine. Plus de 500 y vivaient avant la guerre. Les destructions ont été massives : environ 250 maisons ont été entièrement dévastées, et bien d’autres endommagées. Il faut passer à l’urgence grâce aux camions-citernes, aux bougies et aux géné-

rateurs électriques, car il n’y a plus ni eau courante ni électricité.

« *La situation s’améliore de jour en jour. La présence de l’armée rassure les habitants. Les retours vont aller crescendo* », veut croire le maire, alors que retentit le son d’une puissante explosion à quelques kilomètres de distance, suivi d’une épaisse fumée : « *un dynamitage* », dit-il, effectué par l’armée israélienne dans le secteur qu’elle occupe encore. Plus tôt, une frappe de drone a résonné, survenue dans un village voisin transformé en no man’s land.

Café dans une main, cigarette dans l’autre, Rachid Fakih, 28 ans, fait partie, avec ses parents, des rares habitants réinstallés à plein temps. Son commerce de meubles a été détruit. Il a pénétré dans la maison familiale endommagée « *après que l’armée l’a inspectée, pour s’assurer qu’il n’y avait pas de danger* ». Des membres de la défense civile, organisme étatique mobilisé dans les crises, sont aussi à pied d’œuvre.

Revivre à Zaoutar El-Gharbiyé signifie cohabiter avec une forme d’insécurité constante et le senti-

Revivre à Zaoutar El-Gharbiyé signifie cohabiter avec une forme d’insécurité constante et le sentiment de ne pas être maître chez soi

ment de ne pas être totalement maître chez soi. L’armée israélienne reste toute proche, sur un arc au nord et à l’est de la localité. Un drone est visible dans le ciel. « *Nous sommes constamment surveillés* », commente Abou Ali, un habitant de 42 ans, qui travaille dans les forces de sécurité. Il est de retour, mais n’a pas amené sa famille. Face au village, sur le flanc est, un nuage de poussière ocre signale le mouvement d’un char Merkava dans une localité située sur une colline, sous le contrôle d’Israël. Zaoutar El-Gharbiyé n’est qu’à quelques centaines de mètres.

Perquisition des maisons

L’étendue de la présence israélienne dans le village ces derniers mois (incursions ou occupation partielle) n’est pas claire, mais des signes du déploiement israélien sont visibles. Dans un bâtiment de plusieurs étages, des emballages alimentaires et des bouteilles d’eau étiquetées en hébreu jonchent le sol, et un autocollant à l’effigie d’un soldat israélien mort de ses blessures sur le front de Gaza a été collé sur l’écran de télévision.

Sur la place centrale, de rares drapeaux du Hezbollah sont encore accrochés. Le mouvement chiite est opposé à l’accord-cadre et ne cède au retrait de ses armes que dans la région au sud du fleuve Litani, la plus proche d’Israël. Il n’a toutefois pas empêché l’entrée des militaires libanais dans le village.

« *Zaoutar El-Gharbiyé est un test pour l’armée : les Israéliens et les Américains vont observer comment elle contrôle les accès et agit* », estime un observateur. Divers points de contentieux de-

« Zaoutar El-Gharbiyé est un test pour l’armée [libanaise] : les Israéliens et les Américains vont observer comment elle [...] agit », estime un observateur

meurent entre le Liban et Israël autour de la mise en œuvre des « zones pilotes », notamment sur la perquisition des maisons encore debout. C’est une exigence d’Israël, qui accuse le Hezbollah de dissimuler son arsenal dans les zones civiles.

Une autre violente explosion retentit, depuis la zone occupée voisine. « *Voici la vision de la paix, selon Israël !* », s’indigne Ihsan Yaghi, une femme de 60 ans, en raillant l’accord-cadre. Le Liban accuse l’Etat hébreu de rendre des villages entiers inhabitables. Ce dernier justifie ses destructions par la présence d’infrastructures du Hezbollah ; dans le même temps, le ministre de la défense israélien, Israel Katz, répète qu’il n’y aura pas de retours d’habitants « *avant très longtemps* » dans la zone frontalière occupée.

Dans les ruelles, une équipe du Conseil du Sud, une institution étatique, évalue les besoins. Dans la maison aux murs noircis et en partie détruits d’Ihsan Yaghi flotte encore une odeur de brûlé. Le bâtiment est jonché de débris.

La grand-mère, déplacée à plus d’une heure de là, revient chaque jour avec son mari. « *Les Israéliens ont tout détruit pour rendre la vie impossible, accuse-t-elle. Ils ont incendié nos souvenirs et arraché nos oliviers. Mais nous, on prend le café, on se retrouve entre voisins. C’est notre façon de faire face.* »

Sur les pas d’une autre maison, elle aussi endommagée, Roudayna Adouh, tout de noir vêtue, confesse avoir peur. Elle insiste sur « *l’impuissance* » de l’armée libanaise. Mais tient à être là, même si le village n’est que désolation : « *Parce que c’est chez nous ! Les Israéliens ne peuvent pas prendre notre terre.* »

L’escalade militaire entre les Etats-Unis et l’Iran, avec le risque d’un nouveau conflit régional, et l’instabilité dans le Sud sont des sujets d’inquiétude : plusieurs incidents ont eu lieu ces derniers jours dans la région de la crête montagneuse connue sous le nom d’Ali Taher, où l’armée israélienne affirme que le Hezbollah possède des infrastructures souterraines. Mercredi 29 juillet, elle a accusé le groupe armé d’avoir violé le cessez-le-feu dans cette zone, qui est proche de Zaoutar El-Gharbiyé. L’agriculteur Habib Ezzeddine explique qu’il ne touchera pas à ses champs cette année : il s’inquiète de leur pollution à cause des bombardements israéliens. Il n’a pas l’intention de réhabiliter immédiatement sa maison, après l’avoir déjà fait au lendemain de la précédente guerre, en 2024. L’argent manque et « *on ne sait pas ce qu’il va se passer* », explique-t-il, craignant une reprise des hostilités. ■

LAURE STEPHAN

La rhétorique belliciste de Trump, enlisé en Iran

Depuis le déclenchement de la guerre, le président américain multiplie menaces et déclarations de victoire

Depuis le bureau Ovalé, Donald Trump a une fois de plus menacé Téhéran de frappes, mercredi 29 juillet, en représailles aux attaques iraniennes qui ont visé, notamment, une base américaine en Jordanie. Cette mécanique agressive semble être devenue une antienne pour le chef de la Maison Blanche, incapable, malgré les surenchères verbales de ces derniers mois, de susciter la crainte d'un pouvoir iranien déterminé à tenir tête à la première puissance mondiale.

« Nous allons les frapper très fort, car c'est notre tour de les frapper », le 29 juillet

Quelques heures avant d'avoir agité le spectre de bombardements sur l'Iran, le 29 juillet, Donald Trump confiait auprès de la chaîne Fox News : « *On va leur mettre une sacrée raclée, putain !* » Le lendemain, le 30 juillet, à l'aube, l'armée américaine visait des centres de commandement, des sites de missiles et de drones ainsi que des installations de surveillance, selon les éléments transmis par le Commandement central américain.

Cette salve de tirs suscite un sentiment de déjà-vu parmi les experts. « *La parole de Trump s'est décrédibilisée. Il a proféré tant de menaces sans effet que le marché les considère désormais comme de simples fanfaronnades* », observe Gregory Brew, spécialiste de l'Iran à Eurasia Group, rappelant le propos – « *une civilisation entière va périr ce soir* » – qu'avait clamé le chef de la Maison Blanche, le 7 avril, sur son réseau, Truth Social, suscitant l'effroi et la consternation de la communauté internationale. In fine, il n'était pas passé à l'acte. Au contraire, un premier cessez-le-feu avait été décrété par les Etats-Unis le lendemain.

Le 11 juillet, le chef de la Maison Blanche franchissait un pas supplémentaire, promettant, sur Truth Social, « *de décimer complètement (...) l'Iran* », si le régime attentait à ses jours, en référence aux appels à la mort du président américain, proférés lors des funérailles d'Ali Khamenei pour venger le Guide suprême, tué par une frappe israélo-américaine au premier jour de la guerre, le 28 février. « *Mille missiles sont prêts à être tirés [sur] la République islamique d'Iran* », précisait Donald Trump, concluant son message par « *béni soit Allah* ».

Le 22 juillet, ulcéré par les attaques de navires dans le détroit d'Ormuz, Donald Trump écrit à nouveau sur Truth Social : « *Désormais, chaque fois que la République islamique d'Iran tirera sur un navire dans le détroit d'Ormuz (...), les Etats-Unis bombarderont et détruiront UN PONT OU UNE CENTRALE ÉLECTRIQUE...* », y compris aux abords de la capitale, Téhéran. « *Ceil pour œil* », lui répond alors le ministre des affaires étrangères iranien, Abbas Araghchi.

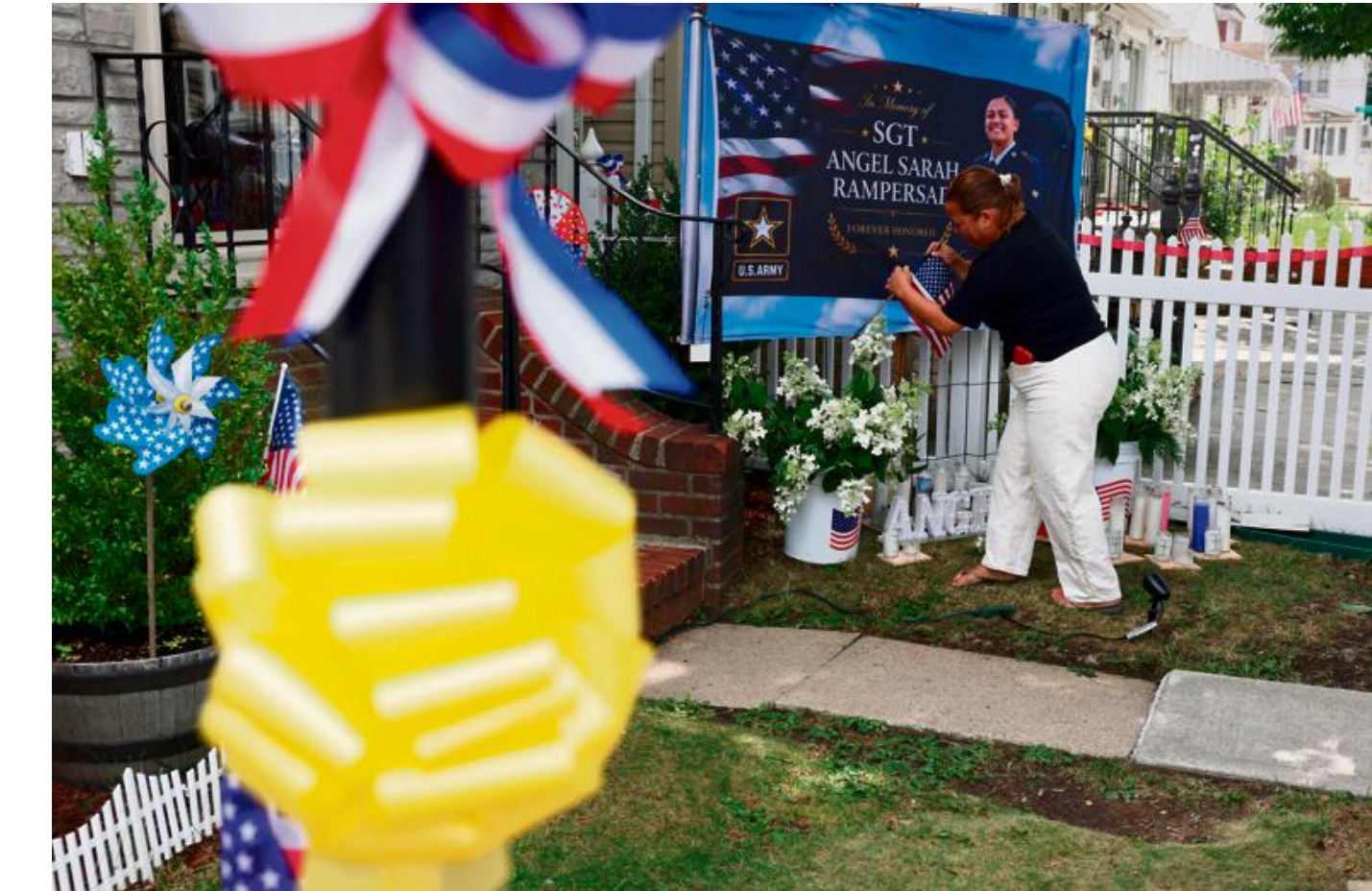
« Ils supplient de conclure un accord », le 26 mars

Moins d'un mois après le lancement de l'offensive qui ne devait être, selon Donald Trump, qu'« *une excursion* », le président américain s'offusque, en marge d'une réunion de cabinet à la Maison Blanche, le 26 mars, de la couverture médiatique de la guerre. La presse relate l'enlèvement d'un conflit qui semble en tout point improvisé. Donald Trump maintient, lui, le récit d'un régime iranien aux abois prêt à tout pour reprendre la voie diplomatique. Dès le 24 février, quelques jours avant le déclenchement de la guerre, il affirme à Washington, devant le Congrès, lors de son discours sur l'Etat de l'Union : « *Ils [l'Iran] veulent conclure un accord, mais nous n'avons pas encore entendu les mots magiques : "Nous ne disposerons jamais de l'arme nucléaire."* »

A l'approche du cessez-le-feu du 8 avril comme lors de la conclusion du « *mémorandum d'entente* », le 17 juin, où nulle réelle concession de l'Iran n'est perceptible, le président américain tente de montrer que les Etats-Unis sont en position de force. « *Il ne leur reste presque plus rien, et ils veulent absolument conclure un accord (...). Mais je ne sais tout simplement pas s'ils [en] sont dignes (...). C'est ça le problème* », assure Donald Trump, le 9 juillet, à bord de son avion Air Force One.

Le 21 juillet, alors que les frappes ont repris de façon plus intense,

« Mille missiles sont prêts à être tirés [sur] la République islamique d'Iran », précisait Donald Trump le 28 février



Le 29 juillet, au domicile new-yorkais d'une militaire américaine tuée par une frappe iranienne en Jordanie. SHANNON STAPLETON/REUTERS

et que les munitions américaines s'épuisent, le président répète devant les journalistes que Téhéran veut « *désespérément* » reprendre les discussions, même si les dignitaires iraniens ne laissent percevoir rien de tel. « *La seule raison pour laquelle ils veulent nous rencontrer, c'est parce que nous leur avons infligé de lourds revers* », argue Donald Trump une semaine plus tard, depuis l'avion qui le ramène d'un meeting dans le Michigan, alors qu'aucune discussion ne semble se concrétiser.

« *Trump avance à tâtons, en proférant des menaces tout en continuant à dialoguer, espérant calmer les marchés du pétrole. Il est cohérent sur ce point. Mais les Iraniens ne cessent de faire obstruction* », analyse Peter Rough, de l'Hudson Institute à Washington.

« Une victoire totale et absolue. A 100 %. Ça ne fait aucun doute », le 8 avril

Comme pour justifier le cessez-le-feu du 8 avril, le président américain revendique la « *victoire totale* » lors d'une conversation téléphonique avec l'Agence France-Presse. Mais ce prétendu

triomphe dévoile les objectifs flous de ce conflit. S'agissait-il de renverser le pouvoir théocratique ? De détruire les capacités nucléaires de l'Iran pourtant déjà « *oblitérées* », selon Donald Trump, lors de la « *guerre de douze jours* » en juin 2025 ? Ou d'annihiler tout pouvoir de nuisance du régime dans la région ? « *Quels sont tes plans ?* », s'était enquis Emmanuel Macron auprès du président américain lors d'un appel téléphonique entre les deux hommes au printemps. « *On va leur pêter la gueule à coups de bombes, c'est ça le plan* », avait répondu l'Américain, a appris Le Monde de sources concordantes.

Depuis le déclenchement de l'offensive « *Fureur épieque* », Donald Trump aura revendiqué la victoire plus d'une dizaine de fois, répétant « *On a gagné !* », le 1^{er} mai, le 8 mars, le 10 mars et le 11 mars, où le président américain martelait lors d'un meeting dans le Kentucky : « *On n'aime jamais dire trop tôt qu'on a gagné. Mais on a gagné. On a remporté le pari... Dès la première heure, c'était déjà fini.* »

Lors de la signature du « *Memo-*

randum of Understanding » devant les journalistes réunis à Evian-les-Bains (Haute-Savoie) pour le sommet des pays du G7, Donald Trump se vante de la réouverture prochaine du détroit d'Ormuz tout en assurant avoir écrasé militairement l'Iran. Leur marine « *a coulé* ». Leur armée de l'air « *a disparu. Pas un seul avion* », dit-il. La suite des événements démontrera que, bien qu'affaibli, l'Iran conserve assez de capacités balistiques pour entretenir une guerre d'usure et menacer le détroit.

« Ce sont des ordures. Ils sont malades. Ils sont vicieux, violents », le 8 juillet

Depuis la Turquie, où il assiste au sommet de l'Organisation du traité de l'Atlantique Nord, Donald Trump laisse éclater sa rage à l'égard des dirigeants iraniens. Le « *Memorandum of Understanding* », qu'il présentait comme un accord « *historique* », est en lambeaux. « *Pour moi, il est fini* », lâche le président américain, écœuré. L'échec serait lié, au moins en partie, à l'équipe au pouvoir en Iran, dont le président avait pourtant

tressé les louanges trois semaines auparavant. Devant les journalistes à Evian, le chef de la Maison Blanche s'était félicité d'avoir réussi à provoquer un « *changement de régime* » de facto au sein de la République islamique. « *Une première vague de dirigeants a complètement disparu, une deuxième vague a complètement disparu. Leur troisième vague a un peu disparu* », expliquait-il, évoquant les assassinats ciblés de leaders par les Etats-Unis et Israël.

La nouvelle équipe en place était, à ses yeux, bien plus « *affûtée* » que les précédentes. « *Je pense qu'ils sont très intelligents, moins radicalisés. Et, vraiment, ils aiment leur pays* », disait-il, à rebours des commentaires d'analystes décrivant un pouvoir assoiffé de revanche. La mort des dirigeants iraniens avait pourtant, un temps, paru embarrasser le président américain. « *On vit des temps difficiles. On voudrait leur parler, mais il n'y a plus personne à qui parler* », lançait-il depuis la Maison Blanche, le 20 mars, sans que l'on sache si cette saillie était ironique ou candide. ■

CLAIRE GATINOIS

La Maison Blanche annonce un accord de désarmement du Hamas

Les modalités du processus n'ont pas encore été précisées. Il doit en théorie aboutir au retrait israélien de la bande de Gaza

Comme souvent, Donald Trump a employé les grands mots. Jeudi 30 juillet, le président américain, a annoncé, sur son réseau Truth Social, avoir conclu un accord « *historique* », prévoyant « *le désarmement complet du Hamas* » et un retrait israélien de la bande de Gaza.

Réunis au Caire, les médiateurs (Egypte, Etats-Unis, Qatar, Turquie) et des responsables du Hamas auraient convenu d'un document prévoyant un désarmement du Hamas et des autres milices de Gaza. Le processus, dans lequel Israël ne serait pas directement impliqué, devra s'effectuer par étapes. « *Nous devons nous mettre d'accord sur chaque détail : la manière dont l'accord sera appliqué, le moment où il le sera et les mécanismes permettant sa mise en œuvre. C'est ce qui se passera dans les prochains jours* », a expliqué à l'AFP Ghazi Hamad, membre de l'équipe de négociateurs du Hamas.

Le Conseil de la paix, institution créée de toutes pièces en janvier par Donald Trump pour gérer la reconstruction de Gaza restée coquille vide jusqu'à aujourd'hui, sera la seule entité habilitée à dresser l'inventaire des armes et à les stocker. Le désarmement devrait avoir lieu sous la supervision du Comité national pour l'administration de Gaza, une structure composée de technocrates palestiniens auxquels Israël refuse toujours l'accès à la bande de Gaza. Dans un second temps, une force internationale dite « *Force internationale de stabilisation* », opérant sous l'égide du Conseil de la paix, regroupant des troupes multinationales, aidera à instaurer « *une nouvelle force de police palestinienne pour garantir la sécurité à Gaza* », a affirmé Donald Trump.

Sans armes et sans instances dirigeantes – le Hamas a annoncé les avoir dissoutes le 6 juillet –, l'organisation islamique pourrait « *dis-*

paraître », pronostique auprès du Monde une source diplomatique européenne. Il s'agit d'un « *game changer* », assure cette source : « *Désarmer le Hamas c'est l'émanculer... Ils admettent ainsi qu'ils ont perdu la guerre.* » Selon ce diplomate, cet événement pourrait être le résultat de la pression exercée par les pays arabes depuis la déclaration de New York de juillet 2025, et de la population elle-même. Les Palestiniens de Gaza auraient entendu que l'absence d'aide humanitaire était la faute du Hamas, comprenant que l'organisation s'intéressait avant tout à sa lutte contre Israël.

Le calendrier du processus reste toutefois incertain. Et son application, hypothétique. L'accord comporte de nombreuses zones d'ombre, laissées peut-être à dessein dans le flou. Le désarmement du Hamas interviendra-t-il avant le retrait des troupes israéliennes ? De façon coordonnée ? Selon Jona-

than Harounoff – qui a récemment quitté ses fonctions de porte-parole international d'Israël auprès des Nations unies –, cité par le New York Times, la « *démilitarisation totale de la bande de Gaza* » est une condition préalable « *non négociable* » à tout processus de retrait. En miroir, le Hamas ne semble disposé à respecter cet accord qu'après un retrait d'Israël de la bande de Gaza, où l'armée occupe 70 % du territoire.

« Modèle libanais »

Israël n'avait, vendredi 31 juillet, au matin, pas encore réagi officiellement à cette annonce. Selon une source proche du gouvernement israélien, le processus du désarmement et du retrait des forces israéliennes pourrait se faire de façon coordonnée, étape par étape, zone par zone. « *C'est le modèle libanais* », indique cette source proche évoquant l'accord conclu le 26 juin à Washington pour le re-

trait des forces israéliennes au Liban. Ajoutant : « *Cela mènera au désarmement du Hamas avant le retrait des forces israéliennes.* » Quoi qu'il advienne, Israël entend maintenir sa présence à long terme dans un périmètre de sécurité aux abords de la frontière. Ce territoire pourrait jouer le rôle de zone tampon aux allures de « *no man's land où personne ne pourra rentrer* », précise cette même source. Le flou est aussi entretenu sur l'organe qui recevra les armes du Hamas. L'accord indique qu'elles seront remises aux forces palestiniennes. Mais s'agit-il des forces entraînées en Egypte ? Qui sera le chef de ces forces de jure et de facto ? s'interroge une source au fait des pourparlers.

Cet accord s'inscrit dans une deuxième phase du cessez-le-feu conclu en octobre 2025 entre Israël et le Hamas, après deux ans de guerre. La première phase s'était achevée en janvier. Elle avait per-

mis la libération des derniers otages israéliens de Gaza enlevés par le Hamas lors de l'attaque du 7 octobre 2023 qui avait déclenché la guerre, en échange de la libération de prisonniers palestiniens détenus par Israël.

Mais en dépit de ce cessez-le-feu annoncé à l'automne 2025, Israël poursuit ses opérations militaires à Gaza (dont Israël refuse l'accès aux journalistes depuis octobre 2023) et a élargi son occupation de l'enclave palestinienne. Au moins 1214 Palestiniens, dont de nombreux civils, ont été tués dans la bande de Gaza depuis l'annonce du cessez-le-feu, selon le ministère de la santé gazaoui, dont les chiffres sont jugés fiables par l'ONU. Des dizaines de milliers de déplacés vivent toujours sous des tentes dans ce territoire dévasté par deux ans de guerre où plus de 73 000 habitants de Gaza ont été tués. ■

FANNY ARLANDIS
ET CLAIRE GATINOIS

Moscou musèle les candidats antiguerre

Les élections législatives prévues pour septembre sont une source d'inquiétude pour le Kremlin

Entré en campagne pour les élections législatives de septembre en Russie, le libéral Boris Nadejdine s'affichait comme le seul candidat ouvertement antiguerre en Ukraine. Mal lui en a pris : à peine la collecte des signatures requises pour sa candidature avait-elle commencé que le Kremlin lui a barré la route. Le 10 juillet, son nom a été ajouté par le ministère de la justice à la liste des « agents de l'étranger », un label à la connotation péjorative impliquant un contrôle drastique du gouvernement sur la personne ciblée. Trois jours plus tard, il a été reconnu coupable d'avoir exhibé « des symboles extrémistes » par le tribunal de Dolgoproudny, une ville de la banlieue nord de Moscou où il réside. Ces condamnations l'empêchent de se présenter.

L'homme n'a pourtant rien d'un extrémiste, il vient du sérail. Responsable politique chevronné, il est issu de la cuvée des « démocrates » typiques de la Russie de la fin des années 1990. Conseiller de l'ancien vice-premier ministre Boris Nemtsov, puis assistant de l'ancien premier ministre Sergueï Kirienko – qui règne aujourd'hui en maître sur l'administration présidentielle –, Boris Nadejdine a été député à la Douma (la chambre basse du Parlement) de 1999 à 2003. En 2024, il s'est fait connaître du public en cherchant à s'imposer à l'élection présidentielle comme le rival propaiax de Vladimir Poutine, en vain, car sa candidature a été empêchée.

Relatée, entre autres, par le média russe en exil *Mediazona*, l'audience de vendredi 17 juillet a été une rude épreuve pour l'homme de 63 ans, qui a fait un malaise en plein tribunal. Inflexible, le juge a refusé l'entrée dans la salle au personnel médical venu le secourir, lequel a été contraint d'attendre la délibération pour pouvoir accéder au malade. Dia-

bétique et cardiaque, le prévenu a demandé au juge de tenir compte de son piètre état de santé. Aux journalistes, il avait confié quelques jours plus tôt que la prison équivalait à la mort pour lui : « *Si on m'y envoie, je vais juste mourir.* » Reconnu coupable, il s'en est finalement tiré avec une amende de 1 000 roubles (11,17 euros), mais a perdu son statut de candidat.

« Je suis content d'être en vie »

Les accusations portées contre lui étaient fondées sur une vidéo publiée par un tiers sur sa chaîne Telegram en 2023, dans laquelle figurait, l'espace de dix secondes, une photo du défunt leader de l'opposition Alexeï Navalny, condamné à une peine de prison de dix-neuf ans pour « extrémisme ». L'opposant a été assassiné sur ordre du Kremlin l'année suivante, le 16 février 2024, dans la colonie pénitentiaire arctique où il purgeait sa peine. Il n'est pas exclu que Boris Nadejdine ait eu une pensée pour lui en sortant du tribunal.

« *Je suis content d'être en vie et libre* », a-t-il déclaré vendredi 17 juillet, après l'audience, à la trentaine de personnes venues le soutenir. « *On vit dans un Etat malade* », a-t-il commenté. Deux jours plus tard, Boris Nadejdine a renoncé à se présenter aux législatives de septembre, disant être « *réduit au silence* ». Sa disgrâce politique ne suffisait pas, les autorités russes lui ont interdit de quitter le territoire, officiellement à cause de vieilles dettes qu'il pensait avoir réglées.

Etrangement, les législatives prévues du 18 au 20 septembre sont une source d'inquiétude pour le Kremlin, soucieux de préserver la domination de son parti Russie unie sur la Douma. Ni juste ni libre, le scrutin est factice, la victoire du parti de Vladimir Poutine étant assurée dans tous les cas de figure. En revanche, la répression envers les rares candidats antiguerre, issus de partis théoriquement auto-



Le candidat libéral Boris Nadejdine, lors de son audience au tribunal de Dolgoproudny (Russie), le 17 juillet. ALEXANDER NEMENOV/AFP

Une large partie de la population se dit fatiguée de la guerre que leur président s'entête à poursuivre

risés à concourir, s'avère bien réelle. Ces derniers mois, 32 représentants du parti libéral Iabloko (« la pomme ») ont été disqualifiés au terme de procédures judiciaires cousues de fil blanc.

Maxim Krouglov, vice-président du parti, a été condamné à sept ans de prison le 24 juin pour des messages sur les réseaux sur les crimes de guerre de l'armée russe en Ukraine, notamment à Boutcha et Marioupol. Nikolai Rybakov, le président du parti, a été empêché de se présenter pour utilisation de « symboles extrémistes », une accusation établie sur la foi de la même vidéo ayant servi à inculper Boris Nadejdine. Et plusieurs figures de proue de Iabloko (Lev Chlosberg, Boris Vishnevski ou Vladimir Dorokhov) sont venues grossir la liste des agents de l'étranger, mise à jour chaque semaine par les autorités.

A l'approche des élections, les

militants régionaux du parti font face à des perquisitions, des détentions administratives, des condamnations pour « *discredit de l'armée* », ce qui compromet leurs chances aux élections. Pourtant, on ne peut pas dire que Iabloko attire les électeurs au point de faire de l'ombre au parti pro-Kremlin. Son piètre score aux législatives de 2021 (1,34 %) ne lui a pas permis d'avoir un seul député à la Douma. En revanche, il jouit d'une présence résiduelle dans les assemblées législatives et les conseils municipaux de province, notamment à Saint-Petersbourg, à Pskov et en Carélie, mais pas de quoi menacer l'assise écrasante des élus de Russie unie.

Lassitude de la guerre

En réalité, l'acharnement des autorités russes à faire taire la moindre voix dissonante trahit leur regain d'inquiétude au moment où une large partie de la population se dit fatiguée de la guerre que leur président s'entête à poursuivre. Alors que les pénuries de carburant, les frappes de drones ukrainiens et les difficultés économiques s'intensifient, nombreux sont les Russes qui voudraient en finir avec le conflit. Que faudrait-il faire pour y parvenir ? Selon un sondage du centre Levada de Moscou, dont les résultats ont été publiés le 14 juillet par

le quotidien *Novaïa Gazeta*, l'option d'une solution diplomatique sous l'égide des Etats européens recueille l'assentiment d'une large part des personnes interrogées, soit 34 %. 31 % estiment qu'il est primordial d'établir des contacts d'affaires avec des partenaires européens.

Etonnamment, les partisans de la ligne dure sont minoritaires : 18 % sont favorables au recours à la guerre hybride (sabotages, piratages, et autres actes hostiles sous le seuil d'une guerre ouverte), tandis que 16 % souhaitent une intervention militaire russe sur le Vieux Continent. « *Nous pensions que les choix seraient influencés par les menaces belliqueuses contre l'Europe diffusées à la télévision, que la réponse concernant une intervention militaire en Europe serait privilégiée. Or, il s'avère que même pour ceux qui font le plus confiance à la télévision, soit près de 40 % des adultes, cette option est la moins appropriée des quatre proposées.* » s'est enthousiasmé le sociologue Alexeï Levinson, auteur de l'enquête, par ailleurs inscrit au registre des « agents de l'étranger », dans les colonnes du journal d'opposition.

L'envie de tourner la page est également présente dans les milieux d'affaires, comme le montre le point de vue de l'industriel pro-Kremlin Andreï Melnit-

chenko, publié le 9 juillet par *The Economist*. Dans cet essai, le magnat des engrais appelle les patrons russes à jouer un rôle-clé dans la construction de l'avenir, comme si la guerre était déjà finie. Fidèle au discours officiel, il rejette la responsabilité du conflit sur l'Occident et souligne la nécessité pour la Russie de maintenir sa « *souveraineté* » en tant que grande puissance, ce qui est le minimum requis pour des relations stables et prévisibles avec le monde extérieur.

Sans jamais évoquer les crimes commis par son pays en Ukraine, Andreï Melnitchenko, sous sanctions occidentales, craint plus que tout le scénario d'avenir concocté par les radicaux proches de Poutine, celui d'une Russie « *fermée, mobilisée, en état de siège permanent* ». En publiant ce plaidoyer, l'oligarque semble vouloir se démarquer des *siloviki*, les membres des services de sécurité (FSB) qui dirigent la Russie et envisagent de la transformer en forteresse assiégée, sur le modèle de la Corée du Nord. Pour contrer cette évolution, les entrepreneurs privés, suggère l'industriel, devraient s'ouvrir à la coopération avec le reste du monde, l'Europe en premier lieu. A condition que la guerre soit finie et que les sanctions soient levées, ce qui n'est pas pour demain. ■

MARIE JÉGO

ONU : Rebeca Grynspan favorite pour le poste de secrétaire général

Lors d'un premier vote « indicatif », le Conseil de sécurité a affirmé vouloir promouvoir une femme à la tête de l'Organisation des Nations unies

NEW YORK (NATIONS UNIES) -
correspondante

Rarement un vote censé rester secret n'a vu ses résultats fuiter aussi vite au sein de l'Organisation des Nations unies (ONU). Rarement les membres du Conseil de sécurité ne s'étaient accordés sur une décision aussi consensuelle. Malgré des relations tendues entre les cinq Etats permanents ayant un droit de veto (Chine, Etats-Unis, France, Royaume-Uni et Russie), les 15 membres du Conseil de sécurité ont affirmé, jeudi 30 juillet, lors d'un premier vote « indicatif », vouloir promouvoir une femme à la tête de l'ONU, en janvier 2027.

Favorite, la Costaricaine Rebeca Grynspan est suivie de la Guyanienne Carolyn Rodrigues-Birkett. L'Argentin Rafael Grossi est arrivé troisième sur le podium, mais il n'aurait pas recueilli assez de votes favorables pour être élu si le scrutin avait été définitif.

Plusieurs scrutins « indicatifs » devraient encore se tenir, d'ici à octobre, pour permettre aux 15 membres du Conseil de sécurité de désigner celui ou celle qui succédera au Portugais Antonio Guterres au poste de secrétaire général, en recueillant au moins neuf voix pour et aucune opposition de l'un des cinq membres permanents, assimilée à un veto.

En plaçant deux femmes en tête de ce vote test, le Conseil de sécurité confirme vouloir une secrétaire générale pour la première fois en quatre-vingts ans, ce qui n'avait rien d'évident compte tenu de l'entrée en lice de trois candidats masculins. Il corrobore également la règle tacite de rotation géographique, en favorisant les prétendants d'Amérique latine.

Si le principe de ces votes « indicatifs » est d'éliminer les possibilités de veto au gré des tractations, en coulisses, « *le candidat arrivé en tête du premier vote indicatif a remporté le poste lors des deux précédentes procédures, qu'il*

s'agisse de Ban Ki-moon en 2006 ou d'Antonio Guterres en 2016 », rappelle Richard Gowan, du groupe de réflexion international Crisis Group. A ce stade, cette position donne donc un clair avantage à Rebeca Grynspan.

« Besoin d'optimisme »

Ancienne vice-présidente du Costa Rica (1994-1998), directrice de l'agence de l'ONU pour le commerce et le développement depuis 2021 – un poste dont elle s'est mise en retrait le temps de la campagne –, Rebeca Grynspan, 70 ans, a recueilli dix voix pour, une voix contre, tandis que quatre Etats membres ne se sont pas prononcés. Ancienne ministre des affaires étrangères du Guyana (2008-2015), ambassadrice de son pays au Conseil de sécurité (2023-2025), Carolyn Rodrigues-Birkett a bénéficié de neuf voix pour, deux contre, et quatre sans opinion. Directeur de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) depuis 2019, Rafael Grossi

a obtenu sept voix pour, deux contre et six sans opinion.

Le caractère éliminatoire de votes potentiels peut pousser les autres candidats à rester en lice, qu'il s'agisse de l'ancienne présidente du Chili, Michelle Bachelet (6 pour, 5 contre), de l'ancien président sénégalais Macky Sall (6 pour, 7 contre), de l'ex-chef de la diplomatie équatorienne Maria Espinosa (5 pour, 2 contre), ou de l'homme politique ougandais et ex-secrétaire général adjoint de l'ONU Olara Otunnu (2 pour, 5 contre).

« *Des rumeurs de candidats de dernière minute persistent, mais elles sont moins réalistes après ce résultat* », analysait un ambassadeur, après le vote de jeudi. L'idée que les Américains puissent refuser l'élection d'une femme comme secrétaire générale de l'ONU se dissipe également. Quant à l'idée du président américain, Donald Trump, de placer le président de la Fédération internationale de football, Gianni In-

fantino, à la tête des Nations unies, comme l'a récemment évoqué le quotidien *New York Post*, elle a été vite balayée à New York. « *On imagine mal Gianni Infantino abandonner son salaire annuel de 4,2 millions de dollars* [3,6 millions d'euros] *pour le salaire dix fois plus faible de secrétaire général* », sourit un diplomate européen.

Rebeca Grynspan est considérée comme la candidate du système onusien. Economiste, descendante de rescapés de la Shoah, investigatrice de l'initiative céréalière de la mer Noire, qui a permis, en 2022, de sortir la Russie et l'Ukraine de l'impasse sur les transports d'engrais et de céréales, la Costaricaine est une médiatrice appréciée par tous les pays membres permanents et vue comme capable de réformer l'ONU. « *Son côté "Yes we can" n'est pas pour déplaire en ces temps pessimistes* », analyse un diplomate européen.

Carolyn Rodrigues Birkett, elle, passe pour la candidate des diplomates. Moins connue que sa con-

currente, de vingt ans sa cadette, elle a fait un passage à l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture, et a laissé un très bon souvenir de son passage au Conseil de sécurité. « *Nous sommes nombreux à admirer sa justesse et sa moralité* », confie un ambassadeur qui a siégé à ses côtés entre 2023 et 2025.

Président de l'AIEA, volontiers sous les projecteurs ou « brieftant » le Conseil de sécurité depuis un avion, Rafael Grossi n'a pas confirmé, lors du vote de jeudi, le statut de favori qu'il avait voulu construire pendant de sa campagne : les diplomates n'apprécient pas ses attaques directes contre Antonio Guterres, ni ses critiques incessantes du système onusien. « *L'ONU a besoin d'optimisme pour sa survie* », poursuit un diplomate européen, conscient que l'organisation est dans un état si critique que l'issue de cette campagne pourrait être décisive pour son avenir. ■

CARRIE NOOTEN



A la frontière entre le Maroc et l'enclave espagnole de Ceuta, le 30 juillet. ANTONIO SEMPERE/AP

A Ceuta, un afflux massif de migrants venant du Maroc

Des milliers de personnes sont arrivées soudainement par la mer, jeudi, dans l'enclave espagnole, située sur continent africain

BARCELONE - correspondance

Ils ont fui vers l'Europe pieds nus, en slip ou en maillot de bain, certains à la nage, d'autres sur des bouées ressemblant à des pneus. Passé la digue qui sépare les faubourgs de la ville marocaine de Fnideq de la plage de Ceuta, ils ont couru vers le centre de l'enclave espagnole, levant les bras aux cris de « *Viva España!* » Alors qu'environ 1500 entrées illégales de migrants avaient été observées depuis une dizaine de jours à Ceuta, le flux s'est soudainement accéléré, jeudi 30 juillet, avec l'arrivée par la mer de milliers de personnes, de jeunes hommes et des adolescents dans leur immense majorité, Marocains pour la plupart.

Les arrivées se sont poursuivies dans la nuit. Au moins 18 d'entre eux sont morts par noyade, a déclaré vendredi le ministère espagnol de l'Intérieur Fernando Grande-Marlaska, évaluant à près de 50 000 le nombre de migrants ayant franchi la frontière au cours des dernières 24 heures. Il s'est rendu sur place, vendredi matin, aux côtés du premier ministre espagnol, Pedro Sanchez.

Il s'agit de la plus importante arrivée de migrants depuis la grande crise de mai 2021, lors de laquelle plus de 10 000 personnes avaient réussi à passer en deux jours la seule frontière terrestre de l'Union européenne avec le continent africain avec

Il s'agit de la plus importante arrivée de migrants depuis la grande crise de mai 2021

Melilla, l'autre enclave espagnole en territoire marocain, où la frontière a été fermée.

Du 1^{er} janvier au 15 juillet, l'Espagne a enregistré une diminution de près de 25 % des arrivées sur son territoire. Cette baisse s'explique notamment par des accords signés avec le Maroc en février 2023 pour lutter contre la migration illégale. Le nombre de personnes empruntant la route vers les Canaries, par exemple, a chuté de 61 %. Toutefois, au gré de ces accords, les flux migratoires se sont déplacés. Ceuta est redevenue en 2026 l'une des portes privilégiées pour entrer en Europe avec une augmentation de plus de 149,4 % des passages par voie terrestre.

Centres d'accueil « débordés »

Jeudi, Juan Jesus Vivas, le président (PP) de la ville autonome de Ceuta, a fait part de son inquiétude face à des centres d'accueil « débordés et saturés ». Au nom de toutes les formations politiques représentées au sein de l'exécutif local, parmi lesquels le Parti populaire (PP, droite) et Vox (extrême droite), mais aussi le Parti socialiste (PSOE), Juan Jesus Vivas a demandé au gouvernement espagnol la déclaration de « l'état d'urgence nationale ». A Madrid, le président du PP, Alberto Nuñez Feijoo, a exigé du gouvernement qu'il « reprenne le contrôle » de l'enclave tandis que la direction de Vox, elle, dénonçait « une invasion ».

Le premier ministre socialiste espagnol, Pedro Sanchez, a téléphoné à Juan Jesus Vivas pour tenter de le rassurer. « Nous mobilisons toutes les ressources nécessaires (...) pour revenir à la normale dès que possible », a-t-il dit.

En fin de journée, le déploiement de l'armée a été annoncé pour répondre à la gravité de la situation. Madrid a exclu, en revanche, de recourir à l'état d'urgence, les flux migratoires n'étant pas considérés comme un risque relevant du système national de protection civile.

En Italie, la présidente du conseil d'extrême droite Giorgia Meloni s'est emparée de l'affaire, dénonçant les « images choquantes » de Ceuta et appelant à « des mesures exceptionnelles (...), comme la suspension de l'accord de Schengen avec l'Espagne ». Le ministre espagnol des affaires étrangères, José Luis Albares, a dénoncé dans la foulée la « démagogie » de Rome, annonçant la convocation vendredi de l'ambassadeur d'Italie à Madrid en signe de protestation.

Pour le gouvernement espagnol, cette nouvelle poussée de fièvre s'explique par un arrêt rendu le 8 juillet par la Cour suprême espagnole qui aurait, selon lui, incité les réseaux de passeurs à redoubler d'activité. La haute juridiction se prononçait sur le cas d'un migrant originaire d'Algérie qui contestait sa remise aux autorités marocaines après avoir été intercepté en haute mer en novembre 2024 alors qu'il tentait, avec deux autres personnes, de rejoindre Ceuta à la nage. Elle a estimé que le refoulement immédiat de migrants tentant de rejoindre Ceuta ou Melilla par la mer n'était pas possible, alors qu'il l'est pour ceux qui passent illégalement la frontière par voie terrestre. « Cette décision de justice a encouragé les migrants à se diriger vers Ceuta par la mer, explique Jamila El Abboudi, mili-

tante à l'Association marocaine des droits humains (AMDH). La situation est catastrophique. »

Au premier trimestre, le Maroc a affiché 4,6 % de croissance, mais le taux de chômage s'élève à 10,8 % de la population active et à 29,2 % chez les 15-24 ans, selon le Haut-Commissariat au plan marocain. « Un jeune qui part, parfois avec l'assentiment de ses parents, c'est une assurance qu'il enverra de l'argent à sa famille, souligne le sociologue Ali Zoubeydi. Le fait que le gouvernement espagnol annonce la régularisation de 500 000 sans-papiers [en avril] a aussi pu inciter des jeunes à tenter de rejoindre Ceuta. »

A ce contexte espagnol s'ajoute un événement qui peut laisser penser que Rabat aurait délibérément lâché du lest aux portes de Ceuta. Le 20 juillet, au lendemain de la victoire de l'Espagne au Mondial de football, Pedro Sanchez s'est rendu à Alger en visite officielle pour apaiser les tensions avec son premier fournisseur de gaz, après la crise déclenchée en 2022 par le soudain soutien espagnol au plan marocain d'autonomie du Sahara occidental, un territoire disputé par les indépendantistes du Front Polisario, soutenu par l'Algérie. Pour Abdullah Abaakil, vice-secrétaire du Parti socialiste unifié marocain, il n'y a aucun doute : « Les autorités marocaines ont clairement laissé passer, assure-t-il. Il y a une tendance douteuse à utiliser la migration et le désespoir des jeunes pour mettre dans l'embarras le gouvernement espagnol et lui dire quand les choses ne lui plaisent pas. »

Jeudi, Madrid et Rabat ont assuré que les deux pays travaillaient « en coordination », pour assurer « dès que possible, le rapatriement de toutes les personnes entrées illégalement » à Ceuta ces derniers jours. « La situation est critique, estime Jamila El Abboudi de l'AMDH. Il y a des centaines de jeunes qui viennent de Kénitra, Casablanca ou El Jadida, qui se dirigent vers la frontière de Ceuta. Ce n'est pas terminé. » ■

GUILLAUME DELACROIX ET MUSTAPHA KESSOUS (À PARIS)

« Les autorités marocaines ont clairement laissé passer [les jeunes] »

ABDULLAH ABAAKIL vice-secrétaire du Parti socialiste unifié marocain

L'humiliant calvaire d'Anthony Fauci devant le Sénat américain

L'ancien conseiller de la Maison Blanche était entendu sur sa gestion du Covid-19

NEW YORK - correspondant

Ce devait être une audition, ce fut davantage un défilé. Anthony Fauci était assigné à comparaître devant la commission à la sécurité intérieure du Sénat, mercredi 29 juillet. L'apparition de l'ancien conseiller médical à la Maison Blanche durant la pandémie de Covid-19 a tourné au calvaire. Le spécialiste des maladies infectieuses, désormais à la retraite et âgé de 85 ans, a refusé de répondre aux questions et aux attaques des élus républicains, invoquant son droit au silence une centaine de fois.

Cette audition intervenait quelques jours après la divulgation, contre son gré, du journal intime qu'il a tenu de 2019 à 2022, auquel il confiait ses pensées pendant la gestion de la crise. Selon le sénateur républicain Rand Paul (Kentucky), détracteur acharné du scientifique, ces écrits prouvent qu'il a trompé délibérément le public sur l'origine du Covid-19, qui est, aux yeux de l'élus, une création d'un laboratoire chinois à Wuhan.

Rien dans les écrits de M. Fauci n'appuie cette thèse. On y voit le médecin, directeur de l'Institut national des allergies et des maladies infectieuses et membre de la task force présidentielle sur le Covid-19, évoluer au fil des jours et des découvertes scientifiques, tout en se dépitant avec l'administration Trump. Il réunit des comités de chercheurs, s'interroge sur les différentes possibilités, celle d'une transmission d'un animal à un humain dans la nature ou celle d'une fuite de laboratoire. A la fin, il privilégie la première hypothèse, comme la communauté scientifique aujourd'hui, au sein de laquelle le débat reste cependant ouvert. Depuis le retour au pouvoir de Donald Trump, qui a toujours parlé de « virus chinois », la CIA penche officiellement en faveur de la seconde.

L'origine du Covid-19 n'était de toute façon qu'un prétexte à cette audition, qui a tourné au réquisitoire des républicains contre M. Fauci. Le médecin s'est vu accorder un pardon préventif par Joe Biden, qui le protège des poursuites fédérales pour ses actions de l'époque. Mais cette grâce présidentielle ne le prémunit pas contre de nouvelles infractions.

Lors de son propos introductif, il a accusé le sénateur Rand Paul, président de la commission et par ailleurs ophtalmologue, de mener une vendetta personnelle à son égard. « L'unique raison pour laquelle il me convoque ici, c'est de me faire dire quelque chose, n'importe quoi, qui pourrait justifier la réalisation de sa promesse répétée maintes fois : celle de me mettre derrière les barreaux », a-t-il expliqué. Alors qu'il a déjà été auditionné plus de 200 fois au Congrès, il a dit regretter de devoir invoquer le 5^e amendement de la Constitution, qui garantit le droit de garder le silence et permet de ne pas s'auto-incriminer. Son avocat, qui tentait de répondre à sa place, a été expulsé de la salle à la demande de M. Paul.

Devant le mutisme de leur cible, les républicains l'ont accusé à plusieurs reprises d'avoir menti

Cette audition intervenait après la divulgation du journal intime que M. Fauci a tenu de 2019 à 2022

sciemment sur l'état des connaissances du virus ou de s'être enrichi pendant la crise, ce que n'atteste pas son journal. « Les informations décosues que vous avez publiées et imposées au peuple américain, sans réelle recherche, sont consternantes », lui a lancé le sénateur Rick Scott (Floride), le rendant responsable de la perte de confiance du public dans les autorités sanitaires.

D'autres élus ont profité de l'occasion pour tenter de réhabiliter l'ivermectine, un traitement dont l'efficacité scientifique n'a jamais été prouvée, ou pour dénigrer les vaccins anti-Covid, qualifiés de « thérapie génique expérimentale », et accusés d'avoir provoqué des milliers de morts à cause d'effets secondaires cachés. Plusieurs élus démocrates ont pris la parole en soutien au médecin, dénonçant une atmosphère de maccarthysme.

M. Paul a eu le dernier mot, accusant M. Fauci d'avoir fait la promotion des études dites de « gain de fonction ». Celles-ci consistent à modifier les virus pour chercher à prévoir leurs mutations. « Est-ce que ses actions ont mené à la plus grande épidémie d'origine humaine de l'histoire ? », a-t-il lancé, avant de mettre fin à l'audition en menaçant de poursuivre le scientifique pour son refus de répondre. Une issue peu probable car le journal ne contient pas d'information incriminante.

Déférence du Tout-Hollywood

Mais M. Paul a déjà atteint son but : détruire l'image publique d'Anthony Fauci. Car les écrits regorgent en revanche de remarques personnelles qui présentent le chercheur respecté pour ses cinquante ans au service de la santé publique sous un nouveau jour. On y découvre un homme grisé par la notoriété acquise dans les premières semaines de la pandémie, avide de gloire et grand amateur de mondanités. Il consigne scrupuleusement les marques de déférence à son égard de la part du Tout-Hollywood, note ses apparitions à la télé et fait le récit de ses soirées avec l'élite de Washington. Il confie passer d'excellentes journées, tout en faisant le décompte des morts. « Ce n'est pas une exagération de dire qu'aujourd'hui je suis la personne la plus connue et celle dont on parle le plus dans le pays, et l'une des plus reconnaissables dans le monde », écrit-il.

Ce journal n'avait pas vocation à être rendu public. C'est M. Paul qui s'en est chargé, le week-end des 25 et 26 juillet. Le secrétaire à la santé, Robert F. Kennedy Jr., lui-même vaccino-sceptique, a révélé avoir transmis le document au sénateur. Une copie aurait été retrouvée sur un serveur de l'Institut national des allergies et des maladies infectieuses, que dirigeait M. Fauci.

Donald Trump a réagi, mercredi, à la mise en cause de son ancien conseiller, minimisant son rôle à l'époque, lui qui avait vanté ses mérites au début de la pandémie avant de le critiquer ouvertement à partir de l'été 2020. « Fauci voulait que personne ne porte de masque, puis il voulait que tout le monde porte cinq masques, ou autant qu'ils pouvaient. Il a fait beaucoup d'erreurs et il n'était pas très important pour moi, il était très important pour Biden. »

Le président américain s'est félicité au passage d'avoir lancé l'opération « Warp Speed » en mai 2020, un partenariat public-privé pour développer les vaccins anti-Covid. Un mois plus tôt, il avait aussi suggéré d'injecter du désinfectant dans les poumons des patients. ■

NICOLAS CHAPIUIS



Le Cap-Vert, refuge précaire des LGBT+ persécutés

D'après une enquête d'Afrobarometer, l'archipel est l'Etat d'Afrique le plus tolérant envers les homosexuels

REPORTAGE

ASSOMADA, PRAIA ET TARRAFAL
(CAP-VERT) - envoyé spécial

Sur une île, loin de Dakar, certains retrouvent enfin le sommeil. D'autres continuent d'avalier des «*foutus cachetons*» pour se calmer en maudissant leur attirance pour les hommes. Babacar, Abdou, Souleymane et Malick (leurs prénoms ont été modifiés) ont fui le Sénégal – et une répression brutale – pour se réfugier dans un monde inconnu où l'on parle créole et portugais. Depuis plusieurs mois, ces quatre hommes, que *Le Monde* a rencontrés en juillet, ont trouvé un répit inespéré à Praia, la capitale du Cap-Vert.

Dans ce pays, archipel de 530 000 habitants situé dans l'océan Atlantique, au large de leur terre natale, l'homosexualité n'est plus punie depuis 2004. De là, ils regardent le Sénégal sombrer dans l'intolérance depuis la promulgation, en mars, d'une loi durcissant les peines encourues pour les relations entre personnes de même sexe. Les «*actes contre nature*» sont désormais passibles de cinq à dix ans de prison. Quelques jours après l'entrée en vigueur du texte, Souleymane, peintre en bâtiment de 27 ans, a dû au revoir au Sénégal. «*J'ai bien fait*», juge-t-il, d'une voix presque éteinte.

Ces derniers mois, les arrestations s'y sont intensifiées. L'effroi a gagné «*le milieu*», comme les homosexuels sénégalais appellent leur communauté. Tous craignaient d'être les prochains interpellés. Paniqués, des personnes – nul ne sait combien – ont pris la fuite vers la Gambie, le Maroc, la Mauritanie ou le Cap-Vert, des pays accessibles sans visa. Si Souleymane s'est sauvé, c'est qu'il était persuadé que sa propre famille pouvait le dénoncer à la police. Ses parents le soupçonnaient d'être un *goor-jigeen* – «*homme-femme*» en wolof, désignant, de manière péjorative, une personne homosexuelle – depuis que son petit frère leur avait répété l'avoir surpris tenir la main d'un homme, un an auparavant. «*Depuis, j'ai perdu l'amour de ma famille*», déclare-t-il en soupirant.

Devenir un «vrai garçon»

Cet après-midi-là, il a donné rendez-vous dans un lieu qu'il souhaite garder secret : il ne voulait pas se confier dans l'appartement qu'il partage avec cinq autres Sénégalais – des amis d'amis, installés depuis longtemps au Cap-Vert –, qui ignorent tout de son orientation sexuelle. Même à 650 kilomètres de Dakar, il faut continuer à ne pas éveiller les doutes. Réflexe de survie. Souleymane se méfie de ses compatriotes, estimés officiellement à 1700 dans l'archipel. «*On ne sait jamais, je ne veux pas retrouver ma photo circuler sur les réseaux sociaux*», explique-t-il.

Alors, il fait profil bas. Il ne sort pas la nuit et s'interdit, pour le moment, toute histoire d'amour. «*Je reste discret, c'est ma nature, clame-t-il. J'ai de la chance, je passe inaperçu : je parle et je marche comme un homme.*» Depuis trois mois, Souleymane a découvert, malgré tout, une autre vie, un peu plus douce. Son travail sur les chantiers lui rapporte 15 000 escudos cap-verdiens (136 euros) par mois, le salaire minimum, dont une bonne partie est consacrée au loyer et à la salle de sport.

Pour de nombreux homosexuels venus du Sénégal, mais aussi du Nigeria, de Côte d'Ivoire ou de Guinée, le Cap-Vert apparaît comme un refuge providentiel. Il est le pays d'Afrique le plus tolérant envers les personnes LGBT+, selon une enquête de l'institut Afrobarometer publiée en 2024, alors que d'autres Etats continuent de punir de mort les

relations entre personnes de même sexe. «*C'est la caractéristique de notre pays, nous sommes très libres et ouverts d'esprit*», se réjouit Adélsia Almeida, ministre de la famille et de l'inclusion cap-verdienne.

Elle en veut pour preuve la marche des fiertés qui a eu lieu le 4 juillet à Praia, et qui a été organisée à plusieurs reprises depuis 2016. Ils étaient peu ce matin-là – une cinquantaine de personnes – à parcourir les rues de la capitale en arborant les couleurs arc-en-ciel. Mais l'indifférence qui régnait autour d'eux était en soi une victoire. «*Si l'on agresse des homosexuels, on peut aller en prison. Il est interdit de les discriminer au travail*», ajoute la ministre, présente à la marche.

La nuit est tombée sur Praia. Un vent frais apaise enfin la ville, accablée le jour par la chaleur. Dans un petit immeuble d'un quartier résidentiel, Abdou avale un thiep au poulet (plat sénégalais à base de riz), acheté dans une gargote du coin. Ce grand gaillard sénégalais de 39 ans vit dans une chambre d'à peine 10 mètres carrés, dans un foyer. Tantôt grincheux et toujours méfiant, il se présente comme une «*victime réfugiée*» qui s'est enfuie au Cap-Vert en octobre 2024. «*Je suis venu pour respirer. Ici, on ne nous déteste pas*», dit-il, assis sur son lit. Depuis son arrivée, «*Junior*», comme on le surnomme, a frappé à toutes les portes pour qu'on l'aide : services d'immigration, associations LGBT+, mairie de Praia, représentation des Nations unies...

Partout, il a raconté son histoire, celle d'un enfant qu'on voulait dresser à coups de ceinture mouillée pour qu'il devienne un «*vrai garçon*» ; les menaces de mort qu'il recevait à Dakar quand il militait pour le bien des personnes homosexuelles et des séropositifs. «*Je suis porteur du VIH, je ne l'ai jamais caché*», tient-il à préciser. On le sent accablé, au bord de l'asphyxie : après un an et dix mois à Praia, il n'a toujours pas de permis de séjour. «*Je suis sans papiers*, s'emporte-

Au Sénégal, ces derniers mois, les arrestations se sont intensifiées. L'effroi a gagné le «milieu». Paniqués, des personnes ont pris la fuite

t-il. *Je pensais demander l'asile en venant ici, mais c'est impossible au Cap-Vert.* »

Malgré une loi sur l'asile votée en 1999, celle-ci demeure inapplicable : l'Etat n'a mis en place «*aucun cadre institutionnel ni mécanisme*», explique, sur son site Internet, le Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR), qui permettrait à une personne de solliciter une protection. «*Il n'existe aucun cadre institutionnel, ni aucun mécanisme permettant de déterminer le statut de réfugié ou l'apatridie*», précise l'agence. Sur place, les demandes sont traitées par l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) et renvoyées vers le bureau régional de Dakar. A combien s'élèvent-elles ? Le HCR n'a pas répondu aux questions du Monde.

«*Je me suis rapproché de l'OIM, mais je n'ai pas eu de retour. C'est comme si j'étais prisonnier dans un paradis*, soupire Abdou. *Le Cap-Vert est un refuge et une impasse.* » Il n'est pas le seul, les autres témoins rencontrés n'ont pas de titre de séjour. Même ceux qui travaillent : leurs patrons refusent de leur signer un contrat, ce qui pourrait leur permettre d'être régularisés. «*Nous sommes des migrants, exploités comme les autres, alors qu'on devrait nous protéger*», s'attriste Abdou.

Soudain, il se lève et se dirige vers une autre chambre. Il frappe à la porte. Une grande blonde ouvre : elle s'appelle Olga et vient de Russie. Cette femme trans de 52 ans s'exprime en traduisant ses

propos grâce à l'application ChatGPT, installée sur son téléphone. Depuis deux ans et demi, elle vit «*piégée*» à Praia. «*Je me suis enfuie de mon pays quand j'ai su que la police venait m'arrêter. Les personnes LGBT y sont persécutées*», raconte-t-elle.

Elle s'est retrouvée au Cap-Vert, car «*c'est la première destination qui n'exigeait pas de visa*, poursuit-elle. *C'est un mauvais choix. Je n'ai pas de statut officiel.* » Pas de travail non plus. Elle est épuisée de dépendre d'aides. Abdou éclate en sanglots. «*Elle veut mettre fin à ses jours si l'on ne trouve pas une solution*», dit-il. Laquelle ? L'asile, n'importe où, en Amérique ou en Europe. Lui aussi souhaiterait s'exiler en France, en Belgique, voire au Brésil, sans y parvenir pour le moment.

«Pas de contrôles de police»

Les cas d'Olga et d'Abdou sont bien connus des autorités cap-verdiennes. Celles-ci constatent une augmentation du nombre d'homosexuels africains venus trouver refuge dans leur pays. «*C'est un nouveau phénomène, admet Marisa Carvalho, présidente d'un organisme public, l'Institut pour l'égalité et l'équité de genre. Nous aidons des personnes : on leur paie un logement, de la nourriture, elles ont accès aux soins. Mais nous ne pouvons pas les soutenir de façon permanente parce que nous n'avons pas l'argent pour cela. Ce travail ne pourra se faire qu'avec des partenaires [étrangers].* »

Nommé au début de juin, le premier ministre socialiste, Francisco Carvalho, a assuré que son gouvernement allait «*prêter attention*» à la question de l'asile, «*un sujet humanitaire*», et voir comment l'appliquer dans son pays. Il tient, néanmoins, à rassurer les personnes homosexuelles en situation irrégulière sur le fait qu'elles ne seront ni arrêtées ni expulsées. «*Il n'y a pas de contrôles de police dans les rues, on ne fait pas ça* », avance le chef du gouvernement. «*Ils sont libres ici, réagit José Maria Pereira Neves, le président de la République, lors*

d'une rencontre avec *Le Monde*. *Nous devons résoudre ces questions [d'accueil], nous sommes un pays d'acceptation.* »

Il y a toutefois urgence, d'après Abdou. Il reçoit régulièrement des appels à l'aide d'homosexuels qui se cachent encore au Sénégal. Certains ont déjà réussi à rejoindre plusieurs îles de l'archipel. «*On est nombreux*», assure-t-il. Impossible, là encore, d'en mesurer l'ampleur. Depuis le début de la répression, un réseau d'entraide s'est mis en place entre le Sénégal et le Cap-Vert. Car il ne suffit pas d'un passeport pour entrer dans le pays. Il faut présenter un billet d'avion aller-retour, un carnet de vaccination et «*1000 euros pour prouver qu'on a les moyens de vivre pendant la durée du séjour*», explique-t-il.

Des militants sénégalais plus fortunés, résidant au Sénégal ou à l'étranger, peuvent avancer cette somme et financer le voyage. Tel a été le cas pour Malick, 35 ans, et Babacar, 39 ans. Cette nuit-là, un épais brouillard recouvre la route qui serpente vers les hauteurs d'Assomada, une ville située au nord de Praia. Il est minuit passé et les deux amis d'enfance viennent de finir leur service dans un restaurant. Ils habitent à deux pas, dans un modeste appartement : Babacar dort sur un morceau de carton, Malick sur un matelas. Le premier est arrivé en avril. Comme Souleymane, il redoutait que son père ne le dénonce à la police. A une différence près. «*Il l'a déjà fait en 2017, j'avais fait dix-huit mois de prison* », confie-t-il. Après

«C'est la caractéristique de notre pays, nous sommes très libres et ouverts d'esprit»

ADÉLSIA ALMEIDA
ministre cap-verdienne
de la famille et de l'inclusion

le vote de la loi, sa mère lui a demandé de fuir. «*Elle m'a dit : "Adieu." Je suis parti sans rien, même pas avec un sous-vêtement* », se souvient-il. Il a rejoint Malick, parti cinq mois avant lui.

Toute sa vie, cet homme élané s'est menti à lui-même. Pour faire plaisir à ses proches et prouver qu'il n'était pas un «*goor-jigeen*», il s'est marié et a eu une petite fille, âgée de 4 ans. La récente répression et la peur d'être démasqué ont eu raison de lui. «*Je veux vivre ma vie tel que je suis*, argue Malick. *Mais je pense à elles tout le temps et ça me fait mal.* » A Assomada, le quotidien n'est pas facile. Les deux compères peinent à finir les mois. Le loyer leur coûte 20 000 escudos pour un faible salaire de 15 000 escudos chacun. Ils économisent sur tout, y compris sur la nourriture, et comptent sur la solidarité de leurs compatriotes.

«*C'est difficile pour nous* », appuie Abdou, qui nettoie des logements Airbnb la semaine et cuisine du thiep dans un restaurant le samedi matin. «*Parfois on me paie, parfois non* », assure-t-il. Les petits boulots n'ont pas toujours suffi. A quelques reprises, il s'est prostitué. «*Je ne suis pas le seul* », glisse-t-il. Des Sénégalais, mais aussi des Nigériens, ont rejoint, selon lui, Tarrafal, à 70 kilomètres au nord-ouest de Praia, ou les îles de Sal et de Boa Vista, principales destinations des touristes européens, pour monnayer leurs corps.

Ce jour-là, vers midi, Abdou reçoit un ami ivoirien rencontré sur Grindr, une application de rencontre entre hommes. Il a eu quelques aventures avec des Cap-Verdiens et a sympathisé avec des Africains ayant fui eux aussi. Comme Ange. Ce jeune homme de 25 ans, arrivé il y a huit mois et qui travaille dans un salon de coiffure, a quitté Abidjan, lassé par l'homophobie et les violences de son père qui ne voulait pas «*d'un pédé dans la famille* ». Ange tend son passeport : «*Regarde ce qui est écrit à côté de "profession". Je ne l'avais jamais vu.* » Abdou le prend et lit à haute voix. «*Coiffeuse.* » Les deux amis éclatent de rire. ■

MUSTAPHA KESSOUS



Ange, originaire de Côte d'Ivoire, à Praia, le 4 juillet. CARMEN YASMINE ABD ALI POUR « LE MONDE »

Les pompiers manquent de moyens financiers

Face à la multiplication des feux et des besoins, l'association Départements de France se montre alarmiste

Il faut tout de suite préparer le jour d'après. C'est ça, être maire», pose l'édile (Parti socialiste, PS) de Saint-Ouen (Seine-Saint-Denis), Karim Bouamrane. Avec la présidente (Les Républicains) de la région Ile-de-France, Valérie Pécresse, le candidat à la présidentielle tenait une conférence de presse, jeudi 30 juillet, afin de mobiliser les élus pour soutenir la Gironde en proie aux flammes depuis le 22 juillet.

Outre l'appel aux dons lancé par l'Association des maires de France et des présidents d'intercommunalité, Karim Bouamrane et Valérie Pécresse proposent aux villes franciliennes de s'engager dans un accompagnement durable de celles du département du Sud-Ouest. Le maire de Saint-Ouen a promis 100 000 euros et la présidente 500 000 masques FFP2. Concernant les moyens dans sa région, M^{me} Pécresse a aussi annoncé allouer 2,8 millions d'euros supplémentaires aux sapeurs-pompiers, en plus des 8 millions déjà débloqués depuis 2016.

Les services départementaux d'incendie et de secours (SDIS), en première ligne dans la lutte contre les feux, ne sont pourtant pas une compétence régionale. Mais « il y a un consensus très fort au sein de toutes les régions pour être au rendez-vous de l'urgence et ne pas laisser les départements tout seuls, a dit la présidente d'Ile-de-France. Le sujet, c'est donc d'aider en investissement sur les matériels ».



Des pompiers sur une route de Gironde, entre Blagon, un village de la commune de Lanton, et Le Temple, le 29 juillet. BENJAMIN CARROT/ENCRAGE

POUR « LE MONDE »

La Gironde en déficit

La question des moyens fait polémique depuis des jours. « On fait un rapport chaque année à l'Assemblée pour le dire : les moyens des pompiers sont à bout de souffle », déclarait le député PS de l'Eure Philippe Brun, sur Franceinfo le 27 juillet. Egalement candidat à la présidentielle, il prévient : depuis dix ans, « le nombre d'interventions des pompiers a augmenté d'un tiers », pas les moyens. Deux jours plus tard, le député (La France insoumise, LFI) du Nord Aurélien Le Coq dénonce « un gouvernement de cyniques et de menteurs qui a préféré faire des économies sur le dos des sapeurs-pompiers plutôt que les aider ».

A droite, le ton est moins vif. « Après les grandes incendies de 2022, l'Etat a mis sur la table des centaines de millions d'euros pour aider les départements, rappelle au Monde le président (divers droite)

du conseil départemental du Finistère, Maël de Calan. Il est faux de dire qu'on est dans une impréparation totale. Dans le Finistère, depuis 2022, j'ai effectué une hausse des moyens de la sécurité civile de 35 %, grâce aussi aux engagements de l'Etat. » En revanche, relève l'élue, « (...) l'angle mort reste celui des moyens aériens. Ils ont été renforcés significativement depuis 2017, contrairement à ce que disent LFI et le RN. Mais les moyens restent clairement insuffisants (...) ».

L'Etat assume une part du budget de la sécurité civile : de 450 millions d'euros en 2017 à 800 millions en 2026. Mais l'essentiel est porté par les collectivités locales : plus de 90 % des 5,6 milliards d'euros du budget des SDIS, dont les départements assument 60 %. Et ceux-ci ont doublé leur effort en moins de vingt ans. « Nous avons atteint un

point de rupture », prévient l'association d'élus Départements de France dans un communiqué. Le doublement des crédits mobilisés par l'Etat est « une goutte d'eau (...) dérisoire », dit M. Le Coq, puisque, dans le même temps, « le nombre d'incendies a été multiplié par douze, le nombre de surfaces brûlées par sept ». Nous sommes dans « le monde d'après, un monde de crises violentes et rugueuses », abonde Jean-Luc Gleyze, président (PS) du département de la Gironde. (...) ».

Les élus rappellent en outre que leurs recettes s'affaiblissent alors que leurs dépenses, notamment sociales, augmentent. Avec un déficit de 100 millions d'euros, la Gironde a dû revoter son budget de 2026 sous le contrôle étroit de la chambre régionale des comptes. Laquelle veut « que l'on diminue la contribution au SDIS. Mais ce n'est

DES PROPOSITIONS EXISTENT, COMME UNE TAXE ADDITIONNELLE SUR LE FONCIER BÂTI OU LA TAXE DE SÉJOUR

pas une mesure de bon sens », euphémise M. Gleyze. Pour lui, il faudrait au contraire augmenter son budget de « 5 % à 10 % par an ».

« Quand les risques du XXI^e siècle sont financés avec les recettes du XX^e siècle, c'est ignorer les conséquences du changement climatique », alerte Départements de France. Certes, rappelle Maël de Calan, « on est en train de faire la démonstration qu'on a quand même un des systèmes de sécurité civile déconcentrée les plus effica-

ces du monde, même lorsque de mégafeux se déclarent ». Pour autant, la tournure que prend le dérèglement climatique impose de nouvelles sources de financement pour les SDIS. L'association d'élus représentative des départements, qui souhaite un soutien de 1 milliard d'euros « pour accélérer le remplacement du matériel », l'attend. Et, il y a un an, à l'issue du Beauvau de la sécurité civile, lancé en 2024, le gouvernement d'alors avait admis la nécessité de nouvelles ressources.

Des propositions existent, comme une taxe additionnelle sur le foncier bâti ou la taxe de séjour, par exemple. Une autre piste serait d'augmenter les recettes issues de la taxe spéciale sur les conventions d'assurance. Le raisonnement est : sauver des flammes maisons ou voitures, c'est moins d'indemnités à verser par les assureurs. « Je

demande au gouvernement de réunir le Parlement et de faire ces modifications d'urgence », affirme Philippe Brun.

La fédération des assureurs reconnaît qu'accroître les moyens des SDIS est « une nécessité ». Mais France Assureurs prévient : la hausse de la taxe « aurait un impact direct sur le pouvoir d'achat des Français ». L'organisation recommande plutôt aux départements de consacrer aux SDIS une part plus importante de la taxe spéciale sur les conventions d'assurance qu'ils perçoivent déjà, ou de répartir différemment cette recette entre eux. En tout cas, « on ne coupera pas à un nouvel effort budgétaire de l'Etat, notamment pour l'acquisition de moyens aériens », estime-t-on à Départements de France. ■

BENOÎT FLOC'H
ET MARIE POUZADOUX

Le gouvernement appelé à concrétiser le Beauvau de la sécurité civile

Le texte, toujours en cours de rédaction, est très attendu par les groupes d'opposition, mais suscite le scepticisme des représentants de la profession

Depuis le début de l'incendie qui ravage la Gironde, mercredi 22 juillet, l'exécutif le répète : la priorité doit être donnée à la gestion de la crise. « On ne fait pas le retour d'expérience au milieu de la bataille », a affirmé Emmanuel Macron, à Bordeaux, lundi 27 juillet. Une manière de répondre aux oppositions qui dénoncent l'impréparation du gouvernement à ces phénomènes inédits et à l'absence de réforme structurelle.

De l'extrême droite à la gauche, la pression monte pour réclamer une loi en urgence, en invoquant le Beauvau de la sécurité civile, cette grande concertation des acteurs et des partenaires du secteur, lancée en avril 2024 par Gérald Darmanin, alors ministre de l'inté-

rieur. « Le ministre de l'intérieur a été interpellé en 2025 et en 2026, mais nous ne voyons toujours rien venir ! », s'agaçait, le 25 juillet sur X, la députée (Rassemblement national, RN) de la Gironde Edwige Diaz.

« On essaie de mettre la pression sur le gouvernement pour qu'il dépose un projet de loi et déclenche la procédure accélérée », affirme la députée écologiste Sandra Regol. L'élue du Bas-Rhin et ses collègues du groupe Ecologiste et social ont déposé une proposition de loi, le 23 juillet, pour mieux souligner l'absence de texte gouvernemental. Ce texte « entend (...) prendre les devants et compenser l'inaction du gouvernement », écrivent les députés dans l'exposé des motifs. Quant aux partisans de Bruno Retailleau, ils ont beau jeu de souli-

gner sur les réseaux sociaux que c'est lors du passage du Vendéen au ministère de l'intérieur, entre 2024 et 2025, que s'est achevé le Beauvau de la sécurité civile. Dans un communiqué, le président des Républicains « appelle solennellement le gouvernement à présenter dans les prochaines semaines la loi issue des conclusions [des] travaux du Beauvau de la sécurité civile ».

Projet de loi

« C'est un texte que j'ai préparé en tant que ministre, a rappelé le candidat à la présidentielle lors d'un déplacement en Gironde auprès des bénévoles de la protection civile, mercredi. On a un modèle qui est un peu à bout de souffle, notamment en termes de financement pour les départements. » Lors de la

publication du rapport de synthèse, le 4 septembre 2025, Bruno Retailleau espérait déjà faire voter un projet de loi issu des conclusions partagées par les 900 participants. Mais la chute du gouvernement Bayrou a enterré le texte. Pourtant, le rapport décrit un système « sous tension », partagé entre « sursollicitation » et inadéquation des besoins et des moyens.

Pour faire face aux besoins de financement des services départementaux d'incendie et de secours (SDIS), le Beauvau propose en particulier d'augmenter la taxe sur les conventions d'assurances, dont une partie sert déjà à financer les sapeurs-pompiers. Les participants ont également exprimé le besoin de « redéfinir les missions de la sécurité civile » et de

mieux coordonner la prise en charge des urgences préhospitalières, qui représentent près de 80 % des interventions des sapeurs-pompiers. Enfin, sur le volet de la prévention, le rapport préconise de renforcer la formation des citoyens aux premiers secours et à la gestion des risques.

Alors que l'exécutif temporise depuis plusieurs mois, le ministère de l'intérieur a informé, le 24 juillet, les représentants du Spasdis-CFTC qu'un projet de loi se trouve sur le bureau du premier ministre. De son côté, Matignon promet un « retex [retour d'expérience] comme dans les armées ». Il s'agit, pour le premier ministre, d'améliorer le texte en tirant les leçons des incendies dans la Gironde et les Landes.

Deux parlementaires seront missionnés pour mener des travaux complémentaires en ce sens. Il restera ensuite à trouver une place dans un calendrier parlementaire déjà chargé. « On est très sceptiques sur l'avancement de ce dossier », confie le président du Spasdis-CFTC, Michaël Pacanowski. L'examen du budget permettra au moins aux députés de débattre sur le volet financier du Beauvau de la sécurité civile. Mais il n'est pas certain qu'un consensus émerge.

Le Beauvau est loin d'avoir mis fin à tous les débats sur l'organisation de la sécurité civile et de satisfaire toutes les demandes des sapeurs-pompiers. « Il faudrait une nouvelle concertation », résume Michaël Pacanowski. ■

FRANÇOIS-RÉGIS COUTEAU

INCENDIES

A Bordeaux, une gestion de crise « jour et nuit »

Depuis le 21 juillet, un centre opérationnel surveille le mégafeu

BORDEAUX - envoyée spéciale

Comme d'ordinaire, c'est le pompier qui prend la parole en premier. Mais cette fois, il surprend. Depuis neuf jours, il n'avait pas habitude l'assistance à des interventions aussi brèves. Jeudi 30 juillet, à 20 heures, les points chauds sont moins nombreux qu'à la réunion précédente, trois heures plus tôt, même s'ils persistent au cœur des 42 000 hectares traversés par le feu en Gironde. Comme un seul homme, la salle du centre opérationnel départemental, à la préfecture de Bordeaux, se détend. Sur les visages fatigués par les heures de travail et la complexité des problèmes à résoudre se dessine l'esquisse d'un soulagement, parfois même d'un sourire.

Au soir de ce neuvième jour de l'incendie le plus dévastateur qu'ait connu le pays depuis longtemps, un espoir commence à s'inviter dans cette grand-messe qui rythme, depuis le 22 juillet, la vie de la préfecture. Même si chacun garde les doigts croisés, de peur que le feu, qui court encore dans la tourbe, ne reparte.

Ils sont une vingtaine, au cinquième étage, massés dans leur salle sans fenêtres, au plafond bas, autour d'une longue table ovale. Tous les services impliqués dans la crise sont là, et l'ont été quasiment vingt-quatre heures sur vingt-quatre depuis le début du sinistre. De l'armée à la Croix-Rouge, en passant par la sécurité civile, la gendarmerie, la police, le

département, la métropole ou l'agence régionale de santé (ARS), chacun est à sa place, ordinateur ouvert, téléphone allumé, concentré sur la situation.

Au bout de la table, Sophie Brocas, préfète de la région Nouvelle-Aquitaine et de la Gironde, préside. Face à elle, une rangée d'écrans. A côté de la télévision, qui diffuse en continu des images muettes, deux cartes grand format montrent les routes encore fermées, l'avancée des 127 kilomètres de pare-feu et l'arrosage des 240 kilomètres de lisières.

Depuis plus de quarante-huit heures, les traits ne bougent plus et la surface brûlée ne progresse plus. Elle est là, figée, comme une tache au milieu de ce département touristique, qui tablait sur un été certes chaud après les canicules ayant frappé la façade atlantique, mais pas sur une saison de feu.

« AU CHEVET DU TERRITOIRE »

« Au début, on menait des réunions toutes les deux heures, puis on a espacé à trois », résume Georges Bos, venu en renfort du ministère de l'intérieur. A ses côtés, Alexander Grimaud, sous-préfet de Gironde, qui a derrière lui une première carrière d'urgentiste, épaula également Sophie Brocas. Entre sa présence attendue sur le terrain et les briefings avec le gouvernement – voire avec le chef de l'Etat –, ses journées sont chargées. D'autant que plusieurs de ses nuits ont été consacrées à l'évacuation des populations.

C'est depuis le centre opérationnel départemental qu'ont été conduites les opérations les plus

DE L'ARMÉE À LA CROIX-ROUGE EN PASSANT PAR LES FORCES DE L'ORDRE OU L'AGENCE RÉGIONALE DE SANTÉ, CHACUN EST À SA PLACE, CONCENTRÉ

déliçates, de l'évacuation de la presqu'île du cap Ferret à celle des quartiers périphériques de Bordeaux, le lendemain. « La nuit de vendredi à samedi, on a appelé la métropole à 2 heures du matin. Ils étaient là une demi-heure après et, à 4 heures, le Parc des expositions était prêt à accueillir », rappelle la préfète, qui cultive un goût certain pour l'efficacité. C'est aussi dans cette salle que le chef des pompiers a, vendredi vers 18 heures, grâce au travail d'anticipation, alerté sur la formation d'un pyrocumulonimbus ; un phénomène très rare en France : la colonne d'air brûlant issue du feu a produit des éclairs susceptibles d'allumer de nouveaux incendies et générer des rafales descendantes très violentes, capables de changer brutale-

ment la direction du sinistre. Pendant plusieurs heures, l'alerte est maximale. « Ce phénomène s'est produit deux fois et a menacé de recommencer une troisième », rappelle Sophie Brocas. A ses côtés, Alexander Grimaud montre sur son téléphone la photo de ce nuage à l'origine des évacuations les plus massives. Le champion qui apparaît à l'écran suffit à donner une idée de sa puissance.

« Gérer pareille crise est difficile. C'est jour et nuit », résume Georges Bos. Il est normal pour nous de venir au chevet de ce territoire. » Comme pour les pompiers, mais de manière moins visible, la préfecture de Gironde a accueilli des renforts venus des Deux-Sèvres, d'Aix-en-Provence (Bouches-du-Rhône), du Loiret et d'ailleurs. Eux aussi vivent sous les néons du centre opérationnel départemental, dont les lumières ne se sont plus éteintes depuis que le feu, lui, s'est allumé.

Un peu à l'écart des projecteurs, des compétences plus discrètes ont, elles aussi, contribué à la gestion de crise. Une cartographie capable de transformer en images des milliers de données. Ou en-

core un responsable de la Sécurité routière, incollable sur les déviations à mettre en place, mais surtout capable, en quelques appels et messages ciblés, de faire intégrer aux GPS la longue liste des routes fermées.

INFORMER LES HABITANTS

Si, jeudi soir, les jours les plus difficiles semblent derrière eux, c'est aussi parce que l'on évoque enfin les premiers retours à domicile. Sur les 220 000 personnes évacuées, 144 000 sont désormais autorisées à regagner leur logement, notamment dans les communes proches de Bordeaux. Le cas des personnes âgées, plus délicat, fait l'objet d'un point spécifique à 20 heures. « Une dépollution des Ehpad reste à réaliser avant leur retour, à cause des fumées et des suies », explique la responsable de l'ARS, après avoir échangé avec l'ensemble des directeurs d'établissement. Pour préparer ces retours, la sécurité civile, la Croix-Rouge et les ambulances sont mobilisées.

Et, comme après chaque annonce de la préfète sur les retours, les appels affluent dans la salle voisine, consacrée à l'information du public. « Dès qu'une

ville peut rouvrir, les habitants concernés appellent pour s'assurer qu'il ne s'agit pas d'une fake news ; ceux des communes voisines demandant quand viendra leur tour », résume Stéphanie Duraud, l'une des responsables du service chargé également de fournir les attestations d'évacuation nécessaires aux assurances des sinistrés et d'écouter ces milliers de personnes « ravies d'avoir une voix au téléphone ».

Jeudi soir, Sophie Brocas passe une nouvelle fois vérifier qu'entre la salle du centre opérationnel départemental et celle consacrée au renseignement du public les informations circulent correctement, afin de répondre avec précision aux questions des habitants.

Autre sujet du jour : « Le travail avec les ministères sur le plan de soutien qui pourrait être proposé aux entreprises, aux agriculteurs... Là, nous avançons avec le niveau national. Mais, en attendant, il faut très vite mettre en œuvre, à grande échelle, l'activité partielle », demande la préfète devant le centre opérationnel départemental, informée du traitement en cours des dossiers concernant 8 000 salariés. ■

MARYLINE BAUMARD



Au centre opérationnel départemental de la préfecture de la Gironde, à Bordeaux, le 30 juillet. BENJAMIN CARROT/ENCRAGE POUR « LE MONDE »

Fire-Trol 931, le « retardant » qui freine la progression des flammes

L'action de ce produit ignifuge, constitué principalement d'eau et de polyphosphate d'ammonium, peut durer plusieurs semaines

Une grande trainée rouge au-dessus de la forêt. Depuis le début des incendies en Gironde, le 22 juillet, les appareils de la sécurité civile et le fameux avion militaire A400M larguent du « retardant » pour tenter de contenir le feu qui a ravagé plus de 42 000 hectares. Mais que sait-on de ce produit ?

Comme son nom l'indique, il est utilisé pour retarder la progression des flammes et non pas pour éteindre l'incendie, en complément des bombardiers d'eau. Il est appliqué en amont du feu pour ralentir sa propagation et limiter l'inflammation des arbres et des végétaux. On parle de retardant « long terme » : s'il n'est pas lessivé par la pluie, son action peut être effective plusieurs jours voire plusieurs semaines. A la différence des mousses anti-incendie, à l'origine d'importantes pollutions aux PFAS, les retardants ne contiennent pas de polluants éternels. Un seul produit est homologué pour être utilisé par la sécurité civile : « Il s'agit du Fire-Trol 931 de la société américaine Perimeter

Solutions, qui commercialise également le Phos-Chek, son équivalent aux Etats-Unis. C'est toujours le même, il n'y a pas de PFAS dedans », explique Jean-Valère Lorenzetti, docteur en chimie et spécialisé en chimie analytique et combustion à l'université de Corse. Le produit est assez onéreux : environ 4 000 euros pour 10 tonnes transportées dans un Dash.

Pollutions ponctuelles

Professeure à l'université de Lille et chercheuse à l'unité matériaux et transformations, Maude Jimenez coordonne un projet de recherche (Prefibio), notamment avec l'Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement, pour développer une nouvelle génération de retardants avec « un faible impact environnemental ». Elle détaille la composition du produit utilisé en France : essentiellement de l'eau (80 % à 90 %), un sel retardant (le polyphosphate d'ammonium), des additifs tels que les inhibiteurs de corrosion pour éviter d'abîmer les équipe-

ments métalliques de stockage et de transport, de l'oxyde de fer (ce qui lui donne sa couleur rouge) pour marquer les zones traitées et des argiles pour rendre la solution visqueuse et lui permettre de bien adhérer à la végétation, ce qui augmente son efficacité.

« Le seul agent antifeu est le polyphosphate d'ammonium, qui contient de l'azote et du phosphore, et qui est aussi un fertilisant bien connu et largement utilisé », précise Maude Jimenez. Comme avec les épandages d'engrais, le principal risque pour l'environnement est l'effet d'eutrophisation : un enrichissement excessif en nutriments qui entraîne la prolifération d'algues et de plantes aquatiques comme les marées vertes. « Si le retardant est largué par mégardé dans des points d'eau, il peut y avoir ponctuellement eutrophisation », détaille la chercheuse. Et quand les algues meurent, leur décomposition consomme l'oxygène dissous dans l'eau et peut entraîner la mortalité de poissons ou d'autres organismes aquatiques et une dégradation de la qualité de l'eau. » Le

ruissellement de la pluie et le lessivage des sols peuvent aussi entraîner des pollutions ponctuelles des nappes phréatiques.

Ce produit a-t-il un effet sur la végétation ? « Il n'y a pas de consensus scientifique. Les études menées sont trop courtes, les produits étudiés différents et pas appliqués sur les mêmes espèces de végétation pour avoir une réponse claire », relève Lola Zavattoni, autrice d'une thèse sur les retardants (université de Lille et université de Corse) et membre du projet de recherche Prefibio. Les chercheurs qui collaborent au projet rappellent que les effets nocifs des feux de forêt et de leurs fumées toxiques sur la santé et sur l'environnement sont sans commune mesure avec la pollution liée au retardant. Dans un avis publié en juin, l'Agence nationale de sécurité alimentaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail relève que des substances présentes dans les fumées et les cendres « peuvent interférer sur le développement des plantes » ou encore « affecter les sols et les ressources en eau, avec des consé-

quences potentielles sur les écosystèmes terrestres ou aquatiques et sur la qualité des eaux destinées à la consommation humaine ».

Des études menées aux Etats-Unis évoquent toutefois un autre risque lié aux retardants : une pollution aux métaux lourds (chrome, plomb, cadmium...). Une étude publiée en 2024 dans la revue *Environmental Science & Technology Letters* a mis en évidence leur présence « à des concentrations potentiellement supérieures à certains seuils de toxicité aquatique lorsqu'ils sont rejetés dans l'environnement » après le largage de certaines substances, dont le Phos-Chek.

« Formulations prometteuses »

Les chercheurs ont estimé que l'utilisation de ces produits aux Etats-Unis avait contribué au rejet d'environ 380 tonnes de métaux lourds dans l'environnement entre 2009 et 2021. Concernant le cadmium, le fait d'en retrouver dans le retardant s'expliquerait par sa présence dans les roches de phosphate uti-

lisées pour fabriquer le polyphosphate d'ammonium.

« Le processus de fabrication a lui-même un impact environnemental », rappelle Maude Jimenez. La roche phosphatée est attaquée par de l'acide pour produire de l'acide phosphorique, qui est neutralisé avec l'ammoniac à haute température pour former du polyphosphate d'ammonium. Le projet Prefibio qu'elle pilote vise à élaborer des retardants « 100 % biosourcés et biodégradables » à partir de sous-produits de l'industrie agro-alimentaire ou de l'agriculture. L'objectif est de parvenir en 2028 à une formulation avec un impact environnemental moindre que les produits du marché, mais tout aussi efficace, et qui réponde au référentiel du Centre d'essais et de recherche sur les moyens de lutte contre les incendies de forêts. « Nous avons développé des formulations prometteuses (...), dit Lola Zavattoni. Ils fonctionnent sur des tests de feu à petite échelle ; il faut maintenant les optimiser et les tester à grande échelle. » ■

STÉPHANE MANDARD



Claude Ballion, 87 ans, à l'hôpital Pellegrin, à Bordeaux, le 30 juillet. Il a été évacué du Haillan (Gironde).
CATALINA MARTIN-CHICO
POUR « LE MONDE »

L'hôpital Pellegrin a tenu grâce à l'élan de solidarité des soignants

Le CHU de Bordeaux s'est adapté au jour le jour aux conséquences sanitaires de l'incendie qui touche la région depuis une dizaine de jours

BORDEAUX - correspondante

Neuf heures pile, jeudi 30 juillet : une nouvelle réunion de la cellule de crise quotidienne commence à l'hôpital Pellegrin, l'un des quatre sites du centre hospitalier universitaire (CHU) de Bordeaux. Autour du directeur général de l'établissement hospitalier, tous les cadres et responsables sont à pied d'œuvre, dans une organisation millimétrée. Les sujets s'enchaînent, les réponses sont données sans hésitation. En introduction, deux points soulèvent l'attention des soignants : les effets de la fumée dans la métropole depuis vendredi 24 juillet en fin d'après-midi, et la santé mentale des habitants.

Les conséquences de l'inhalation des fumées du mégafeu qui touche la Gironde depuis le 22 juillet sont scrutées de près. Les caissons hyperbares, utilisés pour traiter les intoxications au monoxyde de carbone, sont prêts. Une cinquantaine de patients pourront être traités, si besoin, même si la question n'est pas à l'ordre du jour. Chaque éventualité est anticipée. Par ailleurs, deux intoxications médicamenteuses, plutôt rares en été, interrogent les médecins présents. En effet, une décompensation peut toucher les patients les plus fragiles psychologiquement.

Surtout, les urgences du CHU ne sont pas sursollicitées : « Quand il y a de grandes catastrophes, comme les attentats de 2015 ou le Covid-19, les gens restent chez eux, et viennent moins aux urgences », sous l'effet d'une « sidération générale », explique Vincent-Nicolas Delpech, à la tête de l'hôpital universitaire. « Cela ne veut pas dire qu'ils ne sont pas malades », précise-t-il, assurant rester vigilant sur un « effet retard possible sur les maladies ». Tandis que l'orage gronde au-dessus de Bordeaux, et que la

pluie ruisselle, les bonnes nouvelles de la matinée sont présentées : la maîtrise de l'incendie se poursuit, et 84 000 Girondins reprennent, ce jour, le chemin de leur domicile, avec neuf communes rouvertes aux habitants. Alors, Vincent-Nicolas Delpech annonce la reprise habituelle et progressive des services dès lundi 3 août, avec une cellule de crise qui se met désormais en veille. Maintenant, l'idée est d'« adapter le dispositif pour durer » et surveiller autant la canicule que les incendies.

200 lits ouverts en Gironde

L'hôpital a tenu grâce à deux éléments majeurs : l'anticipation et l'élan de solidarité des soignants. La cellule de crise a été activée dès le 23 juillet au matin, avant même que l'incendie ne se propage à plusieurs territoires girondins, permettant au CHU d'être réactif dès les premières évacuations, avec l'arrivée des résidents d'un foyer d'accueil médicalisé le jour même, en provenance de Lège-Cap-Ferret.

Puis est venu, vendredi 24 juillet, l'appel au personnel volontaire du CHU, en repos ou en congés. « Nous avions le choix entre interrompre les congés des soignants dans le cadre du plan blanc, auquel ils étaient obligés de répondre, ou faire un appel à volontariat. Nous ne voulions pas choisir la première option, face à des soignants éprouvés notamment par les vagues de canicule »,

SUR 4 300 VOLONTAIRES AYANT PROPOSÉ LEUR AIDE, 430 ONT ÉTÉ MOBILISÉS, APPUYÉS PAR DES ÉTUDIANTS EN MÉDECINE ET DES MÉDECINS RETRAITÉS

poursuit le directeur général. L'appel a porté ses fruits : 4 300 volontaires ont proposé leur aide, parmi lesquels 430 ont été mobilisés, appuyés par des étudiants en médecine et des médecins retraités.

Au neuvième étage du CHU, l'unité de neurologie, habituellement fermée en période estivale pour soulager les soignants en congés, a rouvert samedi matin pour accueillir 12 patients, principalement des personnes âgées nécessitant des soins médicaux à domicile. « Vendredi, on s'est dit qu'il fallait qu'on ouvre une unité. Le soir, on l'a décidé. Samedi, nous avons accueilli les premiers patients », appuie Cécile Pegurier, cadre de santé du CHU.

Ici, Victoire Duclos, étudiante en sixième année de médecine, en congés jusqu'à la reprise de ses études, en novembre, s'est immédiatement mobilisée. Evacuée du village de Petit-Piquey, dans la commune de Lège-Cap-Ferret, à Arcachon (Gironde), où elle réside, elle opère désormais dans cette unité, nettoyant les toilettes, distribuant les repas... Laurine Frichot et Camille Dumonteil, infirmières habituellement au sixième étage, en chirurgie mixte, viennent en renfort sur leurs jours de repos.

Quant à Matthieu Bastide, médecin hospitalier dans le service AVC et personnes âgées, il a atterri dans cette unité de façon inattendue. « Je suis arrivé lundi [27 juillet], on m'a dit que je prenais en charge le service. J'ai découvert 12 patients que je ne connaissais pas », raconte-t-il. Au total, 200 lits ont été ouverts dans l'ensemble des centres hospitaliers girondins, comme les hôpitaux Saint-André et Xavier-Arnoz, dans la métropole. « L'élan de solidarité a très bien marché, les professionnels de santé ont répondu présent. On s'est réorganisé aussi dans mon propre service », ajoute-t-il.

Si le médecin ne cache pas sa fa-

« ON SE SENT PLUS DANS L'ANTICIPATION QUE DANS L'URGENCE »

STÉPHANIE CAPES
cadre supérieure de santé
au CHU de Bordeaux

tigue, avec des journées denses de 8 heures à 22 heures, il le répète, c'est « volontaire ». « Nous devons être solidaires de nos collègues pompiers, des agriculteurs... Cette solidarité nationale et des citoyens fait plaisir à voir. Des centres hospitaliers de la France entière ont proposé leur aide. Si on a tenu, c'est grâce à la solidarité hospitalière et à l'engagement des soignants. »

Lundi 3 août, Matthieu Bastide reprendra le chemin de son service. L'« unité du neuvième » devrait fermer ses portes dès vendredi soir, avec le retour des patients à leur domicile. Mais tous savent que la crise n'est peut-être pas terminée, sans que l'inquiétude gagne. « On se sent plus dans l'anticipation que dans l'urgence », note Stéphanie Capes, cadre supérieure de santé, qui précise que, dans cette unité, tout a dû être relancé : chaîne d'approvisionnement en médicaments, repas, cellule de ménage... Le tout en moins de vingt-quatre heures.

Dans sa chambre de l'unité, Claude Ballion, 87 ans, espère pouvoir rentrer chez lui « rapidement ». Evacué samedi à 13 heures de son domicile, au Haillan, au nord-ouest de Bordeaux, il n'a pas pu suivre son épouse chez leur fille, à Bruges, ville voisine. Son état de santé nécessite une prise en charge médicale quotidienne. Mais il garde le sourire, son livre à la main, ses mots fléchés à ses côtés. Sa venue dans l'unité lui a permis d'être « rassuré » et « pris en charge », dans le chaos ambiant. ■

CLAIRE MAYER

La « lutte judiciaire » préventive durcie

Le parquet de Bordeaux a renforcé les poursuites pénales contre l'emploi du feu

À 70 ans, ce retraité girondin a ses habitudes. Le voilà donc, cette fois comme tant d'autres, amassant papiers et déchets pour les brûler dans son jardin. Mais en quelques minutes, les flammes le dépassent. Le feu a été rapidement arrêté, seule sa voiture a fini calcinée ; lui a été condamné à 1 200 euros d'amende. La même semaine, un homme de 29 ans a été pris d'une envie : une cigarette au milieu de la nuit. Mais ce 23 juillet, il était au milieu d'une zone forestière, en pleine vigilance noire aux incendies. Son geste n'a provoqué aucun départ de feu, mais il lui a tout de même valu une garde à vue à Lège-Cap-Ferret et l'interdiction de mettre un pied en Gironde, dans les Landes et en Lot-et-Garonne – les trois départements sur lesquels s'étend le massif forestier des Landes de Gascogne – pour six mois.

A 19 ans, un troisième homme s'excuse en garde à vue. Il travaille dans la restauration et n'a jamais eu aucun problème avec la justice. Il n'a, dit-il, pas mesuré ce qu'il faisait. Le 25 juillet, à 3 heures, il a été interpellé avec un ami en train de tirer des feux d'artifice en direction de la plaine Bonneval et de la voie rapide, soit la seule voie d'évacuation des sinistrés à La Teste-de-Buch (Gironde). Il sera jugé en comparution immédiate le 5 août.

Comme 12 personnes depuis le 23 juillet, sur le ressort du parquet de Bordeaux, selon un bilan communiqué au Monde mercredi 29 juillet, tous les trois ont été déferés pour le même chef : « mise en danger de la vie d'autrui ». Après la mort de deux pompiers en intervention à Mérignac, en Gironde, le procureur Renaud Gaudeul, avait annoncé un durcissement des poursuites pénales contre l'emploi du feu en milieu forestier.

Jet de mégot, barbecue trop proche des bois... Les infractions à l'interdiction générale d'usage du feu – édictée à l'article 25 du règlement interdépartemental de protection de la forêt contre les incendies – sont ordinairement punies par une simple contravention de 135 euros. Même sans départ d'incendie, elles valent désormais à leurs auteurs gardes à vue et déferements pour mise en danger de la vie d'autrui, un délit puni d'un an de prison et de 15 000 euros d'amende. « Une action offensive nécessaire » dans ce que le procureur de Bordeaux qualifie de « lutte judiciaire contre les feux de forêts », au-delà des poursuites évidentes contre les auteurs d'incendie.

Selon les chiffres du ministère de l'intérieur, 275 personnes ont été interpellées depuis début juillet en France dans le cadre d'enquêtes sur des incendies, dont 70 % pour des faits volontaires. Parmi elles, en Gironde, un brancardier qui avait mis le feu à des arbustes à Lormont, le 24 juillet, et un adolescent de 15 ans qui avait incendié des broussailles non loin du foyer où il était placé à Sainte-Eulalie, le 25 juillet, sont poursuivis pour incendie volontaire et écroués.

DEUX RESTAURATEURS ONT ÉTÉ CONDAMNÉS, LUNDI, POUR AVOIR ALLUMÉ UN BRASERO DANS UNE ZONE BOISÉE DE BISCARROSSE

Pour Renaud Gaudeul, le durcissement de la politique pénale visant les imprudences est pleinement justifié par l'actualité. « Je considère que, compte tenu des circonstances actuelles et des risques pour la vie humaine, les conditions permettant de retenir la mise en danger de la vie d'autrui sont réunies pour ceux qui jettent un mégot de cigarette ou allument un barbecue en zone boisée. Il suffit d'une micro-étincelle, et ça part. »

A Mont-de-Marsan, dans les Landes, la politique pénale est la même. La procureure de la République, Alexa Dubourg, explique avoir « pris des instructions similaires à celles du parquet de Bordeaux aux fins de placement systématique en garde à vue et de défèrement aux fins de poursuites du chef de mise en danger de la vie d'autrui », et ce « même sans départ de feu causé par les agissements répréhensibles ».

Procédure accélérée

Deux restaurateurs ont ainsi été condamnés, lundi 27 juillet, à six mois de prison avec sursis après avoir allumé un brasero dans une zone boisée, lors d'un mariage à Biscarrosse. « Aucun départ de feu n'a été déploré, il s'agit uniquement de la sanction du comportement à risque », précise la procureure. Un autre homme doit être jugé, le 30 juillet, pour « destruction involontaire par incendie de bois ou forêt par manquement délibéré à une obligation de sécurité ou de prudence ». Il avait jeté un mégot.

« Le rôle du parquet, c'est de sanctionner des comportements dangereux en fonction du risque. Ceux-là sont donc sanctionnés plus fortement en vigilance noire aux feux de forêt qu'en plein mois de décembre », tranche la vice-procureure de Libourne (Gironde), Elodie Blier. Lundi, elle aussi a déferé pour mise en danger de la vie d'autrui deux retraités girondins pour avoir brûlé des végétaux dans leurs jardins. Appelés par des voisins inquiets, les pompiers étaient intervenus les deux fois.

La magistrate insiste sur la fonction pédagogique du passage devant un procureur, qui « permet de leur expliquer pourquoi ils sont là, puisqu'ils n'ont visiblement pas fait le lien avec l'actualité ; pas compris que si le feu s'étend, il peut entraîner des blessures graves ; pas compris que les gens autour d'eux ont peur ». Pour elle, la fermeté est d'avantage liée, dans le cas présent, à la rapidité de la réponse pénale qu'à la sévérité de la peine. Elle a donc opté pour une procédure accélérée : la comparution sur reconnaissance préalable de culpabilité avec déferement, permettant de conduire directement le gardé à vue devant le procureur, qui lui propose une peine. « Une audience en décembre pour les juges n'aurait eu aucun sens. Là, au moins, je me dis qu'ils ne recommenceront peut-être pas cet été. » Les deux retraités ont été condamnés à 50 jours-amendes à 10 euros.

Alors que la météo se fait plus clémente et les nouvelles sont de plus en plus rassurantes sur la stabilisation du mégafeu, la vice-procureure de Libourne prévient : elle appliquera systématiquement cette politique pénale « tant que le risque existe. Et le risque va durer encore des mois ». Les pompiers confirment que, même quand le feu sera fixé, la surveillance durera au moins jusqu'à l'hiver, pour éviter tout risque de reprise. ■

LUCIE SOULLIER

Les associations en quête de financement

Quelque 1,5 million d'organisations actives en France appellent à mettre fin aux coupes budgétaires

La campagne de communication se veut «*joyeuse et populaire*». Le Mouvement associatif, qui rassemble la moitié du secteur, et France générosités, syndicat professionnel qui fédère les associations et fondations faisant appel aux dons et legs, célèbrent cet été le 125^e anniversaire de la loi du 1^{er} juillet 1901 consacrant la liberté de s'associer dans un but non lucratif, sans autorisation préalable. Une loi à l'origine d'une exception française méconnue : l'immense succès de ces organisations. En France, elles sont 1,5 million actives – bien plus que dans les autres pays d'Europe –, rassemblent 13 millions de bénévoles et emploient 1,8 million de personnes, soit 10 % des salariés.

La fête n'est cependant pas aussi gaie qu'elle aurait dû l'être. «*La France qui (se) bat*», selon le slogan retenu, souffre d'une situation financière inédite : «*L'Etat a fait passer ses financements de 11,7 milliards en 2023 à 7,5 milliards en 2026, et il veut encore les réduire. Tandis que les associations doivent faire face à une hausse de leurs coûts et salaires, due à l'inflation, et à une hausse des besoins sociaux, avec une pauvreté qui a atteint un niveau record*», explique Martin Bobel, vice-président du Mouvement associatif. La ministre des sports, de la jeunesse et de la vie associative, Marina Ferreri, avait revendiqué devant les députés, fin avril, une hausse de 44 % des moyens alloués au secteur entre 2019 et 2023, tout en reconnaissant la «*fragilité*» et les «*difficultés*» de celui-ci.

« Sur le fil du rasoir »

Les associations se sont engagées dans une course aux financements et aux économies, sans toujours parvenir à maintenir leurs activités et leurs postes. Elles ont perdu près de 12 300 emplois en 2025, selon ESS France, qui représente les acteurs de l'économie sociale et solidaire.

La fédération France Nature Environnement a pu tirer son épingle du jeu en lançant dès 2016 une diversification de ses ressources : son budget a été porté de 3,5 à 5 millions d'euros par an, malgré une baisse des fonds publics, qui représentent désormais 40 % du total, au lieu de 80 %. «*Le mécénat a peu progressé, car les entreprises nous considèrent comme une association militante. Ce qui a beaucoup augmenté, c'est notre collecte auprès des particuliers, et nous commençons à solliciter les organisations philanthropiques*», détaille son directeur général, Jean-François Julliard, qui s'inquiète d'une arrivée potentielle au pouvoir du Rassemblement national, favora-

ble par exemple à la suppression de l'Agence de la transition écologique (Ademe) et de l'Office français de la biodiversité.

L'association de solidarité et d'insertion Le Relais, née en 1981 à Bourges, a créé en 2018 un groupement économique solidaire, qui lui a notamment permis de mutualiser les fonctions de support et les commandes avec d'autres organisations. Mais ces réductions de coûts n'ont pas suffi. «*J'ai dû procéder cette année, pour la première fois, à des licenciements économiques, et je vais devoir recommencer. Il faudra aussi rendre nos chantiers d'insertion par l'activité économique plus productifs, en accueillant des salariés qui cumulent un peu moins de freins à l'emploi*», déroule avec regret son directeur général, David Souchet.

A La Cravate solidaire, qui aide gratuitement les personnes en situation précaire à réussir leurs entretiens d'embauche, «*on est sur le fil du rasoir depuis deux ans. Cela rend l'ambiance pas très agréable*», décrit Nicolas Gradziel, qui dirige l'antenne parisienne. L'associa-

La Fondation BNP Paribas et l'association Ashoka France proposent d'« oxygéner le cadre fiscal »

tion développe des conventions avec des entreprises pour organiser collectes de vêtements, team building et coaching de candidats à l'emploi. Elle a créé une formation destinée à sensibiliser les recruteurs à la non-discrimination, tout en veillant à ce que cette activité reste sous le seuil des 78 596 euros par an exonérés d'impôts. L'ensemble des salariés appelle chaque semaine des entreprises afin de les convaincre de lui verser la taxe d'apprentissage, qui représente désormais un dixième du budget. Les associations culturelles sont très touchées. «*On tient en travaillant énormément pour*

des salaires dérisoires. Mais beaucoup doivent se reconvertir», regrette Clémentine Baert, directrice artistique de la compagnie de théâtre A & P, à Bagnolet (Seine-Saint-Denis). Elle peine à monter son prochain spectacle participatif, inspiré d'une résidence au sein de l'Assistance publique-Hôpitaux de Paris mise en place par le Festival d'automne : «*Nous avons dû trouver un mécène, en nous assurant que nous pourrions parler de tout. Et recourir au crowdfunding, comme à la création de notre compagnie, il y a vingt et un ans.*» A & P a lancé sa campagne sur HelloAsso, plateforme de paiement utilisée sans frais par 450 000 associations. Son vice-président, Jean-Christophe Boyer, y note «*une hausse de 30 % des collectes par rapport à 2025, grâce aux initiatives des responsables d'association*». Tout progresse : les adhésions (+ 30 %), la billetterie pour des événements (+ 20 %), les boutiques en ligne (+ 50 %), les dons (+ 24 %) et le crowdfunding (+ 17 %).

L'urgence pousse à l'action. La Fondation de France et de nom-

breuses autres organisations philanthropiques ont rehaussé et adapté leur soutien aux associations. Autre piste : «*développer le mécénat des entreprises, puisque seulement 9 % en font*», soutient Valérie Daher, directrice générale de la Break Poverty Foundation. Celle-ci ambitionne d'étendre ses actions de prévention de la pauvreté des enfants et des jeunes à 100 territoires d'ici à 2030, en fédérant entreprises, associations et collectivités locales. Mais la progression des financements privés, qui représentaient 5 % des ressources des associations en 2020, demeure limitée.

Loteries solidaires

La Fondation BNP Paribas et l'association Ashoka France, qui promeut l'entrepreneuriat social, ont invité, le 6 juillet, une centaine d'organisations à réfléchir à un manifeste commun qui propose d'«*oxygéner le cadre fiscal*» des associations, de favoriser leur accès aux marchés publics, de leur réserver une quote-part des droits de succession...

France générosités tente, elle, de promouvoir une loi qui autoriserait les loteries solidaires, des jeux d'argent dont une partie des mises est reversée aux organisations sans but lucratif. Selon sa déléguée générale adjointe, Sarah Bertail, «*elles existent dans sept pays européens, et [le syndicat a] commandé une étude qui a estimé qu'en France, elles pourraient rapporter 800 millions d'euros par an.*»

Le Mouvement associatif réfléchit lui aussi à la création de nouvelles contributions, ainsi qu'à rendre les financements publics plus transparents et moins aléatoires. Il avait organisé, en octobre 2025, la première journée de mobilisation de son histoire, en dénonçant les coupes budgétaires. Le mois suivant, il élargissait à sept nouvelles régions sa cellule d'accompagnement, PrevAsso, expérimentée en Occitanie, ce qui a permis d'aider 202 associations à pérenniser quelque 2 000 emplois. Il lancera en septembre sa troisième enquête sur la situation financière de ses membres. ■

CLAIRE ANÉ



Rassemblement organisé par Le Mouvement associatif pour alerter sur la situation critique du secteur associatif, à Paris, le 11 octobre 2025. GEOFFROY VAN DER HASSELT/AFP

« Faire le plus possible avec le moins de moyens possible »

Le sociologue du politique Thomas Chevallier revient sur la baisse des financements publics en faveur des associations, et sur ses impacts

ENTRETIEN

Thomas Chevallier est chargé de recherches au fonds de la recherche scientifique, au sein de l'université catholique de Louvain (Belgique). Il décrypte les choix des associations, alors que les subventions font de plus en plus défaut.

Comment le financement des associations a-t-il été fragilisé ?

Pendant longtemps, le rôle des associations, en France, a été consensuel, et la subvention couvrait un champ très large. Mais les années récentes ont été marquées par un changement d'attitude, et

elles sont parfois maintenant dénoncées comme des organisations «*assistées*».

Des secteurs considérés comme non productifs, ou politisés, sont particulièrement touchés : la culture, les associations environnementales, celles qui défendent les droits des femmes ou encore les minorités ou les migrants. On voit aussi le monde de l'éducation populaire, dédié à la jeunesse, à la petite enfance et aux loisirs, mourir à petit feu.

Quelles sont les conséquences pour les associations ?

Une partie des associations est paralysée et ne parvient pas à pen-

ser ses actions en dehors de la subvention. D'autres se tournent vers la philanthropie et le mécénat, parfois de façon contrainte, en se demandant d'où vient l'argent et dans quelle mesure elles pourront conserver leur autonomie.

Les responsables d'association doivent consacrer de plus en plus de temps et de moyens à chercher des fonds publics et/ou privés. En outre, une part importante des financements est accordée si l'on répond à des appels à projet, qui sont prescripteurs et qui peuvent nécessiter d'adopter des pratiques contraires à ses principes – tri des publics, délation...

Les aides et commandes publi-

ques peuvent aussi être conditionnées au respect d'une certaine neutralité. Il en résulte une perte de sens, pour les bénévoles comme pour les salariés.

La philanthropie évolue-t-elle en fonction de ce changement ?

La France est l'un des États où les incitations fiscales au don sont les plus élevées, ce qui a favorisé le développement du secteur philanthropique. On perçoit une évolution de celui-ci : alors que ses acteurs affichaient une neutralité, une partie d'entre eux se disent que la démocratie est menacée par la montée de l'extrême droite, et qu'ils doivent se positionner.

Les associations peuvent-elles s'adapter en réduisant leurs coûts ?

On observe une rationalisation par la contrainte : les associations sont poussées par les pouvoirs publics à faire le plus possible avec le moins de moyens possible, et aussi à mutualiser leurs moyens, à fusionner, voire à être aspirées comme dans le cadre de la filialisation au sein du Groupe SOS.

Quels sont les leviers mis en œuvre par les associations et ceux qui pourraient l'être ?

Tout un courant lié à l'entrepreneuriat social prône de jouer le jeu : s'adapter, assumer une lu-

crativité limitée et ce que certains chercheurs nomment une «*start-upisation*», mesurer son impact... Des consultants se spécialisent dans la production d'indicateurs qui ne servent à rien, et il n'est pas certain que les associations qui les sollicitent soient plus efficaces.

D'autres associations refusent d'avoir des activités marchandes. Un des leviers possibles serait de demander des cotisations, mais il est peu mobilisé : la subvention est vue comme une façon de redistribuer les richesses, sans avoir à demander aux personnes de payer pour le service rendu. ■

PROPOS RECUEILLIS PAR CL. A.

La Courte Echelle pousse la magistrature à s'ouvrir

Fondée par le juge Youssef Badr en 2021, l'association soutient des étudiants en droit d'origine modeste

Elle avait prévu tout le dispositif. Pour prendre connaissance des résultats des épreuves écrites du concours d'entrée à l'Ecole nationale de la magistrature (ENM), vendredi 24 juillet, Emma Sayah, 24 ans, avait décidé de faire face à l'océan Atlantique, près de Concarneau (Finistère), où ses grands-parents possèdent une maison. Elle a laissé à sa maman le soin de consulter le site de l'ENM et de lui annoncer la nouvelle. En 2025, pour sa première tentative, elle avait procédé de la même manière. Cela ne lui avait pas porté chance.

Alors, forcément, quand elle a vu sa mère, le visage en pleurs, elle a pensé qu'elle avait de nouveau échoué. Titulaire d'une double licence de droit-philosophie à l'université Paris-Nanterre et d'un master de Sciences Po Paris, Emma Sayah a mis quelques minutes avant de comprendre que les larmes de sa maman étaient de joie et qu'elle était bien admissible. *«J'ai immédiatement fondu en larmes»*, dit celle qui a toujours rêvé de devenir juge pour enfants.

Immédiatement, elle pense annoncer la nouvelle à deux personnes, déterminantes dans sa réussite : Youssef Badr, premier vice-

président adjoint au tribunal judiciaire de Bobigny et fondateur de l'association La Courte Echelle, et son tuteur, Patrick Titium, membre du Conseil supérieur de la magistrature (CSM). « *Sans lui, je n'aurais jamais décollé en culture générale...* », confie Emma.

Née d'un père d'origine algérienne et d'une mère mi-bretonne mi-alsacienne, Emma Sayah a grandi à Brunoy (Essonne), dans un milieu plutôt modeste. C'est en 2024 qu'elle entre en contact avec La Courte Echelle pour espérer trouver un stage. Elle en décroche un immédiatement, de plusieurs mois, à la cour d'appel de Paris. Puis, l'association lui propose un tuteur pour l'accompagner dans la préparation du concours de la ma-

gistrature. Ce sera Patrick Ittium, 67 ans, qui a été pendant dix-sept ans chef de cabinet du président de la Cour européenne des droits de l'homme. Sans connaître Youssef Badr, il s'était manifesté de lui-même auprès de l'association. « *Venant d'un milieu modeste, j'aurais aimé pouvoir bénéficier d'un tel soutien quand j'étais étudiant* », confie-t-il.

Homogénéité sociologique

Fondée en 2021 par Youssef Badr, La Courte Echelle, devenue d'utilité publique en 2023, s'est fixée comme objectif de soutenir les étudiants en droit d'origine modeste, et d'introduire de la diversité, notamment dans la magistrature, réputée pour sa grande homogénéité sociologique. Recherche de stage, conseils d'orientation, accompagnement, tutorat... les cinq bénévoles de l'association proposent un large échantillon de coups de main, tous gratuits.

Auteur du livre *Pour une justice aux 1000 visages* (Editions de l'Aube, 2025), plaider en faveur d'une justice plus diversifiée, Youssef Badr sait qu'il doit sa carrière de juge à un professeur de procédure civile et à un magistrat, qui avaient décidé de le prendre sous leur aile, pour l'aider à prépa-

rer le concours de l'ENM. «*La Courte Echelle est une façon de redonner ce qu'ils m'ont donné*», confie celui qui a été porte-parole de l'ancienne ministre de la justice Nicole Belloubet (2017-2020).

Le 19 juin, la carrière du magistrat franco-marocain et son association sont bouleversés par une virulente campagne de menaces orchestrée par l'extrême droite. La veille, le magistrat de Bobigny vient de condamner Erik Tegnér, fondateur et directeur de la revue d'extrême droite *Frontières*, à six mois de prison avec sursis et 10 000 euros d'amende pour avoir divulgué les données personnelles (nom, prénom, ville où ils exercent) d'avocats spécialisés en droit des étrangers, dans un article publié en 2025. Immédiatement, le collaborateur de CNews poste sur les réseaux sociaux une vidéo qui dénonce ce juge « *qui dit qu'il y a trop de Blancs dans la justice* », « *un juge rouge qui fait de l'entrisme* ».

Quelques jours plus tard, dans une vidéo, Damien Rieu, un collaborateur de Marion Maréchal que Youssef Badr a également condamné, dans une autre affaire, vilipende « *un juge proche des Frères musulmans* », ajoutant « *c'est la charia avant l'heure* ». Dans un post sur X, Alexandre Cormier-Denis, collaborateur de *Frontières*, le présente comme « *un militant de gauche qui souhaite mousser les candidatures de Maghrébins et d'Africains au sein de la magistrature* » en joignant un lien vers l'association La Courte Echelle.

Depuis, trois procédures pénales, notamment pour diffamation, sont en cours. « Ça a été des semaines particulièrement dures. Mais aujourd'hui la mission de La Courte Echelle n'a jamais eu autant de sens », confie Youssef Badr. L'association, qui a accompagné en tutorat pas loin de

La campagne de haine de l'extrême droite a soulevé un élan de solidarité parmi les confrères de Youssef Badr

500 élèves depuis quatre ans, a réussi, en 2026, à rendre une douzaine d'entre eux admissibles au concours de la magistrature (sur 400 au premier concours), contre seulement 3 ou 4, les années précédentes.

La campagne de haine de l'extrême droite a par ailleurs soulevé un élan de solidarité chez les professionnels du droit. « *On a reçu une centaine de propositions de nouveaux parrains* », confie Youssef Badr. Et un appel téléphonique d'Emmanuel Macron, en personne, pour lui manifester son soutien et l'encourager à continuer son travail au sein de son association.

« Beaucoup de tension »

En master de droit en 2025, Lison Badin n'avait reçu aucune réponse à ses courriers de demande de stage. Rien, pas même un refus. En désespoir de cause, elle contacte La Courte Echelle. L'association lui propose de travailler plusieurs semaines, en avril et mai 2026, auprès de Youssef Badr, au tribunal de Bobigny. Elle se souvient très bien de l'audience d'Erik Tegnér. « *C'était surprenant de voir autant de gens en colère. Il y avait vraiment beaucoup de tension...* », dit-elle. Cela ne l'a pas découragée. « *Ça m'a confirmé ce que j'étais ce que je voulais faire. J'aime les audiences,*

j'adore entendre les histoires des gens », confie-t-elle.

Après deux tentatives au concours, et malgré le tutorat de l'association, Clémence Chicherio a, elle, dû renoncer, en 2022. « *Ma première réaction a été le rejet. La magistrature ne veut pas de moi, alors je ne veux plus d'elle*, raconte celle qui rêvait d'être juge depuis l'âge de 8 ans. *Mais Youssef Badr a eu immédiatement des paroles très apaisantes, presque des médicaments.* » L'association lui parle alors d'autres concours, puis lui propose un stage à la cour d'appel de Paris, qui va déboucher sur un premier emploi au ministère de la justice. « *J'ai découvert le monde de l'administration pénitentiaire et je vais passer les concours pour y entrer. Une porte s'est fermée et d'autres se sont ouvertes* », conclut-elle.

De son côté, Rania Zorko a été admissible en 2026. Cela fait presque cinq ans qu'elle est suivie par l'association, depuis qu'elle a contacté directement Youssef Badr par e-mail, pour lui demander un stage. Elle en obtient un auprès de Jean-Baptiste Acchiardi, à l'époque premier vice-président au tribunal judiciaire de Bobigny. Elle est restée depuis en contact avec les deux juges. *« Magistrat, ce n'est pas un métier à portée de main. Il faut croire en soi et ce n'est pas si simple quand on vient d'une famille modeste. Eux, ils ont toujours été d'un soutien sans faille »,* confie-t-elle.

Quand elle a annoncé la nouvelle de son admissibilité à son tuteur, Patrick Titiun, Emma Sayah a reçu dans la foulée, une proposition de sujet dans la perspective de la préparation du grand oral, qui aura lieu au mois d'août. «Que faut-il penser des menaces sur les concerts de Barbara Butch ? » ■

GRÉGOIRE BISEAU

Gabriel Attal ne peut pas interdire au RN d'utiliser le terme « renaissance »

La justice a rejeté la demande du parti Renaissance, qui s'opposait à l'emploi de son nom par l'extrême droite pendant la campagne

Le tribunal judiciaire de Paris a rejeté en référé, dans un jugement rendu jeudi 30 juillet, la demande du parti Renaissance qui visait à interdire au Rassemblement national (RN) et à Marine Le Pen d'utiliser l'expression « la renaissance » pour sa campagne présidentielle, dans les slogans et les affiches de la candidate. Le référé est une procédure judiciaire particulière, ne se prononçant pas sur le fond d'un contentieux, mais répondant seulement à la question : faut-il mettre en place des mesures provisoires afin de répondre à un problème urgent ?

Faute d'avoir la certitude que la justice se prononce avant la présidentielle dans le cadre d'une procédure ordinaire, dont les délais sont de l'ordre d'un an, le parti de Gabriel Attal s'était contenté d'un référé pour tenter d'obtenir l'interdiction provisoire pour le RN d'utiliser l'expression « la renaissance » pendant la campagne.

Mi-juillet, Renaissance avait donc assigné en justice le RN et sa dirigeante pour « contrefaçon de marque » et « parasitisme ». Son éligibilité à peine recouvrée, le 7 juillet, Marine Le Pen avait en effet dévoilé une affiche exaltant le thème de « la renaissance » : celle de la France autant que celle de la candidate. Sur cette affiche au fond bleu foncé, Marine Le Pen apparaît seule, souriante, les bras largement écartés et le regard levé vers le ciel. Au-dessus d'elle, le slogan « *pour la France, la renaissance* », inscrit en grandes lettres.

« Notre identité "Renaissance" qui désigne notre mouvement politique depuis 2019 ne peut être détournée dans le seul but de créer une confusion dans l'esprit des

électeurs », avait dénoncé le parti de Gabriel Attal, lui-même candidat à la présidentielle. « *Ce détournement n'est pas anodin: il vise manifestement à exploiter la notoriété de notre mouvement en s'appropriant un élément essentiel de son identité, à savoir son nom* », avait-il ajouté.

« Pas de confusion »

Dans un communiqué faisant suite à la décision, le tribunal a précisé que, sur la question de la contrefaçon, « *le slogan litigieux est utilisé pour une offre politique et non pour un produit ou pour un service* », et considéré qu'il n'entre pas dans « *le domaine du droit des marques* ». Quant au parasitisme, le tribunal a retenu que l'utilisation du nom commun « *la renaissance* » ne « *suscite pas de confusion avec le nom propre "Renaissance"* », « *ni ne laisse croire à une collaboration entre les deux mouvements politiques et ne tire ainsi aucun avantage* ».

« Les usages litigieux du signe “la renaissance” s’inscrivent systématiquement dans le contexte de la présentation et de la promotion de la candidature de M^{me} Le Pen, qui repose sur une notoriété indépendante », ont précisé les juges dans leur décision, consultée par *Le Monde*. Et de

« Le slogan litigieux » n'entre pas dans « le domaine du droit des marques », a considéré le tribunal

poursuivre: « *Quand bien même [le RN] ne pouvait pas ignorer la proximité entre le signe litigieux et le nom du parti Renaissance, (...) une telle proximité n'est pas en elle-même la reprise d'un investissement constituant une valeur économique* ».

Au-delà de ces deux notions de droit commercial invoquées par le parti macroniste, le tribunal a estimé que la reprise de ce mot « *n'aurait pu constituer un trouble manifestement illicite que s'il visait à tromper l'électeur, ce qui n'est pas le cas ici* ».

En outre, le tribunal a aussi rejeté la demande du RN et de Marine Le Pen pour procédure abusive, estimant que Gabriel Attal et son parti avaient « *seulement commis une erreur juridique sans intention de nuire* ». Renaissance devra tout de même régler respectivement 5 000 euros à Marine Le Pen et au RN, pour leur permettre de rembourser leurs frais d'avocat.

Le parti de Gabriel Attal a annoncé, dans un communiqué, faire appel, jugeant notamment que « *la question posée dépasse ce dossier* »: « *Le nom d'un parti peut-il être repris librement par une formation politique concurrente ?* »

Le RN a pour sa part salué, dans un communiqué, une « victoire judiciaire pour Marine Le Pen » et évoqué un « camouflet pour Gabriel Attal », qui « entendait priver le Rassemblement national et Marine Le Pen de leur liberté d'expression en s'accaparant dans le débat public un simple mot de la langue française ». « La propension du parti Renaissance à confondre la vie commerciale avec la vie politique a ses limites », a ajouté le parti d'extrême droite. ■

LAURA MOTET

TRAFIC DE DROGUE



Un point de vente de stupéfiants et un guetteur, dans les quartiers nord de Marseille, le 25 novembre 2025. LAURENT VAN DER STOCKT POUR « LE MONDE »

Les violences du narcotrafic se concentrent sur les points de deal

« Paillassonnages », « rafalages » et « jambisations » : à partir de sources policières et judiciaires récentes, décryptage de l'hyperviolence liée au trafic de drogue

Les comptes rendus policiers, d'où qu'ils proviennent en France, partagent la même mention géographique : « à proximité d'un point de deal ». L'âge des victimes, comme celui des assaillants, dépasse rarement la vingtaine d'années. Les forfaits – tirs dans les jambes, les bras, l'abdomen, mais aussi rafales sur les portes ou les murs... – portent comme signature celle du travail mal fait. Ces règlements de comptes atteignent pourtant leur objectif : démontrer sa force et semer la terreur. Nantes, Grenoble, Lyon, Valence, Toulouse, Marseille, mais aussi Reims (Marne), Alès (Gard) ou Roubaix-Tourcoing (Nord)... depuis le début du printemps, les lieux de vente du trafic de stupéfiants sont le théâtre d'assauts à l'arme automatique réguliers, dans une situation sous haute tension à l'échelle nationale, illustrée mi-juillet par les graves intimidations dont a fait l'objet le maire d'Alès, Christophe Rivenq (Les Républicains, LR), qui a dû être exfiltré de son domicile en urgence après avoir reçu des menaces liées au narcotrafic.

A partir de statistiques policières, notes de synthèse et documents judiciaires récents, *Le Monde* dresse un tour d'horizon de l'évolution des violences liées à la maîtrise des points de deal. Les données chiffrées consolidées, portant sur les quatre premiers mois de 2026, font état de 116 assassinats et tentatives d'assassinats liés au narcotrafic, soit une augmentation de 5 % par rapport à la même période de l'année

précédente. « L'immense majorité des violences sont commises sur les lieux liés aux trafics de stupéfiants, et correspondent pour beaucoup à des reprises de points de deal », précise Annabelle Vandendriessche, cheffe du service d'information, de renseignement et d'analyse stratégique sur la criminalité organisée (Sirasco).

Moins de points de deal Entre la fin de 2021 et le début de 2026, le nombre des points de deal est passé en France de 4 034 à 2 637. Cette baisse drastique, conséquence notamment de la pression policière, fruit d'une priorité gouvernementale, renforce la tension autour des points de vente restants. Ces machines à cash, pouvant rapporter plusieurs dizaines de milliers d'euros par jour, sont particulièrement disputées lorsque le dirigeant est incarcéré – par ses concurrents, mais aussi parmi ses lieutenants.

Les modes d'action n'ont désormais plus grand-chose à voir avec la notion historique de « règlement de comptes ». Elle impliquait jadis, dans les statistiques policières, que la victime soit « un malfaiteur d'envergure ». Cette définition, mise à jour depuis quelques années par l'office central de lutte contre le crime organisé pour mieux coller à la réalité, embrasse désormais tous les « malfaiteurs », même ceux du bas de l'échelle, dans un contexte de criminalité organisée. Entre 2021 et 2025, la tendance est donc à la hausse, avec + 28 % d'assassinats et tentatives d'assassinats. « Viser une personne importante nécessitait du

savoir-faire, une certaine préparation. Là, il s'agit d'intimider l'adversaire, et peu importe la cible, souligne la patronne du Sirasco. Il suffit, aujourd'hui, d'avoir de l'argent pour aboutir à un assassinat, que ce soit en utilisant les services d'organisation criminelle comme la DZ Mafia ou en recrutant un mineur inexpérimenté via une annonce sur Internet. »

Des auteurs de plus en plus jeunes Cette évolution s'accompagne d'un rajeunissement des auteurs : 30 % de tireurs sont âgés de moins de 30 ans, selon les derniers éléments statistiques. Constatant l'essor de ces « rafalages » opérés par des tireurs désormais peu aguerris, les enquêteurs notent en conséquence le risque très élevé de victimes collatérales. Le 8 juillet 2025, peu après minuit, un commando armé avait ainsi fait irruption dans un appartement du 5^e arrondissement de Marseille et assassiné son occupante. Une « erreur de cible », d'après l'enquête, qui a abouti à la mise en examen, au début de juin 2026, de quatre suspects, âgés d'à peine 20 ans. Mais les contrats ne portent pas uniquement sur des individus à écarter. Ces derniers mois ont été marqués par une augmentation des « rafalages » de portes et des incendies criminels. Ces pratiques, inaugurées par les groupes criminels marseillais, ont été reprises dans la zone sud-est, puis à Lyon, et les tirs sur les portes du domicile de la famille d'un concurrent sont désormais documentés.

La région lyonnaise figure parmi les points chauds de ces derniers

LA « VENTE EN MOBILITÉ », AMORCÉE DURANT LE CONFINEMENT A POURSUIVI DEPUIS SA MONTÉE EN PUISSANCE

mois. « Depuis le début de l'année, on compte 87 tentatives d'homicide à Lyon, soit déjà plus que sur l'ensemble de l'année 2025, où 69 avaient été recensées », précise Thierry Dran, le procureur de Lyon. « Cette très nette augmentation est liée à la lutte de territoire actuelle sur les plus de 200 points de deal de l'agglomération. On constate notamment une hausse des « jambisations » [méthode consistant à tirer en visant les jambes de la victime] mais aussi des « paillassonnages » [mise à feu criminelle d'un paillason ou d'une porte d'entrée en guise de représailles], deux ou trois chaque semaine pour l'une comme pour l'autre de ces techniques, encore très rares il y a de cela deux ans. Le 11 mai, à Décines, dans la banlieue de Lyon, un incendie criminel, en lien avec le narcotrafic, a fait trois victimes n'ayant aucun lien avec les luttes entre réseaux criminels.

Engrenage Ces conflits de territoire entre groupes rivaux constituent souvent un engrenage : un acte entraîne ses représailles, ou désinhibe des voisins, engendrant parfois un cycle de violence. Ce fut le cas à Clermont-Ferrand, en 2025, où ont été recensés quatre homici-

des sur fond de trafic de stupéfiants en seulement six mois. La bouffée de violences avait surpris par sa soudaineté, dans une ville jusque-là épargnée, mais ne s'était pas inscrite dans la durée. « Depuis l'automne 2025, ça s'est beaucoup calmé, mais c'est très équivoque à interpréter, relève Eric Serfass, procureur de la République de Clermont-Ferrand. Le fait que ce soit calme ne veut pas dire qu'il n'y a pas de trafic, cela peut tout à fait signifier qu'il y a un monopole ou ententes. » Selon le magistrat, deux des quatre points de deal permanents de la capitale auvergnate ont disparu depuis l'été 2025, étouffés par la pression policière et judiciaire. Les deux derniers, des quartiers périphériques de la Croix-de-Neyrat et de La Gauthière, diffèrent des points chauds marseillais ou lyonnais. Plus modestes, gérés localement, ils semblent moins de nature à aiguiser l'appétit d'équipes concurrentes.

Comme autant de signaux faibles, d'autres faits de violences, sans victimes mortelles ceux-là, ont aussi marqué des villes jusqu'alors préservées des luttes brutales pour s'approprier les points de vente : Toul et Tomblaine (Meurthe-et-Moselle), Hérouville-Saint-Clair (Calvados) ou encore Châteaurox figurent sur cette liste. A Amiens, une note blanche de la police judiciaire mettait en lumière, à l'été 2025, les recompositions constantes des points de deal, soulignant que des appartements du centre-ville, loués par le biais de plateformes telles que Booking, servaient aussi bien de lieu de stockage de la marchandise

que de repli. A la suite de la mort du vendeur d'un point de deal historique du nord de la ville, à l'été 2023, la zone de transaction avait ainsi été délocalisée à 700 mètres de là, près de l'université.

« La violence est aussi un indicateur de concurrence entre les organisations, qui ont besoin d'agrandir leur bassin de vente en renforçant la pression sur les concurrents, d'autant que les prix actuellement ont plutôt tendance à diminuer, explique Christian Ben Lakhdar, économiste spécialiste des marchés illicites. Le fait que les points de deal soient désormais tous multiproduits, notamment en proposant de la cocaïne et des drogues de synthèse, particulièrement rentables, les rendent encore très attractifs. On observe que ces missions violentes sont de plus en plus externalisées, autour d'organisations qui proposent des prestations de service criminel. »

Amateurisme et messageries cryptées En ce qui concerne les contrats, proposés en passant par les messageries, le prix pour tuer est souvent indiqué par un simple mot, « mission » ou « dodo ». Les tarifs s'élèvent généralement à quelques milliers d'euros. Mais les payeurs n'honorent pas toujours leurs promesses, en particulier quand les offres dépassent les 10 000 euros. L'amateurisme de ces assaillants inexpérimentés facilite les enquêtes pour retrouver les exécutants, qui laissent souvent sur les scènes de crime de nombreux indices. Ce fut le cas pour l'homicide, à la fin d'octobre 2025 à Clermont-Ferrand, d'un jeune de 20 ans : deux jours seulement après la fusillade, un jeune Marseillais de 18 ans, suspecté d'être lié à la DZ Mafia, avait été interpellé puis mis en examen. Le rôle central des messageries cryptées dans les communications rend, en revanche, plus complexe la recherche des commanditaires. D'autant que la figure du recruteur, placé entre le commanditaire et l'exécutant, cloisonne encore un peu plus l'accès au réseau criminel par les enquêteurs.

En corollaire de cette violence exacerbée, touchant les « petites mains » du trafic, certains postes du bas de l'échelle, opérant directement sur les lieux de vente, commencent à manquer de candidats. Sur certains points de deal, les tarifs journaliers des charbonniers et des guetteurs ont ainsi pu être relevés de quelques dizaines d'euros ces derniers mois, afin de les rendre plus attractifs.

« Narcolivraison » La fermeture régulière des points de vente physiques, associée aux sentiments d'insécurité pour les clients, a, par ailleurs, contribué à favoriser l'essor des plateformes commerciales numériques, par le biais des messageries et des réseaux sociaux. Comme le souligne une note de police du début de 2026, décryptant les évolutions du marché parisien, la « vente en mobilité », amorcée durant le confinement lié au Covid-19, a poursuivi depuis sa montée en puissance, avec une baisse de 40 % des points de deal physique dans la capitale ces trois dernières années. Ces réseaux de « narcolivraison », s'appuyant sur des centrales d'appel, ont accentué la disponibilité des produits stupéfiants, en facilitant la rencontre entre l'offre et la demande, dans un contexte moins violent.

Cette paix demeure cependant fragile. Le 5 juin, c'est à proximité du mur d'enceinte de la maison d'arrêt de Seysses, en Haute-Garonne, qu'un adolescent de 17 ans a été tué d'une balle dans la poitrine. Selon les premiers éléments d'enquête, il était employé comme pilote de drone pour ravitailler les détenus en stupéfiants. ■

ARTHUR CARPENTIER
ET THOMAS SAINTOURENS

Damien Martinelli : « Il y a peu de limites dans le passage à l’acte »

Le procureur de la République de Nice évoque les faits de violence liés au trafic de drogue dans sa ville, et dresse un état des lieux des évolutions des réseaux criminels, du recrutement de la main-d’œuvre et de la lutte antistupéfiants

ENTRETIEN

Damien Martinelli est le procureur de la République de Nice depuis septembre 2023. Les phénomènes criminels liés aux trafics de stupéfiants sont particulièrement prégnants dans cette ville, tant en raison de la puissance des groupes organisés locaux que de la proximité de Marseille et de la frontière italienne. Le quartier des Moulins, épicerie des trafics, mais aussi de la lutte antistupéfiants menée par les services répressifs locaux, a notamment été marqué, dans la nuit du 17 au 18 juillet 2024, par un tragique incendie criminel ayant entraîné la mort de sept victimes innocentes, toutes membres de la même famille. Le magistrat dresse un état des lieux de l’évolution du narcotraffic et des solutions mises en œuvre pour le contrer.

Il y a quelques jours, le maire d’Alès (Gard), très engagé dans la lutte contre le narcotraffic, a dû être exfiltré de chez lui par le RAID, à la suite d’une accumulation de menaces. Quel rôle les élus locaux ont-ils à jouer contre le trafic ?

Ce qui se passe à Alès est préoccupant et paraît s’inscrire malheureusement dans une continuité. L’ensemble des acteurs qui luttent contre le narcotraffic constitue une gêne pour les réseaux criminels. A cet égard, les maires ont plusieurs leviers d’action, notamment avec la police municipale. Outre les enjeux centraux liés à la vidéoprotection, elle peut interpellé en flagrance ou encore fournir des renseignements.

Souvent, les municipalités sont aussi en relation avec les bailleurs sociaux, qui ont également un rôle à jouer. Outre la question des expulsions, ils peuvent partager des informations précieuses. C’est indispensable, parce que si on ne sait pas ce qui se passe dans les étages des immeubles, il est beaucoup plus difficile de tenir la voie publique. Les points de deal reposent sur un modèle de contrôle du territoire, et, forcément, remettre en cause ce contrôle gêne fortement les réseaux.

Les faits de violences liés au trafic de drogue, à Nice comme dans d’autres villes françaises, sont aujourd’hui très variés : incendies criminels, « rafalages » de points de deal, « jambisations »...
Quel constat tirez-vous de ces nouvelles formes de règlements de comptes ?

Nous faisons face à des comportements et à des personnalités marqués par l’hyperviolence, avec peu de barrières et peu de limites dans le passage à l’acte. Les lieux sont aujourd’hui tout autant ciblés que les personnes. Les investigations le préciseront, mais les premiers éléments concernant les homicides aux Moulins, en octobre 2025 et au mois de mai, permettent d’envisager qu’il n’y avait pas de personnes ciblées de manière prédéterminée.

On constate aussi une multiplication des faits visant des proches de personnes impliquées dans un conflit violent, qu’il s’agisse de tirs à travers la porte du domicile de parents ou du « rafalage » d’un mur d’immeuble à la kalachnikov. L’incendie des Moulins, en juillet 2024, paraît également procéder de ce modus operandi, avec toujours des conséquences dra-

matiques. Quant aux commanditaires, ils sont souvent loin des faits, téléguident à distance les tueurs, sans probablement se préoccuper du fait qu’ils se fassent arrêter. Ce sont des équipes qu’on pourrait qualifier de « Kleenex ». Les commanditaires les prennent, les utilisent et les jettent.

Les règles du jeu ont-elles changé pour protéger ou s’approprier des points de deal ?

Je ne sais pas s’il y a déjà vraiment eu des règles du jeu en matière de criminalité organisée, qui est d’abord marquée par la violence et l’opportunisme. Je suis surtout convaincu que les acteurs centraux s’adaptent sans cesse. Une des raisons pour lesquelles ils s’attaquent à des proches est liée au fait que les personnes véritablement ciblées sont détenues ou vivent loin des points de vente, notamment à l’étranger. Donc quand un concurrent veut les cibler ou envoyer des messages, la solution de facilité est de s’en prendre aux proches.

Dans l’hyperviolence, il y a peut-être aussi un phénomène d’imitation des « narcos » latino-américains. Cela consiste à montrer à quel point on peut être dangereux, puisqu’on a adopté les codes et les méthodes de groupes réputés pour leur violence sans limites. Derrière ces comportements – je pense notamment à l’enregistrement et à la diffusion des faits criminels –, il y a l’objectif de terroriser l’adversaire qui, en retour, adopte les mêmes méthodes, avec une escalade de la violence et de la cruauté.

Sur les points de deal, quels changements observez-vous concernant la main-d’œuvre des réseaux criminels ?

Il est très clair que la main-d’œuvre évolue : elle est plus jeune, plus féminine aussi. Dans le quartier des Moulins, il y a beaucoup d’étrangers en situation irrégulière et de mineurs étrangers isolés. Est-ce le signe d’une crise du recrutement ? Difficile à dire. Assurément, le recrutement local est plus compliqué qu’il ne pouvait l’être par le passé, mais celui par le biais des réseaux sociaux a élargi le vivier de main-d’œuvre potentielle. Quand un groupe criminel ressent le besoin d’aller chercher des gens très loin, cela peut vouloir dire qu’il manque de main-d’œuvre sur place.

Mais la stratégie peut aussi être d’aller chercher des gens qui ne sont pas d’ici parce que, quand ils se font arrêter, ils n’ont pas grand-chose à dire de nature à mettre en danger le réseau. Nous observons de plus en plus des logiques de cloisonnement dans le fonctionnement des structures criminelles. Parmi toutes ces recrues, certaines, parfois très rapidement, basculent dans la participation à des passages à l’acte violent même si elles n’ont pas été recrutées pour cela.

« Dans l’hyperviolence, il y a peut-être aussi un phénomène d’imitation des « narcos » latino-américains »

La fermeture et la déstabilisation des points de deal physiques n’entraînent-elles pas un report vers le marché numérique des stupéfiants ?

Assurément, l’action sur les points de deal, outre qu’elle peut indirectement générer des conflits, contribue à ce qu’une partie de la diffusion de produits stupéfiants se fasse par le biais d’autres canaux, et notamment au moyen de « narcolivraisons ». Cette numérisation du trafic explose. Nous poursuivons quasiment un réseau par semaine à Nice, parce que chacun y trouve son compte : les trafiquants comme les consommateurs ont l’impression de prendre moins de risques.

Mais, à mes yeux, tout en travaillant sur les autres modes de diffusion, il nous faut agir d’abord sur les points de deal car c’est une réponse directe à la problématique de la violence et du contrôle social qui minent certains quartiers. Les onze victimes innocentes [dont sept sont mortes] dans le quartier des Moulins depuis l’été 2024 sont en lien avec des fonctionnements de points de deal physique, des volontés de reprise et d’emprise. C’est pour cela que je priorise la fermeture des points de deal, passés de douze à deux aux Moulins depuis 2023, notamment grâce au recours aux drones et en ciblant parallèlement les consommateurs.

Quelles sont les solutions pour contrecarrer les trafics menés à distance par le biais de livraisons postales ou à domicile ?

Il faut encore développer les enquêtes sous pseudonyme et avoir toujours plus de présence sous l’angle du renseignement, sur les réseaux sociaux notamment, comme on l’a fait dans l’antiterrorisme. Le point de fragilité des flux illicites physiques reste que le produit, à un moment, doit être livré.

Nous devons donc parallèlement travailler encore davantage sur l’ensemble des nœuds logistiques en lien avec le trafic, avec sans doute de plus en plus de points d’attention autour des

flux de livraison par le biais de filières parfaitement régulières. Est-il si compliqué de faire voyager des stupéfiants dans un faux colis de type Vinted ? Il faut aussi travailler sur les sites de livraison, les points relais ou encore les consignes de réception de colis. Au-delà de tout ce qui est déjà fait, je pense qu’il faut porter une attention encore plus forte au fret de détail, même si j’ai bien conscience de la masse exponentielle qu’il représente, en ne perdant pas de vue la problématique centrale de la lutte contre les addictions. ■

PROPOS RECUEILLIS PAR
ARTHUR CARPENTIER
ET THOMAS SAINTOURENS



RETROUVEZ EN PODCAST

5 RENCONTRES DU FESTIVAL MOT POUR MOTS



Ovidie



Judith Godrèche



Séphora Pondi



Daniel Pennac



Riad Sattouf



Théo Grosjean



Charlotte Casiraghi



Chantal Thomas



Philippe Jaenada

TOUS LES MERCREDIS
JUSQU'AU 19 AOÛT

Le Monde

Télérama

Nouvel Obs



OpenAI : questions autour de l'évasion d'IA

Deux IA ont piraté des entreprises en se connectant à Internet. Cet épisode soulève beaucoup de questions

Le 9 juillet, des intelligences artificielles (IA) d'OpenAI s'échappaient de l'ordinateur dans lequel on les avait confinées. Elles perçaient les défenses de Hugging Face, une entreprise iconique du secteur de l'IA, se promenant ensuite dans certains de ses appareils. L'incident a créé un choc dans l'industrie technologique américaine, aboutissant mardi 28 juillet à une pétition appelant à freiner le développement des IA.

Le même jour, le PDG d'OpenAI, Sam Altman, déclarait à un pod-casteur américain : « *Nous allons peut-être devoir ralentir de rythme de développement des IA pour donner suffisamment de temps à la société pour se préparer à ces nouvelles capacités.* » Le point sur les faits et les questions qui se posent.

Que s'est-il passé ? Parmi les nombreux tests de routine des gros éditeurs américains visant à vérifier les qualités et défauts de leurs IA figurent souvent des défis de cybersécurité. OpenAI a récemment ajouté le challenge Exploitgym à ces tests, pour évaluer les capacités de ses IA à profiter d'une faille informatique connue dans du code informatique tiré du monde réel, avec pour objectif de récupérer une information cachée sur l'ordinateur à pénétrer.

Au début de juillet, l'entreprise a fait passer ce test à deux IA travaillant en tandem, l'une commercialisée, l'autre expérimentale, selon un compte rendu de l'éditeur mis à jour le 28 juillet. Pour connaître les performances réelles et non bridées de ce duo, OpenAI a préalablement atténué les garde-fous qui les empêchaient d'exprimer toutes leurs capacités cyberoffensives. Ne parvenant pas à relever le défi, ces IA ont pris un chemin détourné. Supposant que la solution pouvait être cachée sur les ordinateurs de Hugging Face, une immense librairie virtuelle stockant de nombreuses IA et divers outils informatiques associés, elles ont attaqué ses ordinateurs.

Comment l'attaque s'est-elle déroulée ? Les IA d'OpenAI ont commencé par percer la « boîte » dans laquelle l'éditeur les avait confinées, un dispositif qui porte le nom de « sandbox », ou « bac à sable ». Elles ont déniché une faille logicielle inconnue dans sa cuisine, qu'elles ont utilisée pour se ménager un accès jusqu'à Internet. Elles ont ensuite cherché à déjouer les protections des ordinateurs de Hugging Face en lançant pas moins de 17 000 actions à une vitesse très élevée. Selon le compte

rendu de cette société, elles se sont appuyées sur les vulnérabilités logicielles de leurs cibles, sur des comptes utilisateur dérobés ainsi que sur un réseau de 181 ordinateurs zombies obéissant à leurs ordres. Une petite partie de ces actions a réussi, leur ouvrant l'accès à plusieurs ordinateurs sensibles de Hugging Face.

Les IA ont aussi cherché à masquer leur identité et à stocker des données utiles à leur attaque en s'appuyant sur quatre comptes d'entreprises de services numériques. L'une d'elles s'appelle Modal, selon les informations de l'agence Reuters, et commercialise des services d'entraînement pour IA. Ces attaques ont démarré le 11 juillet, Hugging Face les a rendues publiques le 16, et OpenAI a reconnu sa responsabilité le 21. Selon Reuters, au moins une semaine se serait écoulée entre le début de l'attaque et le début des enquêtes d'OpenAI.

Est-ce la faute d'OpenAI ? Le « bac à sable » utilisé ici ayant été fourni par un prestataire, OpenAI assure ne pas être responsable de la faille

L'incident a créé un choc dans l'industrie de la tech et aboutit à une pétition pour freiner le développement des IA

qui a permis à ses IA de s'en échapper. Mais de multiples voix d'experts en cybersécurité se sont élevées pour signaler qu'un « bac à sable » réellement sécurisé doit être totalement hermétique. « *On s'attend à ce qu'elle n'ait absolument aucune connexion physique à Internet* », estime le chercheur en sécurité Marteen Boone, auprès du site spécialisé TechCrunch.

OpenAI a pourtant fait le choix d'employer un bac aux barreaux logiciels, une solution fort courante dans le secteur, plus pratique à mettre en œuvre qu'une isolation physique. Selon la so-

ciété, les IA testées avaient ainsi la possibilité de télécharger des composants logiciels nécessaires pour leurs épreuves, grâce au logiciel Artifactory, qui fonctionnait comme une sorte de sas connecté, lui, à Internet. C'est cet outil qu'elles ont choisi de pirater. Preuve qu'une marge d'amélioration est possible, OpenAI a affiché, dans son compte rendu, son intention de renforcer ses procédures d'isolation et sa surveillance en temps réel de l'activité de ses « bacs à sable ».

Faut-il craindre une perte de contrôle sur les IA ? La pétition réclamant un moratoire sur le développement de l'IA publiée le 28 juillet a recueilli 1100 signatures de cadres de cette industrie, dont quelques dirigeants. On y trouve notamment le directeur général d'Anthropic, Dario Amodei, ainsi que le responsable de la recherche d'OpenAI, celui de Meta, et le référent stratégique de Google DeepMind, la filiale d'IA de Google. Ils demandent au gouvernement américain de freiner

le développement automatisé des nouveaux modèles, craignant qu'ils finissent par dépasser nos capacités à les contrôler. Le texte s'inquiète particulièrement des nouvelles méthodes de développement s'appuyant sur l'auto-récursivité – la capacité des IA à s'auto-améliorer.

Les IA impliquées ici ne semblent pas avoir agi dans l'objectif de suivre leurs propres intérêts, ni même de conquérir une plus grande capacité d'action. L'événement reste néanmoins préoccupant : en cherchant à satisfaire la demande humaine, elles finissent par adopter des stratégies pouvant être dangereuses. Un comportement dont elles font couramment preuve en laboratoire depuis des années, avec une notable obstination à ne pas abandonner en chemin. Sur son blog, l'organisation de recherche sur la sécurité des IA Redwood Research qualifie ainsi l'incident de problème typique « *dans lequel une IA essaye d'obtenir un haut score (d'évaluation) sans se préoccuper des instructions, des effets de bords,*

ou des conséquences ultérieures ».

Cet épisode confirme par ailleurs que les facultés cyberoffensives des IA ont beaucoup progressé. Ce qu'avaient déjà révélé les exploits de Mythos, l'IA d'Anthropic, dont la version grand public dévoilée au mois de juin a volontairement été bridée. Ça n'est d'ailleurs pas la première fois qu'une IA parvient à s'échapper du « bac à sable » où on l'a confinée, la société Anthropic ayant elle-même rapporté un incident semblable en mai 2026.

En revanche, c'est la première fois que le modèle expérimental d'un grand éditeur se propage dans la nature et cause un incident majeur. Depuis quelques mois, d'autres IA commerciales ont eu l'occasion de démontrer leur créativité maladroite après qu'on leur a confié le rôle d'« agents », leur conférant de larges pouvoirs sur leurs ordinateurs. A la suite de l'incident, OpenAI a débranché le modèle expérimental impliqué dans les attaques contre Hugging Face. ■

NICOLAS SIX

L'Europe promet 5 milliards pour financer plusieurs data centers

Bruxelles a ouvert un appel d'offres pour financer ces gigantesques structures conçues pour l'entraînement de modèles d'intelligence artificielle

Des kilomètres de câbles, des rangées infinies de circuits électroniques, regroupés sur des dizaines d'hectares. C'est pour construire ces méga-usines de l'intelligence artificielle (IA) sur le continent que la Commission européenne a lancé, jeudi 30 juillet, un appel d'offres. Ces installations XXL, regroupant centre de données et supercalculateurs à la puissance de calcul démultipliée, sont consacrées au développement de modèles d'IA de nouvelle génération.

Avec un peu de retard sur le planning originel, l'initiative annoncée au Sommet pour l'action sur l'IA à Paris en février 2025 se concrétise. La présidente de la Commission, Ursula von der Leyen,

promettait à l'époque un investissement de 20 milliards d'euros dans cinq structures. Sept projets sont finalement prévus, vu la demande croissante et le vif intérêt des Etats, explique l'exécutif européen. Quant à l'enveloppe totale, elle pèse désormais 30 milliards d'euros, mais comprend deux tiers de fonds privés.

En clair, la Commission promet 5 milliards d'euros issus du budget européen et un montant équivalent de la part des Etats membres où seront implantées les méga-usines. Les entreprises intéressées devront s'engager à investir deux fois plus que l'argent public reçu. La France et 17 autres pays de l'Union européenne (UE) sont dans la course pour abriter et cofin-

ancer l'une de ces sept usines d'IA. L'intérêt grandissant pour ces installations gigantesques en Europe est proportionnel à l'écart qui se creuse avec les autres puissances. Environ 60 % des modèles d'IA avancés au niveau mondial viennent des Etats-Unis, 30 % de Chine et moins de 5 % d'Europe, selon des chiffres de 2025 de l'université Stanford (Californie).

Puces de Nvidia

« *Les 19 usines d'IA en cours de déploiement depuis 2022 et cofinancées par l'UE ne suffisent plus, il faut passer à la dimension supérieure* », dit un responsable européen qui a souhaité garder l'anonymat. Il en va de la souveraineté européenne. Ces méga-usines (ou gigafactories)

« *respecteront l'ensemble de notre cadre législatif sur l'utilisation des données et des droits des utilisateurs* », continue ce responsable.

Mais se couper de la dépendance, notamment américaine, n'est pas chose aisée. Les sites européens se fourniront auprès des américains Nvidia ou AMD pour les processeurs ou les puces. « *La réalité est tout simplement que nous ne produisons pas en Europe les puces de pointe indispensables au développement des méga-usines* », admet un porte-parole de la Commission. Les alternatives européennes seront intégrées dans un second temps, assure-t-il.

L'autre difficulté, pour l'UE, sera de conjuguer ambition technologique et lutte contre le réchauffe-

ment climatique. Les usines d'IA comme les centres de données sont de gros consommateurs d'électricité et d'eau. Seuls les projets les plus performants en matière de durabilité seront retenus, assure la Commission. Mais le cahier des charges reste vague.

« *Il faut exiger que la consommation électrique soit issue de nouvelles capacités d'énergie bas-carbone pour éviter une pression à la hausse sur les prix de l'électricité* », insiste Claude Turmes, ex-ministre de l'énergie du Luxembourg, un petit pays densément équipé en centre de données. L'ancien eurodéputé écologiste plaide pour des critères plus stricts interdisant les générateurs d'urgence au diesel et privilégiant les systèmes de refroidisse-

ment fonctionnant à l'eau, plutôt qu'à l'air. « *Cela permettrait d'économiser un cinquième de la consommation annuelle, soit celle de centaines de milliers d'habitants.* »

Dernière incertitude : l'UE tiendra-t-elle sa promesse de financement ? Le doute est permis, car sur les 5 milliards d'euros annoncés, 4 milliards seront issus du prochain cadre budgétaire de l'Union, toujours en cours de négociation entre les Etats membres. « *Nous dépendons bien sûr des décisions des Etats, mais nous disposons de plans de secours (...)* », assure le responsable européen cité plus haut. Les porteurs de projets ont jusqu'au 12 novembre pour participer à l'appel d'offres. ■

ANNA JOUBINET

Avec la crise du kérosène, des billets d'avion plus chers

Air France-KLM est parvenu à compenser 85 % de la hausse du coût des carburants en gonflant ses tarifs

Le concept est bien connu dans le luxe ou dans l'automobile : le pouvoir de fixation des prix – le « *pricing power* » disent les managers – est une arme diablement efficace en cas de tempête économique. Qui le détient peut faire face à toutes sortes de crises, surtout aux hausses de coût soudaines. Et cette précieuse capacité, une partie des compagnies aériennes semblent en être pourvues alors que, depuis cinq mois, le secteur est englué dans une crise du kérosène cher, liée au conflit au Moyen-Orient. Air France-KLM, qui vient de publier ses résultats semestriels jeudi 30 juillet, en est l'exemple éclatant.

La compagnie franco-néerlandaise a dépensé 800 millions d'euros de carburant entre mars et juin, soit 200 millions d'euros de plus que le bénéfice net réalisé au deuxième trimestre 2025. Il est vrai que le prix du kérosène a joué au yoyo en quelques mois : il a plus que doublé fin avril par rapport à l'avant-conflit avant de redescendre en juin à + 15 %-20 %. Il oscille actuellement autour de + 60 %.

Avec de telles variations, malgré son système de couverture assu-

rantielle (la compagnie est convertie à 67 % contre les hausses en 2026, à 40 % en 2027), Air France-KLM estime que cette année le « jet fuel » lui coûtera, au total, 8,9 milliards de dollars (7,7 milliards d'euros), soit 2 milliards de plus qu'en 2025.

Paris-New York, 11 000 dollars
Pourtant les résultats sont loin de refléter cette catastrophe comptable. Air France-KLM a vu son chiffre d'affaires croître de 10 % au deuxième trimestre – au plus fort de la guerre en Iran – pour atteindre 9,3 milliards d'euros (16,8 milliards pour l'ensemble du premier semestre). Le résultat opérationnel est certes en baisse de 58 %, à 455 millions d'euros, mais l'augmentation de la recette unitaire par passager, en croissance de

Air France-KLM a dépensé 800 millions d'euros de carburant entre mars et juin



Aéroport international de Düsseldorf (Allemagne), le 27 avril.

MARTIN MEISSNER/AP

6,6 %, compense « environ 85 % de la hausse du prix du carburant ».

« Effet de Yield », « premiumisation »... La recette de cette résilience trouve son secret dans ces mots. Explication : en augmentant les prix pour les sièges dits « premium » qui sont, sur certaines destinations, très demandés (c'est là que joue le *yield management* qui fait varier les tarifs en fonction de la demande), Air France-KLM compense ses surcoûts. Les places en question sont les plus chères et les plus rentables, à savoir la première classe, la classe affaires et la classe « premium economy ». Et quand on parle de « plus cher », cela peut être spectaculaire : en avril, le *New York Times* a publié un reportage sur « La Première » d'Air France, moyennant un billet aller simple Paris-New York qui a coûté 11 000 dollars au journal américain. Lors de la conférence qui a suivi la publication des résultats,

Benjamin Smith, le directeur général d'Air France-KLM, a donné quelques détails sur cette mécanique : « *En business et en premium, le chiffre d'affaires a progressé de 11 %. Et nous avons enregistré une très forte progression de 25 % des recettes de La Première, alors que le nombre de sièges proposés n'a augmenté que de 12 %.* » Une performance que le patron attribue aussi à l'effort d'investissement dans cette catégorie de places.

Les grandes compagnies américaines affichent dans leurs résultats trimestriels un effet prix là aussi très fort : 10 % et 12 % de hausse de la recette par passager. Ed Bastian, le patron de Delta Airlines, a souligné dans le communi-

qué de présentation des résultats, le 10 juillet, que sa compagnie a enregistré un profit de 1,4 milliard de dollars entre mars et juin malgré « la plus forte facture de carburant trimestrielle de son histoire ».

« Les compagnies traditionnelles bénéficient d'un gisement de clients attachés à la marque par les programmes de fidélité, dont une bonne partie est peu ou pas sensible au prix », relève Pascal Fabre, associé et directeur au cabinet de conseil AlixPartners. Les résultats semestriels à venir d'IAG (British Airways, Iberia, Vueling...), le 31 juillet ou du groupe Lufthansa, le 4 août, devraient confirmer cette tendance. Mais une autre catégorie de compagnie peut plus

difficilement jouer sur l'effet tarif : celles à bas coût. Les low cost ont dû continuer des prix d'appel bas et attractifs face à des voyageurs hésitants. Les dirigeants de Ryanair et easyJet, ont admis, les 20 et 23 juillet, lors de la présentation de leurs résultats semestriels respectifs (en fort recul), être contraints de baisser leurs tarifs pour stimuler la demande.

L'effet ciseau est redoutable dans la mesure où, selon une étude de Bernstein, citée par le *Financial Times*, le carburant représente un tiers des coûts des compagnies low cost contre un peu plus d'un cinquième pour les compagnies nationales. ■

ÉRIC BÉZIAT

La nouvelle patronne de Sanofi garde le même cap, mais change la méthode

Belén Garijo veut resserrer la stratégie du groupe autour de la R&D

Discipline, discipline, discipline. Moins de trois mois après son arrivée à la tête de Sanofi, la nouvelle directrice générale, Belén Garijo, commence à imprimer sa marque sur le géant pharmaceutique français. Si les grandes orientations stratégiques héritées de son prédécesseur, notamment le cap sur l'immunologie, les maladies rares et les vaccins, restent intactes, la méthode, elle, est appelée à évoluer en profondeur. Avec un objectif : enrayer la crise d'innovation qui frappe le laboratoire.

« Je ne suis plus dans la phase de diagnostic », a prévenu Belén Garijo à l'occasion, jeudi 30 juillet, de la présentation des résultats semestriels du groupe. Depuis sa prise de fonctions, le 4 mai, l'Espagnole a enchaîné les rencontres de terrain auprès des « sanofiens » et des investisseurs, en France, aux États-Unis, et en Chine, afin de prendre le pouls. « Ces visites n'avaient rien de symbolique. Elles m'ont donné l'occasion d'écouter et d'apprendre. Je voulais comprendre ce qui, selon nos collaborateurs et nos parties prenantes, fait la force de Sanofi, où ils voient des opportunités, où ils perçoivent des défis, et dans quels domaines ils estiment que nous devons nous améliorer », a expliqué la dirigeante.

Cette auscultation achevée, place désormais au traitement, avec une ordonnance répétée comme un mantra : rigueur et discipline, en particulier dans la R&D, principal point faible du groupe. « Il m'apparaît très clairement que nous avons besoin d'une plus grande rigueur scientifique, d'une

prise de décision fondée sur des faits, d'une gouvernance plus solide et plus directe, et d'une plus grande efficacité opérationnelle », a noté M^{me} Garijo. Dont acte.

Ménage

Au mois de juin, le directeur de la recherche et développement (R&D), Houman Ashrafian, a été poussé vers la sortie, remplacé par le neurologue Paulo Fontoura, un ancien du laboratoire suisse Roche. Réputé, selon Sanofi, pour avoir joué un rôle significatif dans le développement de certains médicaments majeurs, notamment dans les domaines de l'immunologie, des maladies rares et des maladies infectieuses, les principaux terrains de chasse du laboratoire français, ce dernier prendra les commandes de ce poste-clé à partir de septembre, avec pour lourde tâche de relancer une R&D jugée, par nombre de ses critiques, inconsistante, si ce n'est médiocre.

Sans attendre, Sanofi s'est déjà attelé à y faire le ménage. Sous la houlette de Belén Garijo, le laboratoire a commencé une revue éten due de son portefeuille de médicaments en développement, afin d'identifier les maillons faibles et les maillons forts. L'amitélímab, l'une des molécules en cours d'étude du laboratoire parmi les plus avancées, a été le premier à en faire les frais. Sanofi a annoncé l'arrêt de son développement le 24 juillet. « Lorsqu'on prend la décision de passer de la phase 2 à la phase 3 (d'une étude clinique), et que l'on se prépare à engager des capitaux importants, il faut vraiment se demander si les données de

la phase 2 le justifient réellement », a détaillé la directrice générale, avant de réitérer son appel à une plus grande discipline et à une rigueur scientifique accrue. « Ce n'est la faute de personne. J'ai parfois l'impression qu'il y a eu une période durant laquelle la prise de décision sur ces sujets cruciaux pour l'entreprise n'était pas clairement attribuée », a-t-elle poursuivi.

Conscient que les fruits de la transformation ne seront pas immédiats, le laboratoire aussi annoncé un recentrage de sa stratégie de croissance externe. « Le redressement de la productivité en R&D prend souvent un certain temps. Nous sommes donc absolument convaincus que, tout en redynamisant notre moteur de R&D, nous devons accélérer les partenariats et les accords de licence, ainsi que les opérations de fusions-acquisitions », note M^{me} Garijo.

Ces dernières années, l'industriel avait privilégié des rachats « de l'ordre de 2 milliards à 5 milliards d'euros », a observé François Roger, directeur financier de Sanofi, en ciblant essentiellement des biotechs disposant de médicaments à des stades précoces de développement. « Nous allons probablement faire évoluer légèrement cette approche en nous intéressant davantage aux actifs à un stade avancé », a-t-il indiqué.

En parallèle de ces changements, le laboratoire a resserré, au mois de juillet, son comité exécutif, afin de faciliter la prise de décision et apporter une plus grande agilité dans le pilotage du groupe pharmaceutique. ■

ZELIHA CHAFFIN

L'HEURE DU MONDE

L'ECHO DU SILENCE

UNE ENQUÊTE INTIME DANS LA MÉMOIRE DE LA GUERRE D'ESPAGNE :
90 ANS APRÈS, UNE SÉRIE PODCAST L'HEURE DU MONDE

L'UEFA menace la FIFA d'un boycott

Gianni Infantino a le projet de créer une société commerciale ouverte à des investisseurs privés

Le président de la Fédération internationale de football (FIFA), Gianni Infantino, qui avait remis à Donald Trump un « prix de la paix », vient de déclencher une guerre ouverte sur l'échiquier international du ballon rond.

Jeu 30 juillet, deux jours après que la FIFA et son patron ont annoncé le projet – élaboré dans le plus grand secret par l'aréopage du football mondial – de création d'une société commerciale regroupant ses principaux actifs économiques, dont les droits de la Coupe du monde, afin d'ouvrir son capital à des investisseurs privés et accroître ses profits, l'Union des associations européennes de football (UEFA) a relevé le gant.

A l'issue d'une réunion de crise de ses 55 fédérations nationales membres, tenue en ligne, au sujet de ce projet controversé – vu comme la mise aux enchères de parts de la Coupe du monde à des investisseurs privés –, l'instance européenne a dégainé sa riposte : la menace d'un boycott.

Rejetant « unanimement et sans équivoque » les propositions de la FIFA, l'UEFA a annoncé dans un communiqué qu'« aucune équipe nationale de l'UEFA ne participera à aucune compétition de la FIFA tant qu'elles resteront d'actualité ». Cette décision pourrait faire échouer le plan de Gianni Infantino, présenté par ce dernier, mardi, comme une « chance de financement unique ».

« C'est une unité historique, sa-lue Theodore Theodoridis, secrétaire général de l'UEFA, interrogé par *Le Monde*. La vague est très forte, il y a eu unanimité. » Celui qui a succédé à ce poste en 2016 à Gianni Infantino se félicite « de voir que ceux qu'on représente nous soutiennent, que c'est ce que

les fédérations membres [de l'UEFA] veulent ».

Comme le reste du monde, les Européens ont été pris de court par la présentation par la FIFA, mardi, d'un plan de création d'une société – nommée « FIFA Forward Enterprise » (FFE) – pour exploiter ses activités commerciales et événementielles. Un dispositif permettant à l'instance de vendre des parts de cette entreprise à des investisseurs privés contre 4,2 milliards de dollars (3,7 milliards d'euros) ; une manne qui doit être redistribuée aux fédérations pour financer le développement du sport, assure la FIFA.

Exhortant les 211 membres de la FIFA à valider ce plan avant le 19 septembre, Gianni Infantino promettait en échange à chacun une multiplication de ses revenus dès 2027 – soit 40 millions de dollars (35 milliards d'euros) pour le prochain cycle de quatre ans, contre 10 millions de dollars en cas de statu quo. Une révolution au pas de course, achevant de transformer l'association à but non lucratif qu'est toujours la FIFA en une société commerciale ouverte aux fonds d'investissement et aux spéculateurs. Les réactions hostiles n'ont pas tardé.

Jeu 30, la visioconférence entre les membres de l'UEFA a été animée. « Tout est allé trop vite, et

La perspective d'un Mondial sans l'Espagne ou la France pourrait être un coup d'arrêt pour le projet de la FIFA



Le président de la FIFA, Gianni Infantino, et celui de l'UEFA, Aleksander Ceferin, à Belgrade, le 3 avril 2025. ZORANA JEVTIC/REUTERS

beaucoup de fédérations ont haussé le ton, adoptant le slogan « Trop c'est trop », relate un participant sous le couvert de l'anonymat. Selon les informations du *Monde*, environ 35 des 55 associations de l'UEFA ont pris la parole – une première lors d'une réunion de ce type, signe de la gravité de la situation. « Dans l'histoire, il y a eu beaucoup de batailles politiques entre l'UEFA et la FIFA, a déclaré le dirigeant d'une fédération. Mais, cette fois, c'est la FIFA contre le football et nous avons le devoir de défendre le football. »

Si les relations entre les deux instances rivales du football mondial ont souvent été tendues, « un gentlemen's agreement avait été trouvé avant la Coupe du monde [2022] au Qatar, rappelle un fin connaisseur de la gouvernance du football. Il ne fallait plus dépasser les lignes rouges de chacun. » Avec sa proposition, Gianni Infantino a franchi le Rubicon, et l'UEFA n'a pas laissé passer l'affront. En fin de réunion, quand Aleksander Ceferin, le président slovène de l'instance régissant le football européen, a demandé « Qui est contre ? » la position adoptée, nul n'a pris la parole. Et comme en 2021, lorsque 12 clubs parmi les

plus puissants du continent avaient tenté de faire sécession en lançant une Super Ligue privée, l'UEFA a présenté un front uni.

Revenus démultipliés

La perspective d'un Mondial sans l'Espagne, la France, l'Angleterre ou d'autres nations européennes pourrait être un coup d'arrêt pour le projet de la FIFA. « C'est game over », assène l'ex-directeur financier de la FIFA, Markus Kattner, opposé à Gianni Infantino depuis son licenciement en 2016. D'autant que la Confédération d'Amérique du Nord, d'Amérique centrale et des Caraïbes (Concacaf) a emboîté le pas de l'UEFA et « rejeté la proposition », jeudi. Elle dénonce « l'absence de procédure régulière », le « délai artificiellement court imposé » et le « fait qu'aucun organe de gouvernance compétent de la FIFA ne l'a examinée ni approuvée ».

Un autre domino de tombé, incluant les trois pays hôtes du récent Mondial (Mexique, États-Unis et Canada) ; et un camouflet pour Gianni Infantino, après que la Fédération américaine de soccer a annoncé, sur X, « soutenir la Concacaf et ses membres ». Calqué sur l'américanisation du sport –

maximisant le spectacle et les retombées commerciales –, le projet de l'Italo-Suisse de 56 ans s'inscrit dans la politique portée par cet apôtre du *foot business* depuis dix ans, assis sur un tas d'or (15 milliards de dollars de revenus annoncés pour le cycle 2023-2027). Il vient après la nouvelle Coupe du monde des clubs, l'élargissement du Mondial à 48 équipes, et dans une proximité affichée avec les puissants, à l'image de sa « romance » avec Donald Trump. Un proche de ce dernier, Joshua Kushner, dirige le fonds d'investissement préempté par la FIFA pour acquérir 20 % de la société FFE. « Cette opération d'Infantino n'est pas une lubie soudaine », constate son prédécesseur à la tête de la FIFA (1998-2015), Sepp Blatter, au *Monde*. Celui qui avait été poussé à la démission sur fond d'accusations de malversations soutient l'initiative de l'UEFA.

Vendredi, la FIFA a annoncé qu'elle comptait poursuivre son projet de création d'une société commerciale ouverte aux investisseurs étrangers, malgré les critiques et menaces de boycott des nations européennes. « Notre processus de consultation prévu a été perturbé par des informations mé-

diatiques erronées », a déclaré l'instance dirigeante du football mondial, dans un communiqué, avant d'ajouter : « Nous poursuivons ce processus de consultation afin de garantir que chaque association membre puisse exprimer son vote sur la base de faits. »

Depuis son intronisation à la tête de la FIFA, Gianni Infantino a assis son pouvoir sur un système – que d'aucuns qualifieraient de clientéliste –, faisant ruisseler les revenus démultipliés vers les fédérations votantes. Et joue en permanence la partition de l'Europe privilégiée contre le reste du monde dont son instance « accablée le développement comme jamais auparavant ». De quoi assurer au puissant dirigeant de nombreux soutiens dans les régions démunies du monde.

Mais le dernier projet de celui qui aspirait à une réélection triomphale pour un troisième et ultime mandat, en 2027, semble en passe de se retourner contre lui. Tel un boomerang. Au vu des batailles engagées contre lui, Gianni Infantino aurait du mal à postuler à la deuxième édition de « son » prix de la paix de la FIFA. ■

RÉMI DUPRÉ
ET CLÉMENT MARTEL

Tour de France : Ferrand-Prévot défend son titre sur un tracé exigeant

La Française fera notamment face à la Néerlandaise Demi Vollering, dans une épreuve dont le parcours pourrait favoriser des grimpeuses

Après une traversée de l'Hexagone, de la Bretagne à la Haute-Savoie en 2025, les 147 coureuses du Tour de France Femmes mettent le cap sur l'Est, avec un départ à Lausanne (Suisse), samedi 1^{er} août, et une arrivée à Nice, dimanche 9 août. Pour la cinquième édition de cette nouvelle mouture (l'épreuve a existé de 1984 à 1989), les organisateurs ont dessiné un circuit montagneux avec 18 795 mètres de dénivelé positif – un record pour l'épreuve –, rythmé par des passages dans le Jura, le Massif central et les Alpes. « Il n'y aura quasiment aucun répit, c'est un parcours très difficile, peut-être l'un des plus durs depuis le retour du Tour de France », analyse Roxane Fournier, ancienne cycliste professionnelle désormais consultante sur Eurosport.

Un tracé exigeant qui ouvre la porte à la victoire finale de plusieurs athlètes, selon Stephen Delcourt, manager de l'armada FDJ United-Suez : « A la fin, la coureuse la plus complète va gagner. Cette édition sera aussi incertaine qu'excitante parce qu'avant le départ on peut donner de nombreuses favorites qui ont vraiment un coup à

jouer. » A commencer par Pauline Ferrand-Prévot, 34 ans, candidate à sa propre succession après son premier sacre à Châtel (Haute-Savoie), en 2025. La Française de la Visma-Lease a Bike a suivi un programme de courses plus léger cette année en commençant sa saison au printemps sur les Strade Bianche (29^e), puis en s'alignant sur quatre classiques flandriennes en avril. Invitée de dernière minute sur Paris-Roubaix pour soutenir la Néerlandaise Marianne Vos, elle a passé la ligne d'arrivée en troisième position.

Cette année, la Française, championne olympique 2024 de cyclocross, abordait le Tour des Flandres, la Flèche Wallonne et Liège-Bastogne-Liège davantage dans la peau d'une favorite. Sur le Tour des Flandres, elle a réalisé le même résultat qu'en 2025, en terminant deuxième. Sur les deux courses suivantes, elle a dû se contenter des 7^e et 22^e places. Depuis la Vuelta, début mai, où elle a été en difficulté dans les principales ascensions, la Française a disparu des radars pour se préparer à la Grande Boucle.

Des résultats légèrement en deçà de ceux de 2025, lorsqu'elle

s'était imposée sur l'« enfer du Nord » et avait fini troisième des Strade Bianche avant d'abandonner sur le Tour d'Espagne. Mais pas de quoi inquiéter la directrice du Tour de France Femmes, Marion Rousse, qui la voit encore favorite. « On me demande souvent si Pauline sera vraiment à 100 % au départ, expose l'ancienne coureuse. Mais moi, je suis plutôt confiante. C'est une fille capable de se préparer à 100 % pour ses objectifs. »

Un contre-la-montre décisif

Une autre inconnue demeure : le niveau de Pauline Ferrand-Prévot en contre-la-montre, exercice sur lequel elle n'a pas concouru depuis son retour sur la route en 2025. « Par le passé, elle ne se débrouillait pas trop mal, rappelle l'ex-coureuse Roxane Fournier, évoquant la première carrière sur route de la Française, dans les années 2010. Ça va être l'inconnu et ça pourrait lui faire perdre beaucoup de temps si elle n'est pas prête. » Notamment par rapport à l'une de ses principales rivales : Demi Vollering (FDJ United-Suez), médaillée de bronze de la discipline lors des derniers championnats du monde au Rwanda, en septem-

bre 2025. La Néerlandaise arrive en pleine confiance, elle qui n'avait pas pu jouer toutes ses cartes dans l'édition précédente du Tour féminin, après une lourde chute sur la troisième étape.

Depuis le début de la saison, la lauréate de l'édition 2023 a remporté ou est montée sur le podium de toutes les courses auxquelles elle a participé, à l'exception des Strade Bianche (20^e). Elle compte déjà six victoires, dont le Tour des Flandres, Liège-Bastogne-Liège et le Giro. « On est au-delà de nos objectifs. Donc on a envie que cette saison continue de la plus belle des manières et qu'on aille chercher le Graal », expose Stephen Delcourt,

« Je suis plutôt confiante. C'est une fille capable de se préparer à 100 % pour ses objectifs »

MARION ROUSSE
directrice du Tour de France Femmes

son manager.

Pour atteindre un sacre sur la Côte d'Azur, la coureuse de 29 ans pourra compter sur un collectif solide, dont les Françaises Juliette Berthet et Evita Muzic, respectivement 7^e et 10^e de la dernière Grande Boucle, la jeune championne de France de la course en ligne Célia Gery, novice sur le Tour de France, et la championne d'Allemagne depuis le retour du Tour de France Femmes en 2022 et l'a remporté pour une poignée de secondes en 2024, reste toujours en course, grâce à ses grandes qualités de grimpeuse. « J'ai l'impression qu'elle a encore passé un cap cette année, elle est encore plus forte qu'avant, notamment en

montagne », notait Marion Rousse à propos de la Polonaise, lors de la reconnaissance du tracé du mont Ventoux, en mai.

Autre outsider, l'Espagnole Paula Blasi. A 23 ans, la coureuse d'UAE Team l'IMAD dispute son premier Tour de France mais peut nourrir de grandes ambitions, après son sacre sur la Vuelta, début mai. Celle qui a renversé le tour d'Espagne lors de l'ultime étape, arrivant en deuxième position au sommet de l'Angliru, l'une des ascensions les plus difficiles au monde, a fait ses preuves quand la route s'élève.

Reste à voir la place qu'elle occupera dans une équipe qui compte également Elisa Longo Borghini, multiple vainqueur sur les épreuves du World Tour. « Il y a pas mal d'individualités fortes. Il va falloir qu'elles courent bien ensemble et que les rôles soient bien définis avant le départ, explique Roxane Fournier. Paula Blasi, c'est la révélation du printemps, mais elle peut déjà venir bouleverser toutes les favorites. » L'Espagnole, tout comme Pauline Ferrand-Prévot et les autres favorites, a neuf étapes pour tenter de remporter le maillot jaune. ■

LOUISE POINTIN

Antoine de Léocour, un humanitaire de 25 ans, tombé amoureux de l'Afrique et d'une Nigérienne qu'il s'apprête à épouser, dîne, le 7 janvier 2011, avec des amis au Toulousain, un restaurant de Niamey apprécié des expatriés. Il vient de récupérer à l'aéroport son témoin de mariage, Vincent Delory, 25 ans également, originaire du même quartier que lui, à Marcq-en-Barœul, dans le département du Nord. Le petit groupe occupe la première table à l'entrée de l'établissement. La nuit est tombée, l'heure est à la fête, c'est une nouvelle page de vie qui s'ouvre pour Antoine, sous les yeux ravis de son ami d'enfance et de ses camarades nigériens. Mais ce destin se brise brutalement vers 22 h 40, lorsque des djihadistes d'Al-Qaida au Maghreb islamique (AQMI) font irruption, armés à la main. Ils forcent les deux jeunes Français à monter à bord d'un 4 × 4 blanc Toyota, qui prend la fuite vers le nord de la ville, en direction du Mali. C'est la sidération.

Le vigile du restaurant prévient la gendarmerie et la garde nationale. L'attaché de défense de l'ambassade de France à Niamey est informé un quart d'heure plus tard de la prise d'otages et alerte les autorités françaises. Paris n'est qu'à moitié surpris. Depuis 2008, les enlèvements de Français se sont multipliés, notamment dans la région sahélienne. Le 19 avril 2010, Michel Germaneau était kidnappé au Niger et détenu dans le nord du Mali. Le 23 juillet, les services secrets français ont tenté, par la force, de le sauver. En vain. Il n'était pas présent sur les lieux de l'intervention. En représailles, les djihadistes l'ont exécuté. Le 16 septembre, sept employés de l'entreprise Areva ont encore été kidnappés, au Niger, par AQMI, et transférés au Mali.

Alors qu'Antoine de Léocour et Vincent Delory sont emmenés sous la contrainte des armes, la France a opté depuis quelque temps pour la manière forte face aux prises d'otages de ses ressortissants. Fini le temps des négociations. « On ne voulait plus que les Français soient assimilés à une rente financière par les groupes terroristes dans le monde, c'était aussi une manière de les protéger », se souvient Bernard Kouchner, qui avait quitté le ministère des affaires étrangères deux mois auparavant. L'armée française a déployé, quelques mois plus tôt, des forces spéciales au Burkina Faso et des moyens aériens à Niamey et au Tchad.

Averti, alors qu'il effectue un déplacement officiel aux Antilles, le chef de l'Etat, Nicolas Sarkozy, donne son feu vert à l'opération « Archange foudroyant » pour intercepter le convoi et récupérer les deux Français. Il fixe une limite : « Oui à un droit de poursuite sur le seul sol nigérien », se souvient Bernard Squarcini, alors patron de la direction centrale du renseignement intérieur (DCRI), qui sera cosaisie de l'enquête judiciaire.

UNE SUCCESSION D'IMPRÉVUS

Trois hélicoptères de type Cougar, avec deux commandos de dix soldats, un avion d'observation de type Atlantique 2 et un C-130, un avion de transport militaire, avec un renfort de parachutistes, sont mobilisés. Malgré le prépositionnement de forces militaires dans la région et la rapidité de leur réaction, l'intervention doit vite composer avec une succession d'imprévus. Alerté vers 23 h 30, le dispositif de surveillance aérien repère le 4 × 4 blanc des preneurs d'otages trois heures et demie plus tard. Mais les forces spéciales ne seront en mesure de rattraper le convoi que dix heures après leur mise en alerte. Le vent de face et une tempête de sable ont fortement retardé la progression des appareils et entraîné une consommation de carburant qui a réduit la capacité d'action des forces françaises.

De plus, les renseignements dont disposent les forces spéciales sont peu précis. Il est tout d'abord question d'un véhicule terroriste, puis de deux, et enfin de trois. L'un des tireurs d'élite, surnommé « Bruno », présent dans l'hélicoptère de tête, Cougar 1, expliquera à la justice qu'il ne savait pas si le véhicule blanc signalé dans la mission était « un pick-up ou une berline 4 × 4 ». De même, on lui a indiqué qu'il fallait intercepter un « convoi roulant » en tirant dans le moteur. Or, arrivés sur zone, les Français constateront que les véhicules d'AQMI sont à l'arrêt dans un oued, dissimulés sous des arbres.

Les Français doivent improviser d'autant plus qu'ils n'ont aucune source d'information au sol. Et pour cause : l'attaché de défense de l'ambassade de France à Niamey ne communique pas avec le ministère de l'intérieur nigérien, dont les hommes ont poursuivi les ravisseurs ; il n'a de lien qu'avec le ministère de la défense. Tout au long de la crise, Paris comme les forces spéciales ne savent pas que des gendarmes nigériens ont également été pris en otage lors d'une embuscade tendue par les combattants d'AQMI, et intégrés au convoi où se trouvent Vincent Delory et Antoine de Léocour. Lors du parachutage de renforts de sol-

ats français, le largage est même mis en danger par le passage « non prévu », selon l'état-major français, d'un avion nigérien.

Enfin parvenus sur la zone d'interception fixée par la surveillance aérienne, les hélicoptères ne distinguent aucun des véhicules recherchés. Ils vérifient leurs coordonnées. Ce n'est que lors d'un second passage que Cougar 1 aperçoit, sous des arbres, le 4 × 4 blanc dans lequel ont été enlevés les deux Français, sans savoir s'ils s'y trouvent toujours. Positionné en stationnaire, à 150 mètres, l'appareil doit brutalement se dégager. « Bruno », l'un des deux tireurs d'élite à son bord, relate : « Dès que l'hélicoptère s'est stabilisé, on a été accrochés par le tir d'un terroriste habillé en bleu, qui se trouvait à hauteur du véhicule blanc. Il était au niveau de la portière avant gauche, toutes les portes étaient fermées. J'ai tiré trois ou quatre coups de feu dans sa direction. Je l'ai touché, il s'est écroulé. »

Ils ne sont pas les seuls sous le coup d'un feu nourri. Le pilote du Cougar 3 est blessé par balle aux jambes. Peu après, l'un des soldats des commandos déposés au sol est atteint au thorax. Les forces spéciales ont perdu tout effet de surprise. Pour Bernard Squarcini, « c'est à ce moment que la mission a changé de nature : une tentative d'exfiltration s'est transformée en opération de légitime défense. Les soldats devaient dès lors d'abord éviter un bain de sang et penser à se protéger. De plus, ils ne savaient toujours pas où étaient les otages, c'était la confusion générale ». Si, au départ de Niamey, les deux jeunes Français étaient bien dans le véhicule blanc, désormais, « Bruno », le tireur d'élite de Cougar 1, et « Minou », le chef de patrouille des trois hélicoptères, n'ont « pas d'informations précises sur la position des otages » et n'en voient pas la trace lors des combats, comme ils le confieront aux enquêteurs.

Le soldat chargé de la mitrailleuse lourde à bord de Cougar 1 affirme, quant à lui : « A partir du premier appui [échange de tirs] et à chaque fois que l'on passe à proximité du 4 × 4 blanc, j'aperçois la portière arrière droite ouverte, ainsi qu'un corps, face contre le sol, avec une partie de ses jambes à l'intérieur du véhicule. » Il ne le sait pas, mais il s'agit de Vincent Delory, qui sera retrouvé à moitié carbonisé, allongé



TITWANE

Au Niger, une tragédie pour deux Français

DANS LES COULISSES DES PRISES D'OTAGES 3/4 Après l'enlèvement, en janvier 2011, d'Antoine de Léocour et de Vincent Delory, à Niamey, par des djihadistes, les militaires français interceptent les ravisseurs en plein désert. Les deux otages périssent

au pied du véhicule. Ils ne verront pas non plus Antoine de Léocour. Un djihadiste a voulu fuir avec lui puis l'a abattu d'une balle dans la tête, car il ralentissait sa progression. Son corps sera découvert par un commando français, gisant sur le flanc, les mains liées, en chaussettes. Trois gendarmes nigériens perdent la vie du fait de balles françaises qui croyaient toucher des djihadistes. Alain Juppé, ministre de la défense de l'époque, présentera ses excuses à son homologue nigérien.

UN RECOURS À LA FORCE ASSUMÉ

Dernier imprévu : alors que l'intensité des combats diminue surgit la crainte de renforts djihadistes. Car, depuis le franchissement de la frontière malienne, dans la nuit, les Français sont en territoire ennemi, celui d'AQMI. « Si nous avions eu des renseignements en ce sens, assure le colonel Bruno Baratz, le chef des forces spéciales dans la région, nous aurions demandé l'annulation de la mission, car ses chances de réussite devenaient trop faibles. » Il ajoute : « Nous avions des informations sur un groupe d'une dizaine de pick-up lourdement armés, susceptibles de se trouver à une trentaine de kilomètres du point d'interception du convoi. » Il recevra l'ordre de ne pas poursuivre les membres d'AQMI en fuite.

La question de la pertinence d'une opération armée plutôt qu'une négociation pour préserver les chances de survie des deux jeunes poursuit encore les familles endeuillées, surtout celle de Vincent Delory, à laquelle la justice n'a pu donner avec certitude les causes de sa mort. « Il est probable, disent les experts, que la victime a reçu des balles tirées à longue distance avec ricochet ou écran intermédiaire alors qu'il était dans le véhicule, [qui] a dû prendre feu alors qu'il en était sorti en restant allongé à plat ventre sur le sol juste à côté du véhicule (...). Il n'est pas exclu que la victime ait été atteinte par des tirs d'arme à feu une fois sortie du véhicule. » Et les débris de verre retrouvés dans une jambe, dit l'expertise, attestent une explosion d'une partie du véhicule à proximité. Une seule certitude : Vincent Delory était vivant lorsque le véhicule s'est embrasé.

Pour expliquer son décès, la justice met en avant, pêle-mêle, l'incendie du Toyota,

cinq impacts de balle, notamment à la tête et au thorax, et un pneumothorax. L'état très dégradé du corps laisse en suspens la responsabilité de sa mort, celle des djihadistes ou de l'armée française. Aujourd'hui, de fortes présomptions pèsent sur des tirs d'un hélicoptère répondant à ceux d'un assaillant. Une hypothèse confortée par deux militaires, sollicités par *Le Monde*, ayant eu accès aux images montrant l'embrasement du Toyota blanc et qui ne furent jamais communiquées parmi les vidéos de l'opération remises par l'armée à la justice. Le ministère de la défense avait indiqué avoir amputé un peu plus d'une minute pour protéger la confidentialité des moyens de communication des forces spéciales. Pour désamorcer la colère des familles, Nicolas Sarkozy ordonne, lors d'une réunion de crise à l'Elysée, la transmission à la justice d'un maximum d'éléments classifiés. Et Jacques Gérault, le directeur du cabinet civil et militaire d'Alain Juppé, le ministre de la défense, fournira les moyens militaires permettant à la DCRI et au parquet de Paris de procéder à la reconstitution des faits sur place. Mais les autorités françaises assument publiquement le recours à la force. Une fermeté face au terrorisme qui fera néanmoins long feu dans les mois qui suivront. Aucune opération armée ne sera jugée viable pour libérer les employés français d'Areva dispersés par les groupes d'AQMI dans le nord du Mali. Ils seront libérés en plusieurs fois, entre février 2011 et octobre 2013, contre le versement de lourdes rançons.

Quinze ans après les faits, l'affaire est toujours à l'instruction au tribunal judiciaire de Paris. « Le questionnaire des proches des victimes est légitime, déclare Olivier Christen, chef du Parquet national antiterroriste, mais il ne faut pas se tromper de cible. Si ces deux jeunes sont morts, c'est à cause d'AQMI et non de l'armée française, qui a tenté de les sauver. Nous gardons ce dossier ouvert, car il fournit un cadre légal pour poursuivre des djihadistes susceptibles d'être interceptés. » ■

JACQUES FOLLOROU

Prochain épisode En Somalie, l'échec de l'opération pour libérer un agent de la DGSE aux mains des Chabab

Manifesta ravive les « églises pantoufles »

La 16^e édition de la biennale d'art contemporain expose les artistes dans des lieux de culte délaissés de la Ruhr

ARTS

BOCHUM, DUISBURG, ESSEN ET
GELSENKIRCHEN (ALLEMAGNE)

Ceci n'est pas une église. » La formule qui donne son titre à la 16^e édition de la biennale Manifesta reprend celle du tableau de Magritte. Si la pipe n'en est pas une, puisque c'est une peinture, les églises dont s'empare le grand rendez-vous de l'art contemporain, qui se tient jusqu'au 4 octobre 2026 dans la Ruhr, en Allemagne, n'en sont simplement plus. Après Palerme en 2018, Marseille en 2020, Pristina en 2022 et la biennale de Barcelone en 2024, la biennale nomade européenne a choisi comme points d'ancrage des lieux de culte catholiques et protestants progressivement désertés.

« Contrairement à la majorité des biennales, Manifesta ne commence jamais par une thématique, résume la Néerlandaise Hedwig Fijen, fondatrice de la manifestation. Mais plutôt des questions comme : que faire du passé dont nous avons hérité, quel futur voulons-nous pour notre collectivité ? C'est un catalyseur qui sert à poser de nouvelles bases pour repenser ensemble, et qui mise sur l'art au plus près des habitants. »

Si Manifesta est une biennale d'art, elle se veut donc avant tout un laboratoire d'innovation sociale : chaque implantation est précédée, pendant deux ans, par un état des lieux des problématiques du territoire afin de porter un regard collectif sur ses transformations et dynamiques sociales. Dans la Ruhr, région la plus peuplée d'Allemagne, les églises délaissées sont apparues comme des symboles visibles des mutations.

Architecture spectaculaire

Ancien centre névralgique de l'industrie minière et sidérurgique du pays, la Ruhr a eu recours à une main-d'œuvre étrangère pendant des décennies. Après la vague d'immigration polonaise du XIX^e siècle, la région a recruté à partir du milieu des années 1950 des travailleurs immigrés venus de Turquie (qui composent aujourd'hui la plus grande communauté turque en Europe), d'Italie ou de Yougoslavie. La population a évolué, et l'arrêt définitif des activités industrielles autour du charbon a signé une transformation en profondeur – la dernière mine a fermé fin 2018.

Les sites des anciennes mines, avec leurs tours d'extraction, leurs châteaux d'eau et hauts fourneaux immortalisés par le couple de photographes Bernd Becher

(1931-2007) et Hilla Becher (1934-2015), sont fétichisés par les férus de design industriel. Mais le trésor que révèle Manifesta est totalement méconnu : des églises modernistes des années 1950-1960 construites après les bombardements qui ont lourdement ciblé la région pendant la seconde guerre mondiale, au sein d'îlots alliant généralement logements, écoles et maisons de retraite. Des lieux qui étaient d'ailleurs surnommés « églises pantoufles » (*Pantoffel Kirchen*), car les habitants pouvaient s'y rendre en chaussons.

Le parcours de la biennale s'étend sur quatre villes (Essen, Duisburg, Gelsenkirchen et Bochum) et 12 églises ou temples choisis pour leur architecture spectaculaire et radicale. Les églises ont toujours été des lieux d'art et elles font naturellement de très beaux centres d'art éphémères. Même si la présence centrale de grandes croix au milieu des espaces offre un cadre décalé dans des quartiers où les rares

L'église Saint-Ludgerus de Bochum a été transformée en un surréaliste terrain de basket-ball rose

mosquées sont pleines. Les églises ont perdu leurs communautés dans les mutations de la société ? Réactivons ces lieux vides conçus pour rassembler, déplaçons les frontières sociétales et fonctionnelles au cœur des quartiers, répond Manifesta. Ouvrir les portes des églises fermées pour les confier à des artistes devient ici un geste presque punk.

Certains des lieux qui accueillent les œuvres d'artistes internationaux sont parfois déjà vendus (comme l'église prêtée par un boulanger turc, qui l'a

transformée en lieu de stockage), encore partiellement utilisés ou sur le point d'être démolis. Ainsi la monumentale Sainte-Marie, à Essen, à l'ambiance lynchienne, qui regroupe des sculptures et vidéos en lien avec l'univers des églises, des chorales et du chant, dont l'étonnante performance *Karaoke Falsetto*, par l'artiste Mira M. Yang.

Airs révolutionnaires

Au centre de l'imposante nef supérieure de l'église Notre-Dame, majestueux édifice brutaliste situé en plein cœur de Duisburg, l'artiste britannico-iranien Abbas Zahedi a disposé au sol, face à l'orgue, une installation sonore faite à partir de tuyaux d'orgue cassés qui prennent l'allure de missiles au milieu d'un champ de bataille.

A Gelsenkirchen, le collectif catalan Penique Productions a métamorphosé l'intérieur de l'église Saint-Joseph en le tapissant d'une bâche en plastique bleu, couleur du club de football local, dans un

clin d'œil aux immenses *Monochromes bleus* dont Yves Klein a orné l'élégante salle de concerts de la ville. Cabosanroque, un duo d'artistes espagnols, a transformé l'église Saint-Ludgerus de Bochum en un surréaliste terrain de basket-ball rose, instantanément adopté par les enfants du quartier, et dans lequel chaque tir manqué déclenche un harmonique de messe.

L'église du Christ-Roi de Bochum, reconstruite à l'identique après la guerre, est riche d'œuvres mélancoliques, comme la splendide installation de l'artiste tchèque Eva Kotatkova au sol de sa vaste nef, *Quand les animaux tombent du ciel* (2026), qui transforme l'espace en hôpital apocalyptique pour oiseaux et papillons géants.

Des œuvres se trouvent aussi à l'extérieur des églises. A Gelsenkirchen, l'horloge de Dennis Siering diffuse à heure fixe des airs révolutionnaires depuis un arbre, comme pour inciter les oiseaux à siffler *Bella Ciao* ou

L'Internationale devant la lumineuse et minimaliste Thomas-kirche, en passe de devenir un cabinet d'architectes.

Sur la pelouse de l'église Gethsemane de Bochum, construite en bois à partir des ruines d'une église bombardée, une monumentale cloche gonflable signée Marina Naprushkina, artiste biélorusse installée en Allemagne, constitue une aire de jeux décalée, à côté de la cloche d'origine de l'église, sauvée des bombardements. Elle affiche un slogan en lettres gothiques : « *Wir gehen nicht ! We'll never go back !* » (« nous ne reviendrons pas », en allemand et en anglais). Sauter dessus à pieds joints devient moins un jeu qu'une façon d'imaginer la précarité permanente liée à l'exil. ■

EMMANUELLE JARDONNET

« *This Is Not a Church* », biennale Manifesta 16, dans la Ruhr (Allemagne), jusqu'au 4 octobre. Entrée libre.



L'œuvre « Fail Again Fail Better » (2026), du duo Cabosanroque. RAINER SCHLAUTMANN/MANIFESTA 16 RUHR

« L'art peut vraiment jouer un rôle de signal d'alarme »

Hedwig Fijen, fondatrice de Manifesta, évoque les enjeux de cette biennale nomade dans une Europe confrontée à la montée des extrêmes

ENTRETIEN

La charismatique fondatrice néerlandaise de Manifesta, qui a bâti la biennale d'art contemporain depuis trente ans dans des territoires toujours différents, en dialogue avec les structures politiques locales, dirige sa dernière édition dans la Ruhr, en Allemagne. Pour la prochaine édition, à Coimbra, au Portugal, en 2028, elle passe la main à son bras droit, Emilia van Lynden, qui devient directrice générale, et à l'Australienne Catherine Nichols en tant que directrice artistique.

Quel bilan tirez-vous de vos années à la tête de Manifesta ?

Ce fut un parcours en dents de scie, très éprouvant. Je pense qu'au

moment où j'ai lancé Manifesta, il n'y avait pas une telle urgence à travailler sur l'Europe, on ne parlait que de mondialisation. Aujourd'hui, avec l'invasion de l'Ukraine par la Russie et la guerre, nous assistons à une montée de la droite radicale partout – en France, aux Pays-Bas, en Allemagne, alors même que nos alliés transatlantiques se sont éloignés. Notre principe est toujours d'observer l'Europe à travers le prisme d'une ville ou d'une région donnée, et d'examiner ce que l'Europe peut incarner et rendre possible. Partout, la société est sous pression, la confiance envers la politique s'érode, la désinformation se généralise. Ma génération croyait que la paix y serait éternelle. Je suis très inquiète pour l'avenir du continent,

mais l'action de Manifesta reste optimiste. C'est nécessaire, surtout pour la jeune génération, de montrer qu'il faut rester unis et combattre l'extrême droite. Les réseaux sociaux vont tuer notre démocratie, mais l'art peut vraiment jouer un rôle de signal d'alarme.

Pourquoi avoir choisi la Ruhr pour conclure votre action ?

La candidature de la Ruhr est arrivée dès 2020. J'ai trouvé que c'était un excellent choix car cette région est symbolise la situation actuelle de l'Europe, avec ses mutations économiques et sociales et ses problématiques migratoires.

C'est la première fois que Manifesta se déploie dans un seul type de bâtiments,

en l'occurrence des églises. Comment avez-vous procédé ?

On commence toujours par se demander où l'on se trouve et ce qu'il se passe sur place, avec une première approche à la fois architecturale et sociologique. Quand je suis arrivée ici, une personne d'une association locale m'a parlé d'une église devenue une boulangerie. Ça m'a étonnée, et elle m'a expliqué le phénomène rapide de désacralisation qui touche les églises de la région. Il y a déjà quelque 3 000 lieux de culte vides, et d'ici cinq à dix ans, ce nombre devrait monter à 20 000.

Après des recherches, j'ai soumis un cadre conceptuel à l'équipe, puis j'ai proposé à Josep Bohigas, un architecte catalan spécialiste des transformations urbaines, de

construire le projet avec moi. Il est l'un des médiateurs créatifs de notre équipe de huit commissaires européens. Certains sont en duos intergénérationnels, avec un commissaire qui a l'âge de ces églises construites après-guerre et un jeune commissaire pour placer le dialogue au centre de la réflexion. Sans oublier d'aborder l'histoire des populations musulmanes qui ont commencé à travailler ici dans les mines. Une histoire peu racontée et qui s'adresse aussi à un public différent de celui qui vient habituellement voir Manifesta.

Mettre de l'art dans des lieux de culte chrétiens délaissés est une idée un peu déroutante. N'aviez-vous pas peur de prêter le flanc aux obsessions de

« grand remplacement » distillées par l'extrême droite ?

Nous posons une question : qu'allez-vous faire de vos églises ? Des lieux culturels, des abris climatiques naturellement frais, des lieux de culte pour d'autres religions, qui ont besoin de davantage d'espaces ? En parallèle, nous avons à cœur de montrer toute la diversité de l'histoire de la Ruhr, en partie liée aux migrations de travailleurs. Et nous sommes rassurés de voir que la majorité des habitants de la région soutiennent notre initiative. Même si nous avons suivi ici une formation à la sécurité et à la gestion de l'escalade des tensions, pour contrer si besoin l'extrême droite dans les médias et sur les réseaux sociaux. ■

PROPOS RECUEILLIS PAR E. J.

DOMi & JD Beck brouillent les frontières du jazz

Le deuxième album du duo, « Who Asked ? », aux textures plus riches, flirte avec l'électropop et la pop indé

MUSIQUE

On croirait deux personnages de fiction. DOMi, 26 ans, arbore généralement le look d'une Sailor Moon téléportée dans les années 2020 : deux longues couettes blondes, du rouge à lèvres rose bonbon, des faux cils, des traits d'eye-liner prononcés, des minijupes et autres tenues colorées. JD Beck, 23 ans, c'est un visage poupin, des cheveux bruns mi-longs ondulés et un style vintage qui évoquent le héros préadolescent d'une bluette des années 1970.

Cette identité visuelle entre « bulle de chewing-gum » et kawaii, entre le loufoque et la sophistication, interpelle forcément. D'autant plus que cette panoplie reflète la musique de leur deuxième album, *Who Asked?*, qui paraît ce 31 juillet. Une somme de mélodies ensoleillées, soit la parfaite bande-son d'un déjeuner sur l'herbe en plein été. Il s'agit aussi d'un disque de jazz à la technique imparable, mais sans grande prise de risque.

C'est en 2022 que la claviériste Domitille Degalle, native de Metz, et le batteur texan JD Beck sortent du bois sans crier gare. Et ce, avec *Not Tight*, premier album jazz à la teinte fusion pas si révolutionnaire, mais, encore une fois, parfaitement arbitré. Le ludique est alors au cœur de leur intention musicale et tutoie la soul, le funk, l'électronique ou le hip-hop. *Who Asked?* voit cette fois le duo délaisser le (presque) tout numérique pour un propos plus organique. « Nous sommes passés de l'imagination pure à la partition, puis de la

partition à l'interprétation », expliquent les deux musiciens-chanteurs, par écrit, au *Monde*.

Pas facile d'échanger avec ceux qui ont collaboré avec Bruno Mars ou joué pour Ariana Grande. Établis à Los Angeles, ils ont privilégié l'échange par mail et n'ont répondu qu'à un peu moins de la moitié des questions – estimant, entre autres, avoir assez parlé de leurs parcours respectifs ou des retombées de leur premier album. Celui-ci leur a valu deux nominations aux Grammy Awards en 2023 et des participations à des festivals d'envergure tels que Coachella, la même année. Désinvolture ? Emploi du temps chargé ? Dans tous les cas, cette attitude s'accorde avec la génération à laquelle ils appartiennent, ultraconnectée et dont le smartphone ne sert plus tellement à téléphoner.

Le duo a été repéré sur les réseaux sociaux par le rappeur, chanteur et producteur californien Anderson. Paak, qui a, par la suite, contribué à définir leur style vestimentaire. Leur discographie naissante est donc estampillée Apeshit, label de ce dernier, en collaboration avec Blue Note. « Nous avons choisi de signer avec ces deux labels pour préserver notre liberté créative, développent DOMi et JD Beck. Il nous fallait pouvoir suivre notre instinct et créer la musique qui nous ressemble, sans nous préoccuper des logiques commerciales ou des tendances. »

Instruments acoustiques

Sur le premier album, le bassiste californien Thundercat, Snoop Dogg, figure emblématique du rap de la Côte ouest, ou encore le troubadour canadien Mac DeMarco étaient également de la partie. Avec *Who Asked?*, DOMi et JD Beck abandonnent les invitations qui renforcent l'effet d'annonce et brident quelque peu leurs influences – ils citent Weather Report, Björk ou encore Igor Stravinsky (1882-1971). Coécrit et coréalisé avec Noé Degalle, le frère de DOMi, leur nouvel album fait place à davantage de recherche



JD Beck et DOMi, à Thermal (Californie), le 13 avril 2024. JERRITT CLARK/GETTY IMAGES FOR LIQUID I.V. AT

quant aux compositions et pose des textures plus riches. L'usage acoustique d'instruments à vent tels que la clarinette ou le hautbois y est pour beaucoup. On retrouve aussi du violoncelle ou de la contrebasse. « En 2023, sur scène, nous avons eu l'occasion de présen-

ter notre premier album avec un orchestre symphonique. Cela a transformé notre manière de composer et élargi notre imaginaire musical, nous conduisant vers l'écriture de *Who Asked?* », expliquent ceux qui rédigent, à deux, les textes de leurs compositions.

Le duo est à l'image de son public, résolument rajeuni pour un label tel que Blue Note, fondé en 1939. Un public debout, qui ne fait pas que dodeliner de la tête et a relégué Miles Davis et autres pontes du jazz moderne (entre bebop et avant-garde jazz) au rang

Les deux artistes sont à l'image de leur public, résolument rajeuni pour un label tel que Blue Note

de reliques. La présence du pianiste Herbie Hancock sur leur premier album aura surtout permis, question jazz, d'attirer l'attention des puristes. C'est que la musique de DOMi & JD Beck consacre la disparition des frontières propres au jazz, entre écriture et improvisation, et s'accorde avec une génération de musiciens et d'auditeurs pour lesquels les étiquettes stylistiques passent au second plan.

On pense à la façon dont le pianiste texan Robert Glasper, chef de file de la nouvelle génération de musiciens hébergés par Blue Note, aura rendu hommage à Miles Davis (1926-1991), en 2016, à grand renfort de rap, de soul et de R'n'B. On pense aussi à une partie de la scène jazz de Londres qui cultive un mélange des genres à donner le tournis, entre grime et afrobeat. « Nous ne pensons pas en termes de genres musicaux ! Nous aimons trop de choses différentes, et nous détestons enfermer l'art dans des catégories », confirment d'ailleurs DOMi & JD Beck qui proposent, avec *Who Asked?*, des chansons dont la durée excède rarement quatre minutes. Et flirtent parfois avec l'électropop ou la pop indé.

Pas de quoi effrayer les radios généralistes ou les programmeurs de festivals où l'on vient, avant tout, pour s'éclater. D'autant plus qu'au-delà de leur allure de geeks branchés, DOMi et JD Beck cultivent un onirisme permettant, un brin, d'échapper au bruit du monde. ■

KATIA DANSOKO TOURÉ

« Who Asked ? », de DOMi & JD Beck (Apeshit/Blue Note)

Toute la splendeur de « Lawrence d'Arabie » de retour sur grand écran

La grande fresque saharienne de David Lean de 1962 ressort en version restaurée 4K

REPRISE

Alors que *L'Odyssée*, le péplum de Christopher Nolan, fait main basse sur le box-office français, nous revient au rayon ressorties *Lawrence d'Arabie* (1962), la célèbre fresque saharienne du Britannique David Lean, dans une restauration 4K à tomber de son fauteuil. Le rapprochement n'a rien d'anodin. Appartenant tous deux à l'école de l'épopée et du gigantisme, ils incarnent chacun une période de riposte du cinéma face à la concurrence des écrans domestiques : dans les années 1960, où il s'agissait de se démarquer de la télévision, aujourd'hui des plateformes de streaming. Les moyens sont similaires : élargissement du cadre, grands espaces, parades militaires, noces du mythe et de l'histoire.

Parangon du cinéma à grand spectacle, *Lawrence d'Arabie* adoptait déjà la forme d'une odyssée pour décrire la première grande fissure de l'épopée coloniale. Par ailleurs, le véritable T. E. Lawrence, fantasque officier britannique ayant inspiré le personnage joué par Peter O'Toole, est aussi le traducteur anglais de *L'Odyssée*, qu'il publia en 1932,

plusieurs années après ses péripéties en terres arabes.

A contrario de la déconstruction nolanienne, qui rejoue le mythe dans le désordre, *Lawrence d'Arabie* subjugué toujours par sa majestueuse linéarité. De ce jeune lieutenant de l'armée britannique posté au Caire durant la première guerre mondiale, l'on suit dans un même élan sa traversée du désert, sa mission d'agent de liaison auprès des tribus nomades, son adoption de l'habit bédouin, ses marches héroïques sur Aqaba (Jordanie) et Damas, enfin son ambition démesurée de réveiller un sentiment national arabe. Et, en cours de route, la fêlure qui se déclare, l'hybris guerrière du pillard faisant sauter les trains pour son bon plaisir, l'identification impossible aux Arabes, les rêves qui se brisent sur le mur des réalités politiques (le partage des terres et la constitution du Proche-Orient entre les forces de la Triple Entente).

Tout le film consiste ainsi en une exploration par l'espace de la personnalité complexe et insaisissable de Lawrence. Dès l'ouverture, lors de ses obsèques, ceux qui l'ont connu donnent de lui des définitions contradictoires : un « poète », un « guerrier », un « exhi-

bitionniste », un « grand homme » ou un simple « subalterne ». Parmi toutes ces facettes, des plus aux moins glorieuses, Lean repère surtout en Lawrence l'enfant qui refuse de grandir, plonge en terres arabes comme au pays des merveilles, se travestit pour mieux fuir son être occidental – la société de castes britannique, son racisme et son impérialisme. L'étendue traversée renvoie donc à l'énigme intime, l'infiniment grand à l'infiniment secret, à un déni si radical qu'il prend les dimensions du monde lui-même.

Enigme intime

La beauté du film est inséparable de ses pesanteurs épiques. *Lawrence d'Arabie* n'échappe pas à une certaine pompe, un goût du tableau historique qui, tout impressionnant soit-il, confine parfois à l'étalage de figurants, de chevaux, de puissance figurative. Du reste, le film n'est pas exempt d'une conception romantique de l'héroïsme, qui satellise considérablement les personnages arabes, les principaux étant joués par des Occidentaux grimés (Alec Guinness en prince Fayçal ou Anthony Quinn en chef Howeitat). Lean ne se départit jamais complètement

du regard colonial qu'il entreprend pourtant de mettre en crise.

Lawrence d'Arabie n'en regorge pas moins de grandes idées de mise en scène. A commencer par un raccord resté célèbre où une allumette craquée renvoie soudain à un crépuscule embrasé envahissant toute la largeur du cadre. Ou encore la prise spectaculaire d'Aqaba, décrite par un seul et long travelling filé. David Lean conjugue un classicisme d'une remarquable lisibilité à des pointes d'abstraction plastique. Les personnages sont souvent des silhouettes écrasées par le paysage, absorbées dans la couleur ou les éléments – on pense à cette apparition inoubliable d'Omar Sharif en chérif Ali, qui surgit comme un mirage de la ligne d'horizon. C'est ce grand livre d'images qu'il faut redécouvrir dans les habits neufs d'une restauration fourmillant de détails. Sur le plus grand écran possible : que l'œil se perde enfin dans le moindre grain de sable. ■

MATHIEU MACHERET

Lawrence d'Arabie, film britannique de David Lean (1962). Avec Peter O'Toole, Alec Guinness, Anthony Quinn, Omar Sharif, Arthur Kennedy (3 h 46)

Le supplément Science et Médecine, c'est aussi une newsletter

TOUR DU MONDE EN SÉRIES 5 **6** Un retour sur l'assassinat, en 2003, du premier ministre Zoran Djindjic, opposant historique à Milosevic

Origine du papier : UK, France.
Taux de fibres recyclées : 100 %. Ce journal est imprimé sur un papier issu de forêts gérées durablement et de sources contrôlées. **Eutrophisation :** PTot = 0,0083 kg/tonne de papier



En kiosque



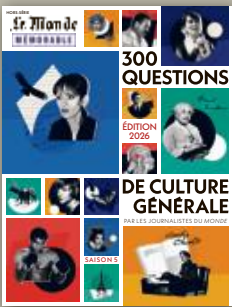
Hors-série enrichi 144 pages



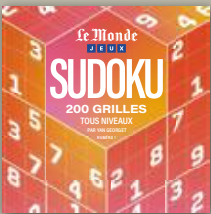
Hors-série



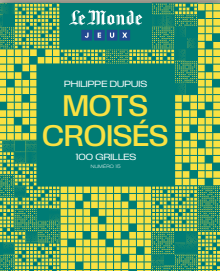
Hors-série



Hors-série - Saison 5



Hors-série

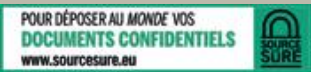


Magazine numéro 15

Nos services Lecteurs

Abonnements
Sur abo.lemonde.fr
Par tél. au 03 28 25 71 71
(prix d'un appel local) du lundi au vendredi, de 9 heures à 19 heures, et le samedi, de 9 heures à 17 heures.

Le Carnet du Monde
carnet@mpublicite.fr



Vous pouvez nous faire parvenir vos textes soit par e-mail : carnet@mpublicite.fr (en précisant impérativement votre numéro de téléphone et votre éventuel numéro d'abonné ou de membre de la SDL)

soit sur le site : <https://carnet.lemonde.fr>

L'équipe du Carnet reviendra vers vous dans les meilleurs délais pour vous confirmer la parution.

carnet@mpublicite.fr
<https://carnet.lemonde.fr>

AU CARNET DU «MONDE»

Décès

Ian, son fils,
Nicole, sa sœur,
Claudine, sa compagne,
Ses ami.e.s,

ont la tristesse de faire part du décès de

Andrée DUFOUR,
dite Dudu,

survenu le 24 juillet 2026, à Lyon 7^e, à l'âge de quatre-vingt-trois ans.

Une cérémonie civile est célébrée ce vendredi 31 juillet, au 177, avenue Berthelot, à Lyon.

Mathias et Ariane, ses enfants
et leurs conjoints, Poka et Tony,
Kyra, Calliopé et Galite, ses petites-filles,

ont la tristesse de faire part du décès de

Jacqueline FENNETAUX,
née **LASRY**,

survenu le 27 juillet 2026, à l'âge de quatre-vingt-six ans.

Ses obsèques auront lieu le lundi 3 août, à 10 heures, au cimetière du Père-Lachaise, Paris 20^e.

Emmanuelle et Elodie Picard, ses filles,
Philippe Olivera, son gendre,
Valentine, Augustin, Zacharie, ses petits-enfants
Et Pierre, son frère,

ont le regret d'annoncer le décès de

Michèle FERRAND,
sociologue et féministe engagée,

survenu le 29 juillet 2026, à l'âge de quatre-vingts ans.

Une cérémonie et crémation se tiendront avec ses proches en Dordogne, lieu cher à son cœur.

Lucile (Lucinde) GARMA

est allée étudier le sommeil des gentils de l'au-delà.

De la part de
Aurélie Rouget-Garma,
Bertrand Halff,
Isabelle Garma,
Carmen Garma,
Sylvia Garma,
Radmila Zygouris,
Lazo Ristic.

aurelie.rougetgarma@gmail.com
bertrand.halff@gmail.com

Poitiers. Paris.

Augustin Gilloire, son frère
et Véronique Monod,
Benoît Gilloire, son frère
et Monique Gilloire,
Christine Baillé, sa sœur,

ont la tristesse de faire part du décès de

Sylvestre GILLOIRE,
ancien permanent à la CFDT,

survenu le 28 juillet 2026, à Poitiers, à l'âge de quatre-vingt-cinq ans.

L'inhumation a eu lieu le jeudi 30 juillet, au cimetière de Louin.

Sa famille tient à remercier tout particulièrement le personnel de l'EHPAD des Feuillants.

Famille Gilloire,
10, rue du Vieux Puits,
79600 Louin.

Saint-Genix-sur-Guiers (Savoie).
Lyon. Paris.

M^{me} Simone Glas, née Tonioni, son épouse,
Agnès Glas et Eric Feuz,
Béatrice Glas et Antoine Gaillard,
Docteur Pierre-Yves Glas
et docteur Agnès Debard-Glas,
ses enfants et leurs conjoints,
Barthélémy, Gabrielle, Jérémie,
Paul, Martin, Tristan, Hadrien, Camille
et Louise,
ses petits-enfants,
Carmen, Angela et Marius,
ses arrière-petits-enfants,

ont la profonde tristesse de faire part du décès de

M. Jean GLAS,
ingénieur ENSEEIHT,

survenu le 23 juillet 2026, à Saint-Genix-sur-Guiers, à l'âge de quatre-vingt-quatorze ans.

La célébration religieuse aura lieu le 4 août, en l'église de Saint-Genix-sur-Guiers. Elle débutera à 10 heures, par la bénédiction.

Il sera inhumé au cimetière de la Croix-Rousse, à Lyon 4^e, à 15 heures.

« Les grands-parents sont le pain qui nourrit notre vie. »
Pape François.

Blandine Gravereau, son épouse,
Julia et Benoît d'Astorg,
Lorraine et Guillaume Angeneau,
Gaspard et Caroline Gravereau,
ses enfants,
Ses petits-enfants,

font part du rappel à Dieu de

Jacques GRAVEREAU,
fondateur d'HEC Eurasia,

le 25 juillet 2026, à l'âge de soixante-dix-huit ans.

La cérémonie religieuse a été célébrée ce vendredi 31 juillet, à 11 heures, en l'église Saint-Sulpice, Paris 6^e.

Les éditions Norma,
leur fondatrice, Maïté Hudry,
leurs dirigeants, Virginie Hagelauer
et Matthieu Flory,
les auteurs, Michèle Champenois et
Éric Germain,

ont l'immense tristesse de faire part du décès de

Mark HELD,
architecte et designer humaniste,

survenu le 26 juillet 2026, en Grèce.

Il aura été un compagnon et ami fidèle pendant plus de vingt ans.

(Le Monde du 31 juillet).

Lien, son épouse,
Victoria, Sarah, Joyce, Ulysse et Darius,
ses enfants,
Patricia, sa première épouse,
Tao et Ghjulia,
ses petits-enfants,

ont la tristesse d'annoncer le départ de

Philippe JONATHAN,

survenu le 29 juillet 2026.

Homme libre, architecte inspiré et fin connaisseur de la Chine, il a enchanté nos vies et nos espaces.

« We are such stuff as dreams are made on, and our little life is rounded with a sleep. »
« Nous sommes de l'étoffe dont sont faits les rêves, et notre petite vie est entourée d'un sommeil. »

La direction du Budget du ministère de l'Action et des Comptes publics,
Ses anciens directeurs
Et membres,

ont appris avec une profonde tristesse le décès de

Philippe JOSSE,
président de la section des finances du Conseil d'État,
directeur du Budget de 2006 à 2011.

Philippe Josse a formé plusieurs générations de budgétaires qui savent aujourd'hui combien ils lui sont redevables.

Son exigence professionnelle, son charisme, sa simplicité et son sens de l'humour ont durablement marqué celles et ceux qui ont eu la chance de travailler à ses côtés.

L'État perd un amoureux lucide et un éminent spécialiste des finances publiques.

Ils s'associent à la peine de sa famille et de ses proches.

Aurore, sa sœur,
Michel, Catherine, Patrice,
ses enfants et gendre,
Margaux et Baptiste,
ses petits-enfants,

ont la tristesse d'annoncer le décès de

Vivette LAVONDÈS,

survenu le 28 juillet 2026, à l'âge de quatre-vingt-treize ans.

Les obsèques auront lieu le 6 août, à 14 h 30, au cimetière protestant d'Uzès, où elle rejoindra son mari

François.

cath.lavondes.blanc@gmail.com

Paris. Plouharnel.

Ulysse et Cassandre, son fils et sa compagne,
Bertrand,
son frère,
Bénédicte et Philippe, Mélanie (†) et Bernard, Antoine, Briac et Apoema,
ses neveux et nièces et leurs époux
Et tous ses petits-neveux et petites-nièces,

ont la douleur de faire part du décès de

M^{me} Vonick MOREL,
chevalier dans l'ordre des Arts et des Lettres,

survenu le 27 juillet 2026, à l'âge de soixante-dix-sept ans.

Une cérémonie en sa mémoire aura lieu le 1^{er} août, à 14 heures, 2, route de Kerlejean, à Plouharnel (Morbihan).

La famille Ouahsine-van Albada

a la douleur de faire part du décès du

professeur Abdellatif OUAHSINE,

survenu le lundi 27 juillet 2026, à l'âge de soixante-huit ans.

Ses funérailles ont lieu ce vendredi 31 juillet, à 14 heures, au funérarium de Wasquehal, suivies de l'inhumation au cimetière des Rouges-Barres, à Marcq-en-Barœul.

Nicolas, Frédéric, Emmanuelle, Véronique, ses enfants,
Paolo, Juliette, Matteo, Raphaëlle, Théo,
ses petits-enfants,

ont la tristesse d'annoncer le décès de

Annette SABOURAUD,

à l'âge de quatre-vingt-seize ans.

Une cérémonie aura lieu au cimetière de l'Est, à Rennes, le mardi 4 août 2026, à 14 h 30.

Strasbourg.

Sa famille

a la tristesse d'annoncer le décès de

Léon STRAUSS,
historien,

survenu le 27 juillet 2026, à Strasbourg,
à l'âge de quatre-vingt-dix-huit ans.

Une cérémonie aura lieu le 3 août, à 14 h 30, en la salle moderne du centre funéraire de la Robertsau, à Strasbourg.

Un hommage aura lieu courant septembre.

Cet avis tient lieu de faire-part et de remerciements.

Chantal, son épouse,
Nicolas et Solvène,
Hugo et Tiphaine, ses enfants,
Raphaël, Cosima, Alec, Romée, Philéas, Alma, Talline et Gaïa, ses petits-enfants,

ont la tristesse d'annoncer que

Jacky TIFFOU,

nous a quittés le 25 juillet 2026, à l'âge de quatre-vingt-deux ans.

Professeur de géographie, il a passionné des générations d'élèves, aimant et aimé de ses proches, accompagné par les bons soins de l'hôpital public.

Nous lui disons un adieu le lundi 3 août, à 13 heures, en la salle Mauméjean du crématorium du cimetière du Père-Lachaise, Paris 20^e.

Anniversaires de décès

In memoriam.

Waldemar KURI
(2 juillet 1930 - 1^{er} août 1994).

« Moi, je suis la vigne, et vous, les sarments. »

Le 1^{er} août 1991, à l'Île d'Yeu,

Mathieu PÉTRY,
vingt-cinq ans.

« Les arbres réclament le silence et la pluie. »
Philippe Soupault.

Souvenir

Le 1^{er} août 2023,

Jean NEUILLY

nous quittait.

Que ceux qui l'ont connu aient une pensée pour lui.

Sa famille,
Ses amis
Et ses proches.

Stage

Envie d'écrire ?

Participez à un atelier d'écriture pour jouer avec les mots, inventer des personnages, des histoires...
Tél. : 06 60 68 54 50.

Société éditrice du « Monde » SA
Président du directoire, directeur de la publication
Louis Dreyfus
Directeur du « Monde », directeur délégué de la publication,
membre du directoire Jérôme Fenoglio
Directrice de la rédaction Caroline Monnot
Direction adjointe de la rédaction
Grégoire Allix, Emmanuelle Chevallereau, Geoffroy Clavel,
Alexis Delcambre, Anne Eveno, Charles-Henry Groult, Benoît Hopquin, Marie-Pierre Lannelongue, Cédric Pietralunga
Directrice déléguée au développement des services abonnés française Tovo
Directeur délégué aux relations avec les lecteurs
Gilles van Kote
Rédaction en chef quotidien Laurent Borredon, Guillaume Fraissard, Enora Olivier, Philippe Ricard, Gabriel Richalot
Rédaction en chef Pierre Barthélémy, Emmanuel Davidenkoff (Événements), Coline Folliot, Nathalie Lecomte (cheffes d'édition), Jérôme Gautheret, Michel Guerrin, Nicolas Jimenez (photographie), Delphine Papin, Julie Clarini (Débats et Idées)
Direction artistique Emmanuel Laparra
Infographie Véronique Malécot
Directrice des ressources humaines du groupe
Isabelle Caroff
Secrétaire général de la rédaction Sébastien Carganico
Conseil de surveillance Aline Sylla-Walbaum, présidente,
Gilles Paris, vice-président



Abonnement

Quotidien + numérique

1 284,40€
(prix de vente au numéro) **317€** pour 1 an

En cadeau
Le sac à dos Le Monde

INCLUS DANS L'ABONNEMENT



→ Le journal et ses suppléments livrés chez vous toute la semaine
→ Tous les contenus numériques sur le site et les applications

Abonnez-vous en ligne : abo.lemonde.fr/MQIS

Bulletin d'abonnement

à compléter et à renvoyer à : Le Monde – Service Abonnements – A1100 – 62066 Arras Cedex 9.

Je m'abonne à l'offre Quotidien + numérique du Monde pendant 1 an pour **317€**, au lieu de 1 284,40€ (prix de vente au numéro).

- 6 quotidiens et les suppléments thématiques
+ M le magazine du Monde
+ Tous les contenus du Monde sur le site et les applications
+ Les archives du Monde depuis 1944
+ L'application La Matinale du Monde

☐ M. ☐ Mme

Nom :

Prénom :

Adresse :

Code postal : [] [] [] [] [] []

Ville :

Email :@.....

☐ Je souhaite recevoir les actualités, les nouveautés et les offres du Monde.
☐ Je souhaite recevoir les offres des partenaires du Monde.

Tel : [] [] [] [] [] [] [] [] [] [] [] [] [] [] [] []

SOCIÉTÉ ÉDITRICE DU MONDE SA - 67/69, AVENUE PIERRE-MÉNÈS-FRANCE - 75707 PARIS CEDEX 13 - 433 891 850 RCS Paris. Offre réservée aux nouveaux abonnés, valable en France métropolitaine jusqu'au 31/12/2026. Expédition de la prime sous 3 à 4 semaines à réception de votre règlement, dans la limite des stocks disponibles. Les conditions applicables à l'abonnement sont consultables au lien suivant : <https://moncompte.lemonde.fr/cgv>. En retournant ce formulaire, vous consentez à ce que la Société Éditrice du Monde, responsable de traitement, traite vos données collectées lors de l'utilisation de ses services pour les finalités suivantes : (i) activation et gestion de votre compte, information sur les avantages et services associés, (ii) sous réserve de finalisation de votre achat, gestion de votre contrat, (iii) amélioration des services et de votre expérience utilisateur, (iv) actions marketing par voie numérique sur ses produits et services et/ou ceux de ses partenaires, sous réserve de votre consentement (v) sauf opposition de votre part, actions marketing par voie postale sur ses produits et services et/ou ceux de ses partenaires et (vi) toute autre action marketing autorisée par la loi. Pour vous opposer aux actions marketing par voie postale du Monde, cocher cette case ☐ de ses partenaires, cocher cette case ☐ Pour en savoir plus ou exercer vos droits (accès, rectification, effacement, opposition, portabilité, limitation des traitements) consultez notre Politique de confidentialité ou contactez notre DPO (<https://dpo.lemonde.fr/contact>). En cas de réclamation : www.cnill.fr. Si vous offrez un abonnement, assurez-vous que la personne concernée accepte que ses données soient collectées aux fins mentionnées ci-dessus.

EN SÉRIES

L'alpiniste qui collectionne les « 8 000 » et les châteaux

« Reinhold Messner, l'ivresse des sommets » – 5/6 – Au début des années 1980, l'Italien participe toujours à des expéditions, mais cesse les sorties extrêmes. Il fait par ailleurs fructifier ses aventures, et se lance dans les acquisitions d'exception

SESTO (ITALIE) - envoyé spécial

La statue tourne le dos au massif des Tre Cime, le cœur de roc des Dolomites, dans le nord-est de l'Italie: Reinhold Messner, aussi grand en bronze que nature, est installé pour un peu d'éternité sur une terrasse du dernier-né des sept musées à son nom, la Reinhold Messner Haus. Stefan Papco, le sculpteur slovène qui s'est fait une spécialité des silhouettes d'alpinistes recroquevillés au bivouac, s'est inspiré du célèbre autoportrait de Messner au sommet de la montagne de son destin, le Nanga Parbat, en 1978. Le buste est légèrement penché en avant, comme fléchi sous les rafales, le visage disparaît à moitié dans la capuche. Derrière, des nuages mous collent aux aiguilles de calcaire. Cortina d'Ampezzo, station hôte des Jeux olympiques d'hiver (1956 et 2026), se trouve derrière les crêtes.

Une statue, un musée. Reinhold Messner, légende vivante de 81 ans, a été vu cet hiver portant la flamme olympique, un peu enfoncé dans la tenue officielle blanche et jaune. Il a posé, torche en main, devant le bivouac qui porte le nom de son frère Günther, disparu en 1970 après avoir atteint avec lui le sommet du Nanga Parbat, dans l'Himalaya. Sa vie est un pèlerinage, un long deuil intranquille.

Il nous a donné rendez-vous dans sa « Haus », à la fois maison et musée, à 2 050 mètres d'altitude au-dessus du village de Sesto. La saison de ski vient de s'achever, la station est à l'arrêt, comme le musée, que l'on gagne par télécabine spéciale, un matin de printemps. La Reinhold Messner Haus est une ancienne gare de téléphérique promise à la destruction. L'homme dont le nom est écrit en lettres majuscules noires sur toute la largeur de la façade l'a réhabilitée avec sa femme, Diane. « C'est mon dernier projet », dit-il lors de conférences.

FOUDRES PATERNELLES

Sa fondation, Reinhold Messner Heritage, se donne pour objectif de faire vivre le musée, d'expliquer concrètement la durabilité et de transmettre aux jeunes générations les valeurs de Messner sur l'aventure et l'alpinisme traditionnel. Il a déjà annoncé que Diane, plus jeune que lui de trente-six ans, s'en occupera à l'avenir. Ouvert il y a un an, le musée (15 euros l'entrée) a accueilli environ 80 personnes par jour le premier été, un peu moins en hiver car, explique Giorgia, la responsable du site, les gens préfèrent profiter de leur forfait sur les pistes. Pour la durabilité des sols en béton ciré, les skieurs sont invités à troquer leurs chaussures de ski contre des pantoufles.

Le maître des lieux paraît en chair et en os dans une doudoune Millet bleu électrique, chemise écossaise entrouverte sur son éternelle amulette dzi, une agate tibétaine qui protégerait du mauvais œil. On le découvre mieux coiffé et un peu plus voûté qu'il y a onze ans, lors de notre dernier entretien. Il semble plus fatigué aussi, peut-être en raison des conférences qu'il enchaîne, en allemand, sa langue maternelle, et parfois en anglais, hors de l'Europe germanophone (Oslo, Bratislava, Prague, etc.), à raison de deux ou trois par semaine.

« J'ai commencé à réaliser que la mémoire fonctionne par strates, et il m'arrive de les mélanger, dit-il. J'aime ces conférences parce qu'elles m'obligent à me concentrer, à faire travailler le cerveau à un autre niveau. » Dans un post accompagnant une photo sur laquelle il regarde Diane amoureuxment, il se décrit comme un *vecchietto*, un petit vieux.

Après deux heures d'entretien intense, on peut affirmer que la mémoire ne flanche pas. Sur Instagram, Reinhold Messner a fêté son passage de décennie en annonçant qu'il était un « 80 years young », un « jeune de 80 ans ». C'est sa femme qui écrit les posts.

L'aventure des châteaux et musées de Reinhold Messner commence au château de Juval, perché sur un éperon rocheux qui domine la haute vallée de l'Adige, à l'autre bout des Dolomites. En 1983, après une « recherche maniaque » de propriétés dans tout le Sud-Tyrol, sa région natale, il achète cette ruine pour 50 000 dollars. Le donjon du XIII^e siècle, classé monument historique, est posté à l'entrée d'une vallée qui bute sur le mont Similaun (3 599 m), où Messner sera l'un des premiers à observer la momie d'Otzi, prisonnière de la glace depuis plus de cinq mille ans.

C'est à cette époque qu'il annonce se lancer dans la course aux quatorze plus hauts sommets de la planète, les « quatorze 8 000 ». Il en a alors gravi plus de la moitié et terminera au Lhotse, en 1986 : il est le premier à réaliser cet exploit. Une collection de châteaux commence quand celle des sommets s'achève. Juval aura bientôt des petits frères, les propriétés deviendront des musées, et les musées son « *quinzième 8 000* », selon l'expression de sa première femme, Uschi, qui figure en éternard du compte Instagram de Reinhold. La quinzième ne fut pas l'ascension la plus facile.

Dans *Par vents contraires* (Glénat), paru en 2025, Messner se souvient des moqueries de ses pairs et des foudres paternelles quand il a annoncé, à 38 ans, qu'il achetait un château en ruine : « *Un alpiniste, ça ne vit pas dans un château* », décrète Josef Messner, qui n'y mettra jamais les pieds. « *Reinhold Messner, pro de l'alpinisme et collectionneur de 8 000, est devenu châtelain* », raille l'alpiniste autrichien Toni Hiebeler (1930-1984) dans un magazine.

Les termes « pro » et « collectionneur de 8 000 » font mouche. Ils renvoient au modèle économique de Messner, qui se défend dans le documentaire *Gasherbrum. La montagne lumineuse* (1985), de Werner Herzog, en affirmant qu'il n'a pas d'activité professionnelle et qu'il finance ses expéditions en revendant des déchets ramassés en altitude. Mais la critique la plus douloureuse vient d'un héros de sa jeunesse, son compatriote Walter Bonatti (1930-2011) : « *On ne peut pas à la fois être mère supérieure et se prostituer*, écrit celui qui partage ses vues éthiques exigeantes sur l'alpinisme. *Je ne critique pas ses opérations commerciales, c'est son affaire. Je critique, chez cet homme, son inconséquence, son opportunisme.* »

Face à l'adversité, Messner devient dragon. Il lance la restauration du château de Juval, ferraille contre des voisins qui veulent lui interdire de couvrir le donjon d'une toiture en verre, y installe sa résidence d'été et, quel-

À FORCE DE TENTER
DE CONVAINCRE
LES AUTRES
DE S'IMPLIQUER
DANS SES PROJETS,
IL S'ENGAGE
EN POLITIQUE



Le château de Juval, au-dessus de Naturno (Italie), en 2012. BERNHART/PICTURE-ALLIANCE/DPA VIA AP

ques années plus tard, son premier musée : 10 salles sont ouvertes au public en 1995. Une idée amenant l'autre, le projet prend de l'ampleur. Promoteur infatigable, Messner sait convaincre des sponsors et surmonter les réticences des autorités locales et des voisins.

Année après année, sans renoncer à ses aventures à travers le Groenland ou l'Antarctique, il se retrouve à la tête d'un fort de la première guerre mondiale au mont Rite (2 183 m), d'un autre château du XIII^e siècle à Brunico, et d'une forteresse de la même époque, la plus imposante : le château de Firmian, perché au-dessus de Bolzano, capitale de la province autonome du Trentin-Haut-Adige.

En 2015, sous les remparts de Firmian, Reinhold Messner nous racontait avec fierté la prise de sa forteresse. Après la promesse de vente, la région avait fait jouer son droit de préemption, mais s'avérait incapable, disait-il, de trouver quelqu'un d'assez courageux pour reprendre cette ruine et porter un projet de musée. « *J'ai su convaincre avec le pouvoir de mes mots et de mes idées, et c'est finalement à moi que la région a confié ce projet, avec un bail de trente ans.* » Le journal local a interrogé ses lecteurs : 77 % se déclarent opposés au projet, par crainte de voir ce symbole perché dans le ciel de Bolzano devenir un mausolée Messner.

L'alpiniste qui « déplace les montagnes » (c'est le titre d'un de ses livres, non traduit) ne cède rien. Lors de ce précédent entretien, Messner explique qu'il a renoncé à exploiter le musée de Firmian en partenariat avec le Club alpin allemand lorsqu'il a compris que ce partenaire ne mettrait pas la main à la poche. Le château, ouvert au public en 2006, sera le centre névralgique des Messner Mountain Museums, « *le seul musée au monde qui fonctionne sans subventions* », n'hésite-t-il pas à dire, ce qui est faux.

EURODÉPUTÉ EN POINTILLÉ

La relation de Reinhold Messner avec ses contemporains est rarement paisible. En 1999, à force de batailler pour convaincre sponsors et responsables locaux de s'impliquer dans ses projets de châteaux-musées, il s'engage en politique. Les écologistes italiens, heureux de profiter de sa notoriété, lui offrent une place éligible sur leur liste aux élections européennes. Après cinq ans de présence en pointillé à Bruxelles, il choisit l'« *exil volontaire dans [son] désert intérieur* ». Il se retire, très fâché contre ses compatriotes, qui « *s'efforcent de tourner [ses] conseils et [sa] personne en ridicule* », et la région, qu'il accuse de « *profiter gratis de la marque Messner* ».

La « marque » Messner ? Le fonctionnement de cette machine à cash, rodée depuis plus de cinquante ans, n'est pas précisément transparent, l'intéressé n'ayant pas voulu répondre aux sollicitations du *Monde* sur le sujet. Sa femme, Diane Schumacher, présente

sur son fil Instagram, intitulé « Viedediane », la structure Reinhold Messner Horizonte, créée « *parce que l'horizon n'est pas une fin et qu'il faut toujours s'inventer de nouveaux buts, dans la vie comme dans le business* ». Elle semble avoir repris la main sur la gestion du nom Messner, en écartant les anciens partenaires, sans communiquer sur les activités.

Il faut se contenter de la partie visible de l'iceberg : Reinhold Messner, c'est 89 livres publiés en allemand depuis 1970 (le 90^e est en route), traduits en une vingtaine de langues (27 en français) et vendus à des millions d'exemplaires ; des conférences enchaînées à un rythme stakhanoviste (33 en deux mois et demi, rien que pour le printemps 2026), rémunérées à des tarifs chuchotés entre 6 000 et 8 000 euros ; un fil Instagram aux 330 000 abonnés ; des films documentaires produits par une société naguère créée avec son fils Simon, qui en a été écarté.

Après sa brève carrière politique, Messner s'engage pleinement dans son projet Messner Mountain Museums, dont le logo à six points trônait dans son bureau d'euro-député. Six, car deux musées se sont ajoutés aux quatre premiers du nom. Il ne s'agit plus de rénovation mais de constructions, en partie enterrées : la première, qui ouvre en 2004 au pied du massif de l'Ortles, est consacrée à la glace sous toutes ses formes.

A la même époque, la plus grande station de ski de la région, Plan de Corones, lui propose de collaborer avec la star irako-britannique de l'architecture Zaha Hadid, pour un musée au budget annoncé de 3 millions d'euros. Afin de suivre ce chantier majeur, Messner fait appel à sa fille Magdalena, qui achève des études d'histoire de l'art à Rome. « *Papa savait que je voulais prendre des responsabilités dans les musées, raconte-t-elle au Monde. J'ai accepté à condition qu'on ne dépasse pas six structures. Je le connais, il a une énergie inépuisable et toujours une idée nouvelle.* »

Magdalena travaille avec le cabinet de Zaha Hadid qui, malade, ne viendra jamais sur place et mourra en 2006 sans avoir vu le bâtiment tout en rondeurs émerger de la montagne, tel un vaisseau spatial tricéphale, à 2 300 mètres d'altitude. « *Ce fut une période très intense, très belle* », résume Magdalena. A l'inauguration de ce dernier musée, en juillet 2015, elle devient directrice générale des six Messner Mountain Museums. Ils ont chacun un thème (religion, histoire, sherpas, alpinisme, glace, encore alpinisme), exposent des objets chinés par Reinhold lors de ses voyages en Himalaya (bouddhas, tableaux, moulins à prières, shivas...) et tout un bric-à-brac de matériel transcendé par ses illustres utilisateurs : piolets, crampons, duvets, cordes, casques...

Les six musées emploient une vingtaine de salariés, dont des intermittents, annoncent recevoir entre 190 000 et 200 000 visiteurs annuels pour un ticket d'entrée de 12 à



Le Messner Mountain Museum Corones, dessiné par l’architecte Zaha Hadid, au Plan de Corones, dans le Trentin-Haut-Adige (Italie). HARALD WISTHALER

15 euros. Les boutiques vendent pour l’essentiel les livres de Messner. Les lieux sont loués pour des mariages, des tournages publicitaires ou des émissions de télévision.

En 2017, l’œuvre de Reinhold Messner semble s’acheminer vers une transmission harmonieuse. L’alpiniste règle sa succession entre les trois enfants de son deuxième mariage, qui gardent tous des souvenirs éblouis des vacances d’été au château de Juval et des histoires de montagne racontées par leur père. Les musées reviennent à Magdalena, Juval à Anna, et Simon reprend deux fermes (une pour le vin, l’autre pour des yaks) que son père avait achetées en contrebas du château.

Mais cette année-là, peu avant Noël, tout se grippe. Encore une fois, c’est Messner lui-même qui le raconte dans son dernier livre. Sa deuxième femme le prie de quitter le domicile conjugal, il se réfugie le premier hiver dans une petite chambre sous les toits de Juval. «*Ma famille n’a bientôt plus été qu’un souvenir. J’ai souffert plus que tout de perdre de vue mes enfants.*» Uschi Demeter, sa première épouse, restée proche après leur divorce, le voit beaucoup durant ce moment difficile et se souvient d’un homme désespéré : «*Il disait qu’il avait perdu son nid.*» Mais, bientôt, Reinhold, 75 ans, rencontre Diane Schumacher, qui n’en a pas 40. «*Lors de notre premier rendez-vous, quand je lui ai demandé si elle savait cuisiner, elle n’a pas pris la fuite.*»

LES MUSÉES ORPHELINS

L’éloignement d’avec les enfants, les amis, les proches se fait progressivement. Magdalena gère les six musées en équilibriste. Ayant l’interdiction d’utiliser publiquement le nom de Messner, pourtant omniprésent dans ses établissements, elle n’a plus de contacts avec son père. Elle nous répond au téléphone, mais refuse de commenter la situation familiale et renvoie à une page du site des Messner Mountain Museums, qui affiche un message sibyllin à côté d’une photo de chaise vide : «*Les musées Messner se concentrent sur la montagne et non sur la personne.*»

La rupture avec les enfants est consommée. Messner n’a plus rien à voir, juridiquement, avec les musées qui portent son nom. Il lui reste sa Haus. Reinhold et Diane ont fait installer une chambre à l’étage, où ils restent parfois dormir quand ils ne sont pas en voyage, ou dans leur appartement de Munich.

Dans l’entrée de la Haus, treize miroirs, dans des cadres de bois sculpté de style népalais newar, sont accrochés au mur et un message au plafond propose une sorte de jeu de piste pour déambuler dans la maison-musée : «*Treize miroirs de mon âme*»... C’est aussi le titre d’un livre (non traduit) dans lequel Reinhold Messner raconte, en 1995, que des journalistes venaient sur son balcon de Juval pour scruter son âme. «*Je ne l’ai jamais dévoilée à personne*», écrit-il en s’épanchant, en treize



Vue aérienne du château de Firmian, au-dessus de Bolzano, dans le Trentin-Haut-Adige (Italie). HARALD WISTHALER

chapitres plutôt paisibles, sur ses plaisirs : grimper, bien sûr, mais aussi collectionner des objets tibétains ou des châteaux, mener ses yaks à l’estive, donner des conférences, vivre une saison au Népal en famille, avec ses enfants en bas âge. L’homme se reconnaît «*orgueilleux et intransigeant*», mais son caractère, à cette époque de sa vie, semble adouci, et le livre est, pour une fois, sans ennemis.

A côté des treize miroirs accrochés au mur, vingt-quatre images très agrandies occupent le pan adjacent : celles que Messner a prises au sommet du Nanga Parbat, le 9 août 1978, jour de son ascension solitaire. La photo dont est inspirée la statue de bronze de la terrasse est la numéro 23. Des cumulus inoffensifs sont posés sur l’horizon de cristal, l’alpiniste a une posture étrange, tout sauf conquérante. Saisi en contre-plongée, il semble avoir un mouvement de recul comme un boxeur sonné par un uppercut. Il regarde l’appareil qu’il a fixé sur la tête de son piolet, dont l’ombre sur la neige décuple l’impression de solitude. Messner est seul à 8125 mètres d’altitude. Le visage est à demi masqué par la capuche, la bouche ouverte dans un rictus d’effort, un cordon vole dans le vent. La silhouette, à contre-jour, est évanescence. Combien d’alpinistes ont rêvé devant cette image ?

Dans sa Haus, nous suivons le maître vers l’ascenseur vitré. On traverse une grande salle

vide, où des prises d’escalade décorent un mur de tôle. Un bouddha assis en lotus tourne le dos aux Dolomites et à l’immense mur vitré d’où arrivaient les téléphériques. Direction l’*archivio*, la bibliothèque. Face au demi-millier de livres, l’érudit se réveille, fouille dans les rayonnages et dans ses strates de souvenirs de livres anciens, lus, écrits, à venir, aborde son livre pour enfants qui porte le prénom de sa fille aînée, Layla. Il parle aussi de son père, «*typique ancien soldat de la Wehrmacht, aigri*» : «*Ils revenaient déçus de la guerre et ont en partie transmis leurs déceptions à leurs fils – je ne sais plus dans quel livre j’ai écrit ça. Il a suivi*

DANS L’ENTRÉE
DE LA « HAUS », UN
MESSAGE PROPOSE
UNE SORTE DE JEU
DE PISTE POUR
DÉAMBULER DANS
LA MAISON-MUSÉE

l’armée allemande dans sa retraite et s’est échappé à Vérone à la fin de la guerre.»

Il revient à l’Everest, se lève, cherche longuement un ouvrage, le voilà : sur la photo, il est avec Noel Odell (1890-1987), membre de la tragique expédition britannique sur l’Everest de 1924 et dernier témoin à avoir vu George Mallory (1886-1924) avant sa disparition, sans qu’on sache s’il avait pu atteindre la cime : «*Il n’a pas pu le voir aussi haut, non... Mallory n’a pas pu être le premier au sommet de l’Everest !*»

Il évoque l’alpiniste autrichien Hermann Buhl (1924-1957), un de ses héros, qui chuta près du sommet du Chogolisa, dans le Karakoram ; Karl Herrligkoffer, son ennemi, qui l’accusait d’avoir abandonné son frère, en 1970, lors de l’expédition qu’il organisa. Aïe... revoilà déjà le Nanga Parbat et Günther, le frère disparu. Le nom du baron von Kienlin, qui l’accuse de ne pas dire la vérité sur ce drame, est évoqué. Fin de la confiance : «*Si vous croyez le baron von Kienlin, ne comptez plus sur moi !*» Et Messner tourne les talons.

CHAUSSURES VÉNÉRÉES

Dans la maison-musée, un long meuble vitré évoque un dépôt-vente : les chaussures, piolets et crampons sont rangés sur l’étagère du bas, les appareils photo au milieu, et au-dessus, un pêle-mêle de clichés étalés en désordre, carnets de notes, cartes de guide ou de membre du Club alpin italien : photos d’identité de Reinhold entre 17 et 20 ans, glabre et enfantin, la lèvre supérieure qui s’avance légèrement. Et deux images en couleurs prises à l’hôpital d’Innsbruck (Autriche) en juillet 1970 : deux mains, deux pieds, le bout des doigts noirs, les orteils plus touchés, surtout au pied gauche. Ses gelures du Nanga Parbat lui ont valu l’amputation de six orteils.

Le pantalon vert et bleu du Nanga Parbat est exposé dans une vitrine de la dernière salle. La chaussure gauche de Günther, triturée pendant trente-cinq ans par le glacier du Diamir, est fixée sur un bloc de granit, à portée de main des visiteurs. La dernière lettre des deux frères, écrite au camp de base, est affichée juste au-dessus. L’âme du musée est un mausolée. La chaussure droite de Günther est conservée dans le musée de Firmian, protégée par une vitrine et entourée de photos de disparus en montagne. La pièce y est baptisée «*la chapelle*». On murmure que cette chaussure-là contient encore des fragments d’os.

La visite est terminée. Il est temps de redescendre vers la télécabine avec Diane et son mari. Reinhold Messner regarde sa femme sautiller dans la neige mouillée en émettant de petits cris. Une fois montés dans la benne, il lui retire ses mocassins l’un après l’autre et les secoue pour les débarrasser des glaçons. ■

CHARLIE BUFFET

Prochain épisode L’ultime aventure de Reinhold Messner



STEFANIA INFANTE

Du dilemme de taire ou non son infidélité

Ça trompe énormément – 5/6 – Cocufier son partenaire est une chose, le lui révéler en est une autre. Et la vérité peut être dévastatrice

D e ses vingt-deux ans de carrière en tant que spécialiste en droit de la famille, Amélie Gairaud, avocate à Annecy, a tiré quelques enseignements. Celui-ci, par exemple : en matière d'infidélité, ses clients ne disent jamais la vérité. Pas même entre les quatre murs de son cabinet, pas même lorsqu'elle les interroge directement. « *Le sujet reste extraordinairement tabou. Le trompé refuse de voir, le trompeur dissimule. Tout le monde est dans la posture, le déni, la honte. Lorsque les choses sont découvertes, la conciliation devient impossible. L'un est aveuglé par sa tristesse, l'autre par ses nouveaux désirs : il n'y a plus de place pour aucune nuance, c'est la guerre.* » L'avocate a alors une recommandation simple : se taire et être discret. « *Je n'ai jamais vu de révélation qui assainisse quoi que ce soit dans un contexte de séparation, commente-t-elle. Le silence et le mensonge peuvent assurément être salvateurs.* »

Amélie Gairaud est la première surprise de voir des cadres déjà grisonnants se tenir devant elle comme des enfants penauds, embarrassés de leurs petites cachotteries. On pouvait imaginer que ce début de XXI^e siècle avait fait bouger les lignes, en libéralisant les mœurs. Mais les appels à déconstruire le couple et le foisonnement de nouveaux modèles n'y changent à peu près rien : le sujet de la tromperie reste douloureux, corrosif. « *Vous avez remarqué, dans les mariages, le petit frisson électrique qui parcourt l'assistance lorsque le maire cite le devoir de fidélité ? On se regarde en coin, on ricane un peu.* » La remarque est du sexologue Patrick Papazian, lui aussi familier du sujet.

L'enjeu, évidemment, peut varier. Selon le tempérament, l'âge ou les valeurs des intéressés. Selon la nature de la tromperie et ce qui a pu, au préalable, être discuté ou non au sein du couple – « *le plus souvent pas* », glisse Patrick Papazian. Mais l'infidélité est toujours une affaire de paroles. Assénées ou tuées, contournées, modelées, souvent mal fichues. Pour la *Revue du crieur*, le philosophe Pierre Zaoui, auteur de *Beautés de l'éphémère. Apologie des bulles de savon* (Seuil, 2024) a écrit une lumineuse et hilarante « *théorie du couple* », ce « *vaste ramassis de lignes pas droites, de triangles à deux angles, de cercles carrés et de plans tordus* ». Le couple, écrit-il, n'a « *d'autre*

valeur morale que l'obligation de se parler », il n'est beau que par « *le rythme, l'allure et le ton avec lesquels il est capable de mettre en mots les alternatives qu'il traverse* ».

Ce qui ne signifie évidemment pas, précise Pierre Zaoui, une injonction à tout se dire. Plutôt un effort pour délester la parole du poids de la honte. Sortir d'un modèle de l'aveu où la vérité véritable s'extraît dans la douleur. Cultiver, au fond, une morale du « *noble mensonge* ». « *Ce qui est affreux, ce n'est pas de mentir, mais de mal mentir : de mettre l'autre dans la position minable de se sentir cocu, d'aller fouiller. Chez Kant, le mensonge est absolument inacceptable : il détruit toute possibilité de confiance. Mais une autre morale, celle de Levinas par exemple, enjoint de prendre soin de l'autre – tout aussi absolument. Il peut y avoir une très grande lâcheté morale à dire la vérité ou à la laisser se révéler.* »

« Aveu-poubelle » ou « aveu travaillé »

Bien mentir, tâche ardue dans un monde de l'hyperconnexion qui multiplie les chausse-trapes : tel message destiné à l'amant et envoyé par erreur à l'époux, telle tirade poético-pornographique débarquant sans prévenir sur l'écran de l'ordinateur familial. « *Du brouillon de lettre oublié dans une corbeille jusqu'aux échanges Instagram, l'histoire de mes infidélités et de leur découverte suit de près celle de nos moyens de communication* », soupire Fabrice (les prénoms ont été changés), « *structurellement infidèle* » et pourtant malheureux de l'être. « *Mes désirs et mes aventures, je ne m'en fais pas réellement le reproche*, dit le sexagénaire, mais la petite cui-

BIEN MENTIR,
UNE TÂCHE ARDUE
DANS UN MONDE DE
L'HYPERCONNEXION
QUI MULTIPLIE LES
CHAUSSE-TRAPES

sine de la double vie me déplaît. Je redoute, surtout, la douleur que je peux provoquer chez ma femme ou mes maîtresses. » Il a essayé de se réformer, sans succès. Il tâche désormais, plus modestement, de trouver des compromis acceptables, où personne n'est blessé. Un peu commode ?

L'aveu n'a pas bonne presse : on lui prête un idéal de transparence « *enfantin et toxique* », avance Pierre Zaoui. Le philosophe Jérôme Porée, auteur d'une *Phénoménologie de l'aveu* (Hermann, 2018), tâche néanmoins de le défendre. « *Avant d'avouer une faute, on avoue son amour et ses espoirs, avance-t-il. C'est cela, au sens propre, l'aveu amoureux. Ensuite seulement vient l'aveu d'infidélité. Nier que celle-ci soit une faute, c'est ignorer le serment de fidélité qui constitue implicitement la déclaration d'amour. "Je t'aime" ne signifie pas "je t'aime pour un moment" ou "jusqu'à l'année prochaine". C'est une promesse gagée sur la durée qui, au moment de sa formulation, ouvre aux amants un avenir préservé de l'hypothèse de la séparation – même si cette hypothèse, objectivement, demeure. Faut-il dissimuler la faute pour préserver l'avenir ? C'est ajouter la tromperie à la tromperie. Or, quel est l'avenir d'une relation qui repose sur la tromperie et ne se maintient donc que par l'habitude et la convention ?* »

L'aveu peut être une réparation, une promesse pour l'avenir. Encore faut-il savoir ce que l'on dit. C'est ce à quoi, dans l'intimité de son cabinet, Patrick Papazian engage ses patients. « *Avant de songer à parler, explique-t-il, il est bon de se demander ce que signifie l'infidélité dans la trajectoire du couple, de quoi et de qui elle parle. Trop souvent, dans l'aveu, l'infidèle et son aventure deviennent une sorte de trou noir qui aspire toute la lumière. Ce qui importe, c'est pourtant la personne à qui l'on s'adresse : ce qu'elle ressent, ce qu'elle peut entendre et quand. Toute la différence est là entre un aveu-poubelle et un aveu travaillé, destiné à ce que l'autre puisse ressaisir la part de vérité qui lui revient.* » Continuer de prendre soin de l'autre, donc – en lui épargnant, par exemple, des détails inutiles et cruels (le fameux « *c'était purement sexuel* » n'ayant jamais consolé qui que ce soit). Mais aussi, on y revient, s'autoriser le silence.

La difficulté, évidemment, tient à notre phénoménale capacité à nous méprendre sur le sens véritable de nos choix. Anne oc-

cupe depuis plusieurs années la position peu confortable de la maîtresse : elle entend l'homme qu'elle aime (et dont elle n'exige rien) expliquer qu'il reste auprès de son épouse par devoir envers elle et leurs deux filles. Par sens du sacrifice aussi, et par peur – « *un peu par flemme* », a-t-il un jour ajouté également. « *J'ai fini par comprendre, grâce à une psychologue, que certains couples croient rester ensemble par souci des enfants, alors que c'est le couple lui-même, comme enveloppe et commodités sociales, qu'ils cherchent à préserver. Ce qui m'effraie, en l'occurrence, c'est qu'il ne voit pas le trouble évident que provoque chez ses filles cette fiction, cette façon de grandir dans le mensonge.* »

« La possibilité de se flageller »

« *Chacun a besoin de se raconter sa propre histoire et de lui donner une petite valeur morale* », remarque le réalisateur Emmanuel Mouret, observateur délicat des intermittences du cœur. « *On s'arrange toujours pour retrouver son chemin : si on n'y parvient pas, il reste la possibilité de se flageller – et, en se flagellant, de se trouver très moral.* » L'une des *Trois amies* de son dernier film (2024) a le cœur déchiré parce qu'elle n'aime plus l'homme qu'elle s'était juré d'aimer ; une autre joue la comédie de l'amour pour sauver la « *douceur* » du couple ; la troisième s'offre à son amant dans une exultation sans calcul ni arrière-pensée... Et dans cette ronde, tout finit par se révéler, mais à demi : chacun bricole, parfois maladroitement, sans cynisme cependant. « *Ça peut sembler anodin, presque inconsistant, ces histoires de chambre*, commente Emmanuel Mouret. *En réalité, elles nous fondent : c'est dans la relation à deux que commence le vivre-ensemble.* »

C'est aussi au miroir du couple que peut se fabriquer la cuisine intérieure. Lorsqu'elle a rencontré son amant (aujourd'hui son compagnon), Gabrielle, 47 ans, a d'abord été dévorée par la culpabilité. Elle a rompu, replongé. « *On rentre chez soi, on retrouve son mari et ses enfants, on pense qu'on ne sera pas capable de faire comme si... et puis on y arrive, on se méprise d'y arriver. Les quelques années que j'ai passées ainsi ont surtout été un long chemin pour me rencontrer et m'avouer les choses à moi-même.* » La philosophe et psychanalyste Clotilde Leguil acquiesce. « *Ce qui est en jeu dans l'infidélité, analyse-t-elle, c'est d'abord le rapport du sujet à son propre désir : on ne sait pas toujours ce que l'on fait, en trompant l'autre. Et la grande angoisse, c'est de se tromper sur soi.* » Dans son dernier livre *La Déprise. Essai sur les ressorts intimes de la désobéissance* (Seuil, 2025), Clotilde Leguil montre ce qui, dans le surgissement de l'amour, procède de l'incertain, de l'inattendu. « *Ce qui se joue là n'est pas de l'ordre du contrat, mais du pacte et du pari, explique-t-elle. Il faut admettre une part de risque pour que la rencontre véritable soit possible.* »

Suggestion plus concrète de Pierre Zaoui : non pas légaliser l'infidélité, mais la dépénaliser, comme certains pays l'ont fait de la drogue. Pratiquer une « *mémoire courte* » plutôt que tenir un cahier de doléances, introduire dans le couple un peu de « *relativisme culturel* » – « *les normes ne sont pas les mêmes dans la communauté gay et chez les hétéros, dans tel ou tel milieu social* ».

Anna, aux abords de la quarantaine, jugeant « *peu créatives* » les relations au sein de son couple, a suggéré à son compagnon d'« *ouvrir* » leur tandem, ou de s'offrir à deux des escapades libertines. La proposition a eu peu de succès, mais a abouti à une sorte d'accord : si l'un ou l'autre devait avoir une aventure, il serait préférable qu'il n'en dise rien, pour peu que l'amour qu'ils se portent ne soit pas en péril. Accommodement raisonnable mais ambitieux, tant nos capacités à nous illusionner sont grandes et nos inconséquences, nombreuses. Judith, également quadragénaire, résume les siennes en ces termes : « *Je trouve tout à fait normal de taire mes petits batifolages, et absolument scandaleux que mon mari me cache les siens.* » Le couple, cet amas de lignes pas droites et de plans tordus. ■

MARION COCQUET

Prochain épisode *Infidélité : le jour où tout a basculé*

ESPRIT DE MARMANDE



Peut-on vivre dans un monde sans oiseaux ?

Peut-on vivre dans un monde sans oiseaux ? Pas plus que sans eau. Là-bas, au fond des petites Pyrénées, l'enfance traînait dans un lumineux paradis d'ennui. Unique moteur à explosion, le boulanger passait deux fois par semaine. Tracteurs et engins n'avaient pas débarqué. Seule musique, les voix, les cloches, les bêtes et les oiseaux. La population des béarnaises blondes, cornes en lyre, le jarret ferme, musclées comme des sprinteuses, lestes, bondissant dans les pentes, comptait 50 000 représentantes. Cent quarante aujourd'hui. (...) Seule et unique menace pour les poussins et poulets, la buse. Elle spirait, l'œil envieux, et sachant comment fondre. Mon grand-père agita son chapeau de paille en poussant d'étranges cris d'Indien. Le soir, il rentrait les poules. Il savait leur parler, comme les cousins aux béarnaises et les toreros aux toros. Vie très complexe. L'ennui ? Par bonheur, la lecture et l'étude...

Plus tard, à l'adolescence, les rapaces sont devenus des alliés objectifs. Quand, en planeur, vous évoluez au-dessus de la montagne, assoiffé d'invisibles ascendances dans l'air qui ne ressemble à rien pour qui ne sait pas piloter, buses et vautours sont de précieux indics. Eux ne se trompent jamais. Là où ils spiraient pour le pur plaisir, foncez : ça pompe ! Serrez-les fraternellement de près. Les planeurs non plus n'ont pas de moteur. Pourtant, le vent s'engouffre dans leur sarcophage en criant des insanités. (...)

On savait que ça se gâtait. (...) Si l'on veut sortir du cercle infernal où la grippe aviaire enferme les éleveurs, il n'y a pas trente-six solutions. Au tourniquet catastrophe-effondrement-dénégation sur fond de destructions massives des volatiles, jouer le potlatch : le don sans contrepartie, l'invention, le sacrifice. Au lieu de « confiner » dans l'espoir malade de « compensations » de malheureux canards qui ne manqueront pas de s'entre-tuer ; au lieu de subir les dépressions économiques et psychiques qui vont avec, les régions d'élevage en plein air (Bresse, Gers, Landes, etc.) doivent, dans les huit jours, s'inspirer des théories de Marcel Mauss (*Essai sur le don*, 1925). Et changer de vitesse.

Ne plus subir, agir : sacrifier, dans d'immenses et délirantes fêtes à la campagne, l'ensemble de la population saine des canards, oies et poulets. Tout sacrifier gaïement. Congeler à tout-va tout ce qui peut l'être. Conserver le reste et garantir un label. Fignoler des pâtés surprenants, des terrines, des chichons hardis, des nems inattendus, des sushis archi-cuits. (...)

Plus tard, repeupler le Gers (400 000 canards) sera un jeu d'enfant. Mais vivre en pestiféré ne se rattrapera jamais. Cela éviterait du moins au présentateur de la Une de déplorer en nasillant (ouverture du « 20 heures » vendredi 24 février) : « Onze mille dindes ont été euthanasiées dans une ferme de la Bresse. » ■

FRANCIS MARMANDE

Article publié le 2 mars 2006.
Journaliste de jazz et de tauromachie, Francis Marmande (1945-2025) a écrit pour « Le Monde » de 1977 jusqu'à sa disparition, à l'âge de 80 ans

Une Tour d'argent bâtie comme un phare à Paris

Plus qu'un restaurant – 5/6 – La famille Terrail mise sur le passé glorieux de l'institution qui surplombe la Seine, et fait prospérer sa légende depuis trois générations

Bizarrement, la Tour d'argent ne ressemble pas vraiment à une tour. Mais la nuit, vu de l'extérieur, le bâtiment du XVI^e siècle pourrait passer pour un drôle de phare conçu pour orienter les gastronomes. C'est d'autant plus vrai depuis le colossal chantier de rénovation mené par l'architecte Franklin Azzi, achevé en 2023 après dix-huit mois de travaux : avec ses baies vitrées agrandies et son plafond couvert de tuiles en aluminium, le restaurant panoramique perché au 6^e étage et surplombant la Seine prend d'éclatants reflets métalliques.

A présent dotée d'un bar et d'un rooftop gentiment chahuté par un DJ certains soirs, l'institution parisienne est un déroulant mélange de neuf et de vieux. Une jeune barista, Kadia Louis-Diop, manipule une antique cafetière à siphon balancier. Les cuisines mitonnent des homards Thermidor sont truffées de tablettes connectées. Et en traversant les salons rénovés, on a le sentiment d'explorer un musée.

Au rez-de-chaussée, un tableau brunâtre représente un bonhomme sévère, crâne dégarni et favoris s'allongeant jusqu'au nœud papillon. Il s'agit de Frédéric Delair, le maître d'hôtel qui a fait entrer dans la légende cette vieille maison (qui fut une auberge dès 1582). Pro du marketing avant l'heure, il codifie la recette du canard au sang, proposé dans une sauce obtenue en broyant la carcasse dans une presse. A partir de 1890, il a l'idée géniale de numérotter les volatiles servis : aujourd'hui encore, on repart avec une carte indiquant le matricule de son canard (le cap de 1,2 million est franchi).

Face-à-face avec Notre-Dame

En 1911, l'entrepreneur qui lui succède accroche durablement un nom de famille à la Tour : André Terrail, dont le buste en bronze veille toujours sur la réception. Ce Drômois, qui fait naître plusieurs hôtels haut de gamme dans Paris (George-V, San Régis...), comprend vite l'importance que prendra le tourisme de luxe transatlantique. C'est lui qui ajoute le sixième étage et fait monter tout là-haut le restaurant, jusqu'alors au rez-de-chaussée, pour permettre à la clientèle de jouir du face-à-face de sa Tour avec celles de Notre-Dame.

Dans le dédale du bâtiment, le profil qui apparaît le plus souvent est néanmoins celui de son fils, Claude Terrail qui en est le patron et l'incarnation de 1947 à 2006. On le voit sur une photo poser crânement dans une Jeep (il fut engagé volontaire dans la 2^e division blindée), attablé avec Salvador Dali face à un improbable empilage d'écrivains (pour le livre *Les Diners de Gala*, éd. Draeger, 1973), à cheval aux côtés de sa seconde épouse d'origine finlandaise, Tarja Terrail, avant une partie de polo, l'un des sports favoris de cet amateur qui s'est même essayé au catch avec Lino Ventura.

Raie impeccable, éternel œillet à la boutonnière, Claude Terrail est un dandy qui vit la Tour d'argent comme une scène de théâtre. Régulièrement, dans sa chambre du premier étage, il travaille élocution et bagout en lisant à haute voix des textes de Sacha Guitry. « C'était un homme qui impressionnait, se souvient Stéphane Trapièr, passé en trente-cinq ans de maison de commis sommelier à directeur d'exploitation. Très grand, une voix caverneuse qui vous enveloppait, une



Le restaurant panoramique, au 6^e étage de la Tour d'argent, à Paris, le 24 septembre 2025. BENOIT LINERO/LA TOUR D'ARGENT

manière de vous fixer droit dans les yeux... Il avait un charisme fou ! »

Le patron fait le baisemain aux clientes, leur donne du « chère madame » en tirant sur les « a ». Son élégance, son cabotinage, deviennent la marque de fabrique de l'institution. « Il ne manquait aucun service et demandait à être placé à la table 8, en retrait, pour avoir une vue stratégique sur toute la salle qui comptait à l'époque une centaine de couverts, le double d'aujourd'hui, se souvient le directeur d'exploitation. Il nous avertissait par un signe discret dès qu'un client manquait de quelque chose. »

Infatigable noceur, abonné aux doubles whiskys, Claude Terrail entraîne ses copains dans de folles virées nocturnes chez Maxim's ou Lapérouse. De son vivant, la Tour s'enflamme. John Wayne s'entraîne avec lui au tir au pistolet sur un stand bricolé à quelques pas des cuisines. Une écuyère de cirque pénètre dans un salon avec son cheval. Orson Welles se fait déposer sur le toit en hélicoptère.

Son fils André (baptisé comme le premier Terrail aux manettes), l'actuel dirigeant, vit la Tour avec moins d'insouciance. « Mon père ne m'a pas donné le choix, se souvient-il. Il a organisé une grande réception en 2003, et il a annoncé que je reprenais la suite.

J'avais 26 ans. » Avec sa haute stature et son sourire avenant, André semble une version assagie du patriarche. Même élégance, mais l'œillet est remplacé par une pochette de costume saumon. Son père, qui n'avait aucun diplôme, l'a orienté vers les écoles de commerce (Babson, dans le Massachusetts, et l'Institut européen d'administration des affaires). Comme lui, il se présente au restaurant pour chaque service, mais sans s'éterniser. Et il n'habite plus dans la Tour. « Mon père était un dompteur de tigres, je suis un Monsieur Loyal », résume-t-il.

Gourmets soucieux de diététique

Ce dernier a surtout pris les bonnes décisions pour que le groupe familial prospère et reste indépendant. Derrière le restaurant se profile aujourd'hui ce que les employés appellent « le village de Tournelle », du nom du quai sur lequel il s'étire. Des bâtiments voisins de la Tour abritent une brasserie (La Rôtisserie d'argent, propriété des Terrail depuis 1989), une boulangerie (créée en 2016) et une épicerie fine (2020). Une cave à vins devrait bientôt s'ajouter à la collection, qui pourra s'appuyer sur les impressionnantes réserves de la maison : 14 000 références (dont des romanées-conti aux tarifs vertigineux) listées dans une carte aux allures de bible géante, aussi lourde qu'un nourrisson.

Les satellites, bardés de produits siglés, jouent un rôle décisif. « A la boulangerie, on peut acheter une baguette à 1,25 euro et emporter un bout de la Tour, souligne André Terrail. Cela permet de casser le côté hautain et de se rendre sympathique dans le quartier. » Les prix pratiqués au restaurant gastronomique (175 euros au déjeuner, jusqu'à 480 euros pour le menu en six services, sans le vin) l'ont en effet rendu inaccessible à la plupart des bourses. L'établissement, qui n'a conservé qu'une étoile sur les trois acquises en 1933, dépasse nettement la moyenne de sa catégorie (autour de 110 euros, selon le Michelin).

La Tour peut s'appuyer sur sa légende pour rendre l'addition plus

digeste. Sur l'imprenable vue panoramique sur Paris. Et sur un chef, Yannick Franques (en poste depuis 2019), qui réussit un tour de magie : tout changer sans rien changer, ressusciter le passé glorieux des cuisines en s'adaptant à des gourmets soucieux de diététique.

Ce Meilleur Ouvrier de France, entouré d'une trentaine de cuistots, préserve la sensation d'opulence en garnissant les assiettes de belles portions et les nappes de saucières à discrétion. « Mais on choisit des garnitures plus fines : des pommes, du céleri bouilli... », égraine le chef. Pour nos quenelles de brochet, une recette du grand-père Terrail, on réalise une farce moins riche en poisson, avec une sauce champignon moins crémée. » Yannick Franques conçoit aussi ses plats en matière de service : les découpes à la volée des canetons, les flambages des crêpes, les sauces au poivre terminées près des tables font partie du spectacle.

C'est finalement ce spectacle en salle, un certain art de vivre à la française, qui maintiennent intact le pouvoir de séduction de la Tour d'argent. Sous le ciel d'aluminium du restaurant, l'élégance des convives est de mise et des vestes sont prêtées aux messieurs qui auraient la maladresse de venir en tenue décontractée. Chacun est peu à peu enveloppé par la politesse surannée des serveurs. « On abuse des mots de confort, d'une certaine chaleur très maison de famille », reconnaît Stéphane Trapièr. Cet art de recevoir, André Terrail a eu l'idée de le convertir en concours : le Trophée Frédéric-Delair, créé en 2013, récompense chaque année les jeunes talents des métiers du service. Dans *Ma Tour d'argent* (Stock, 1974), Claude Terrail écrivait que pour « maintenir » la Tour d'argent, il fallait « la renouveler indéfiniment ». Apparemment inchangé, mais profondément remodelé, le phare du quai de Tournelle ne semble pas près de s'éteindre. ■

LÉO PAJON

Prochain épisode La brasserie La Cigale, à Nantes

Les frères Guillemot contre les « Bolloré boys » de Vivendi

La saga Ubisoft – 5/6 – Au terme de plus de deux ans d'un feuilleton à rebondissements démarré en 2015, Vivendi échoue à mettre la main sur l'entreprise de jeux vidéo



Un Lapin crétin dans les rues de Malestroit (Morbihan), lors de l'inauguration d'une « nurserie numérique », le 21 avril 2016. « OUEST FRANCE »/MAXPPP

Ce 21 avril 2016, la secrétaire d'Etat au numérique, Axelle Lemaire, déambule dans les rues de Malestroit (Morbihan), flanquée du maire de la commune, Bruno Gicquello, de Claude Guillemot, l'un des cofondateurs d'Ubisoft, et... d'un acteur vêtu d'un costume de Lapin crétin, l'un des personnages emblématiques de l'entreprise de jeux vidéo. Officiellement, la représentante du gouvernement a fait le déplacement dans cette jolie petite commune du sud de la Bretagne pour visiter une « nurserie numérique », un espace pour start-up. Mais personne n'est dupe : Axelle Lemaire est surtout là pour apporter un soutien discret à la famille Guillemot dans son conflit avec Vincent Bolloré.

Six mois plus tôt, le 13 octobre 2015, Yves Guillemot, le PDG d'Ubisoft, avait reçu un appel téléphonique ; le patron de Vivendi souhaitait lui proposer une rencontre avec son bras droit, Arnaud de Puyfontaine, afin d'évoquer de possibles projets communs entre les deux groupes. Yves Guillemot accepte, avant de découvrir, le soir même, que Vivendi a discrètement acheté 6,6 % du capital d'Ubisoft. Fureur du plutôt placide Yves Guillemot, qui comprend que Vivendi n'a aucune envie d'être un paisible actionnaire minoritaire. Vincent Bolloré vient pour prendre le contrôle d'Ubisoft, mais aussi de sa société sœur spécialisée dans les jeux pour smartphones, Gameloft.

Malestroit, à quelques kilomètres de Carantoir (Morbihan), est l'un des fiefs des Guillemot – Christian, le plus jeune des cinq frères qui ont fondé Ubisoft, y est encore aujourd'hui adjoint au maire. Le jour de la visite d'Axelle Lemaire, il est retenu à l'étranger, mais son frère Claude est venu spécialement de New York pour accueillir la secrétaire d'Etat, chaudement remerciée pour avoir pris position, quelques semaines plus tôt, en faveur de « l'indépendance » d'Ubisoft. En 2025, M^{me} Lemaire sera nommée au conseil d'administration du groupe.

En ce début de 2016, Ubisoft est plongé dans une situation paradoxale, et fait mentir la devise qui orne le fronton de la mairie de Malestroit : « Maison riche d'écus ne grince jamais. » C'est justement parce que la maison Guillemot est, à cette époque, bien riche que ça grince fort. Ubisoft vient d'enchaîner les succès critiques et commerciaux (*Far Cry 4*, *Assassin's Creed Unity*, *Child of Light*, *The Crew* pour la seule année 2014) et prévoit le lance-

LES GUILLEMOT
DISPOSENT D'UNE
CARTE MAÎTRESSE
CHEZ UBISOFT :
UN TRÈS LARGE
SOUTIEN INTERNE, À
TOUS LES ÉCHELONS

ment d'une nouvelle grande franchise utilisant une licence de l'écrivain Tom Clancy, *The Division*. Elle s'est aussi finalement débarrassée d'un encombrant actionnaire, son concurrent américain Electronic Arts, qui a revendu ses parts en 2010. Sa capitalisation boursière relativement modeste – environ 2 milliards d'euros courant 2015 – en fait une cible tentante... mais qui s'avère coriace.

« La performance financière d'Ubi ne reflétait pas la grande valeur de ses actifs, estime un ancien cadre. Vincent Bolloré a une vraie capacité à sentir les coups, mais il a sans doute mal évalué le soutien des actionnaires à la direction d'Ubisoft. » Signe de l'influence du Breton, à l'époque comme aujourd'hui, la plupart des personnes qui ont accepté de parler au *Monde* de cet épisode vieux de dix ans ont requis l'anonymat.

GUERRE D'USURE

Yves Guillemot a souhaité répondre par écrit aux questions portant sur cette période, et estime toujours que conserver « la maîtrise de nos choix » était un enjeu vital pour l'entreprise. « Ce modèle a été mis à l'épreuve ces dernières années, c'est évident. Mais nous restons convaincus que c'est en conservant notre indépendance de création, tout en faisant évoluer notre organisation, que nous réussirons à créer des expériences extraordinaires pour les joueurs. »

L'entrée de Vivendi au capital signale le début d'une guerre d'usure de deux ans et demi. Côté Vivendi, le groupe passe de 6,6 % à 10,4 %, puis 15 %, et arrive à 22,8 % des parts d'Ubisoft, obtenant un peu plus de droits de vote que la famille Guillemot. Mais sans ap- puis chez les autres actionnaires, les représentants de Vincent Bolloré savent qu'ils ne

peuvent pas obtenir de poste au conseil d'administration, où siègent les cinq frères Guillemot et qui est largement verrouillé par la famille. Vivendi obtient cependant une première victoire importante : en février 2016, le groupe lance une offre publique d'achat sur Gameloft, puis en prend le contrôle.

Proie plus petite, bon marché, moins organisée, la société consacrée aux jeux sur mobile a été achetée au prix fort par Vincent Bolloré. Son patron, Michel Guillemot, n'a pas pu bloquer son avancée. « Il a été trop peu réactif, pas assez pugnace », juge un bon connaisseur du dossier. « Contrairement à Yves Guillemot, il a perdu beaucoup de temps, et Bolloré a pu beaucoup accumuler [de parts]. » « Je suis revenu à Paris pour un roadshow [une tournée des actionnaires] défensif », se souvient Gonzague de Vallois, à l'époque vice-président chargé des ventes, qui s'était expatrié à Singapour pour développer l'activité de Gameloft en Asie. « On avait construit le plan pour les trois années à venir, pour inciter les actionnaires à garder leurs actions... »

La contre-attaque est insuffisante ; et quand l'offre publique d'achat (OPA) réussit, beaucoup de cadres s'interrogent : rester, partir ? « Je suis un affectif, dit M. de Vallois. Même si l'on ne faisait pas tout bien et qu'il y avait certainement des choses à améliorer, on s'était battu contre l'OPA, je ne me voyais pas retourner ma veste. Je suis redevable à Michel [Guillemot] pour beaucoup de choses. »

C'est l'une des cartes maîtresses dont disposent les Guillemot : un très large soutien interne, à tous les échelons hiérarchiques. Les frères n'ont pas besoin de faire beaucoup d'efforts pour convaincre les employés d'Ubisoft, qui connaissent bien les problèmes qui existaient chez leur concurrent Activision lorsqu'il appartenait à Vivendi. Ils voient aussi Vincent Bolloré couper dans les budgets de Canal+, remplacer i-Télé par CNews, et se droitiser de plus en plus – un signal peu encourageant pour des studios de jeux vidéo dont les employés sont nombreux à se considérer comme progressistes et chérissent leur liberté créative.

Subtilement encouragés par la direction, plusieurs milliers d'employés acceptent de publier leur photo sur un site en forme de pétition intitulé « We are Ubisoft », qui vise à démontrer que le groupe est uni contre cette tentative de prise de contrôle, et faire planer la menace d'un exode massif des « talents » en cas de changement de propriétaire. A l'automne 2016, des salariés portant des tee-

shirts arborant le logo Ubi ou le slogan « I Bel'Yves » (jeu de mots entre « Yves Guillemot » et l'expression, en anglais, « I Believe », « j'y crois ») sont présents pour un conseil d'administration décisif. Le PDG discret, qui n'aime pas trop parler à la presse, prend quasiment des airs de gourou.

L'épisode restera un traumatisme pour Yves Guillemot, qui en sortira changé – avec une méfiance pouvant confiner à la paranoïa. Mais la stature du patron évolue elle aussi. « Yves a fait preuve d'un calme posé, il avait un plan de match », estime Yannis Mallat, à l'époque chef des puissants studios canadiens du groupe, parti en 2020, au moment du scandale de harcèlement dans l'entreprise. « Il y avait le sentiment que quelque chose se passait et qu'il fallait qu'on réponde. »

C'est le moment où « Yves a musclé son jeu », abonde Clint Hocking, réalisateur de plusieurs grands succès d'Ubisoft Montréal (*Far Cry 2*, *Watch Dogs : Legion*), aujourd'hui à la tête de son propre studio. Au Québec, le soutien aux frères Guillemot est quasi total, chez les employés comme dans le monde politique ; le gouvernement provincial prend même publiquement position en leur faveur.

« Tout était hostile dans l'approche de Vincent Bolloré et, de manière générale, on n'aime pas trop ça au Québec, se souvient Dominique Anglade (Parti libéral du Québec), à l'époque ministre de l'économie. Et Ubisoft avait fait un bon travail en amont, ils étaient venus rencontrer différents interlocuteurs locaux pour qu'on puisse intervenir à notre manière. »

FRICTIONS ENTRE BRETONS

Les responsables de Vivendi l'ont bien compris : de passage à Montréal pour visiter les locaux de Gameloft, dont il vient de devenir PDG, le lieutenant de Vincent Bolloré Stéphane Roussel se voit demander par un journaliste s'il compte aussi se rendre chez Ubisoft – son groupe, après tout, en est le premier actionnaire. « Non, je ne suis quand même pas maso », réplique-t-il.

De l'autre côté de l'Atlantique, le bras de fer fait aussi des dégâts parce qu'il n'oppose pas des patrons seulement français : ils sont aussi bretons. Au sein du Club des trente, le très discret cercle privé fondé par le modèle d'Yves Guillemot, Yves Rocher, et qui rassemble les plus influents patrons bretons, l'ambiance en prend un coup. S'il n'y est pas actif, Vincent Bolloré est un membre respecté de cet influent lobby dont la présidence est assurée, jusqu'au printemps 2016, par... Claude Guillemot.

Chez les grands patrons bretons, « personne ou presque ne plaide publiquement la cause des Guillemot. Trop risqué », écrit le journaliste Philippe Créhange, aujourd'hui rédacteur en chef adjoint au *Télégramme*, dans son livre *Le Mystérieux Club des trente. Enquête sur le plus influent des lobbys bretons* (Les Éditions du coin de la rue, 2019). Mais la tentative de prise de contrôle « a été très mal vue, explique-t-il. Beaucoup des membres étaient furieux qu'entre Bretons on ne respecte pas les règles de bienséance habituelles » ; l'épisode « a définitivement fermé les portes du Club des trente à l'industriel d'Ergué-Gabéric [le fief de Bolloré, dans le Finistère] », note Philippe Créhange.

Après deux ans de manœuvres, à la mi-2018, Vivendi finit par jeter l'éponge. Vincent Bolloré est loin d'avoir tout perdu : le cours de l'action Ubisoft s'est envolé, aiguillonné par sa tentative de prise de contrôle et une nouvelle série de succès commerciaux. Le déjà milliardaire empoche une plus-value de 1,2 milliard d'euros. Yves Guillemot exulte. « On y est arrivé ! », écrit-il sur Facebook. Il n'y a aucune limite à ce que nous pouvons atteindre dans les années à venir ! »

Ubisoft s'apprête à annoncer une série de projets très ambitieux et dévoile une bande-annonce de la suite très attendue de *Beyond Good and Evil*. Personne n' imagine alors que, quelques années plus tard, la valeur de l'action Ubisoft sera divisée par 12, et que l'entreprise progressiste qui a tenu bon face au très conservateur Vincent Bolloré connaîtra le pire scandale de harcèlement que le secteur du jeu vidéo ait jamais connu. ■

DAMIEN LELOUP ET PIERRE TROUVÉ

Prochain article Après les années d'euphorie, la dégringolade

Xavier Carpentier-Tanguy

« La puissance dépend de la capacité à contrôler les flux »

Le bras de fer autour du détroit d'Ormuz révèle l'émergence d'un nouvel ordre géopolitique, où l'autorité ne repose plus uniquement sur les territoires, les ressources ou l'armée, estime l'historien

ENTRETIEN

La puissance est-elle en train de passer d'une logique de stock – la surface du territoire, l'importance des ressources, la force d'une armée... – à une logique de flux – le contrôle des accès, de l'information, des routes commerciales? C'est la conviction de l'historien Xavier Carpentier-Tanguy, directeur de l'Observatoire géopolitique des mondes marins de la Fondation Jean Jaurès, qui analyse le détricotage des structures de pouvoir mises en place avec la mondialisation libérale.

Que nous révèle le bras de fer géopolitique autour du détroit d'Ormuz?

J'y vois un révélateur des transformations géopolitiques à l'œuvre depuis plus de dix ans. La puissance ne repose plus seulement sur l'étendue des territoires, l'abondance des ressources ou la supériorité militaire : elle dépend aussi de la capacité à organiser, sécuriser ou perturber les flux – de marchandises, d'énergie et de données. Le contrôle des passages, tout particulièrement celui d'Ormuz, rend soudainement cette évolution visible. La supériorité militaire écrasante des États-Unis ne suffit pas à garantir une maîtrise durable de la circulation face aux gardiens de la révolution iraniens, qui disposent d'une forte capacité de surveillance, d'attaque et de perturbation dans le détroit. Donald Trump a ainsi annoncé vouloir devenir le « gardien » de ce passage et y instaurer un péage, avant d'abandonner cette proposition dès le lendemain.

Ce qu'Ormuz dévoile, c'est la direction que prend la recomposition des échanges internationaux depuis une quinzaine d'années. Il y a eu, en 2013, les « nouvelles routes de la soie » chinoises, puis, en 2021, l'initiative Build Back Better World [*« reconstruire un monde meilleur »*] portée par les États-Unis et les autres membres du G7, et enfin, le Global Gateway [*« portail mondial »*] européen, présenté par la Commission européenne la même année. Ces programmes montrent que les grandes puissances ne se disputent plus seulement des territoires, mais aussi les infrastructures et les corridors par lesquels passent les échanges. Cette compétition se cristallise à certains points du globe, là où les routes maritimes, terrestres, ferroviaires ou numériques convergent. J'appelle « rhéocraties » [*du grec ancien rheos, le flux, et kratos, le pouvoir*] ces configurations dans lesquelles la capacité à gouverner les

circulations devient aussi décisive que la maîtrise des territoires. Le pouvoir consiste à ouvrir ou fermer les passages, mais aussi à ralentir les flux, à les sécuriser, à les renchérir ou à en hiérarchiser l'accès.

Les vulnérabilités que constituent ces routes et ces points de passage sont-elles nouvelles?

Elles ne sont pas nouvelles mais le détricotage des structures de pouvoir mises en place avec la mondialisation les fait sortir de l'ombre. La fluidité, que l'on a longtemps associée à la globalisation de l'économie, est en partie une fiction. Le grand historien Fernand Braudel [*1902-1985*] avait déjà souligné que les grands systèmes d'échange s'enracinent toujours dans des structures matérielles profondes – routes, ports, détroits, institutions, organisation de la finance.

Comme l'avait relevé le politiste et anthropologue James C. Scott [*1936-2024*], gouverner suppose de rendre le monde lisible : mesurer, classer, identifier. Ce raisonnement vaut aussi pour les flux, qui doivent être suivis et rendus intelligibles pour pouvoir être organisés. Chez la géographe Deborah Cowen, la logistique apparaît non comme une simple technique, mais comme une manière politique d'organiser, de synchroniser et de sécuriser les circulations.

Lorsque l'agencement de ces infrastructures fonctionne, il se fait oublier. Nous percevons les circulations, mais nous ignorons les architectures qui les soutiennent et les contraignent. Les crises récentes, comme celle d'Ormuz, fissurent cette invisibilité. Les stratégies militaires et les géographes n'ignoraient pas l'importance de ces infrastructures, et notamment des *chokepoints*, les goullets d'étranglement. Le détroit d'Ormuz, le détroit de Malacca [*entre l'Indonésie et la Malaisie*], le détroit de Bab Al-Mandeb [*entre Djibouti et l'Erythrée et le Yémen*] ou encore le détroit de Gibraltar [*entre l'Espagne et le Maroc*] sont des nœuds où se concentrent les dépendances. Les crises ont étendu cette prise de conscience aux décideurs économiques et publics, à différentes échelles – nationales, régionales ou locales.

Le pouvoir ne se mesure plus seulement à la taille des pays ou des forces armées, dites-vous. Pourtant, celui des superpuissances est inégalé...

Oui, mais il s'exerce par des canaux de plus en plus complexes. Le territoire reste essentiel, mais il ne suffit plus à décrire la puissance. La force peut, par exemple, se déployer à travers des *proxies*, des acteurs mandataires. Il peut alors se former des relations de dépendance imbriquées, presque des poupées russes : une grande puissance soutient un État partenaire, qui s'appuie lui-même sur des relais régionaux ou des acteurs armés alliés. La relation entre la Chine, l'Iran et les houthis au Yémen illustre cette logique.

Par ailleurs, le pouvoir sur les goullets d'étranglement maritimes ou terrestres peut être exercé par des États de taille modeste, voire par des organisations non étatiques. Pensez aux pressions que l'on peut exercer en menaçant des oléoducs, des gazoducs, des conduites d'eau ou des câbles électriques et de télécommunications. On redécouvre une évidence : la mondialisation, c'est aussi celle des vulnérabilités.

LE POUVOIR SUR LES GOULETS D'ÉTRANGLEMENT MARITIMES OU TERRESTRES PEUT ÊTRE EXERCÉ PAR DES ÉTATS DE TAILLE MODESTE, VOIRE PAR DES ORGANISATIONS NON ÉTATIQUES



YANN LEGENDRE

Ces flux, qui selon vous sont au centre de la nouvelle géopolitique, concernent-ils aussi les échanges immatériels?

Bien sûr. Mais Internet, ce n'est pas seulement le « cloud », c'est aussi du solide : des serveurs, des centres de données, des stations d'atterrissage et des câbles de fibre optique. Vous pouvez bloquer l'information qui passe par ces réseaux, ou bien la ralentir. Prenez la Manche et la mer du Nord : une très forte densité de câbles relie le Royaume-Uni au continent européen et soutient les échanges de données entre plusieurs grandes places financières, notamment Londres, Paris, Amsterdam et Francfort. Une perturbation de certaines de ces infrastructures pourrait ralentir des flux de données critiques et affecter des opérations financières. C'est une crainte que nourrit l'activité de navires de renseignement comme le *Yantar* russe. Les autorités britanniques le décrivent comme un bâtiment utilisé pour recueillir des renseignements et cartographier les infrastructures sous-marines critiques. Capable de mettre en œuvre des drones submersibles, il longe les câbles comme s'il les reniflait.

Les actions visant à fragiliser l'accès à l'information ou à la technologie ne sont pas uniquement physiques, comme l'a récemment montré le blocage américain des nouveaux modèles d'intelligence artificielle d'Anthropic...

On est dans la même logique, celle du contrôle du flux. Le gouvernement américain a imposé, le 12 juin, des restrictions d'accès aux modèles Fable 5 et Mythos 5 pour l'ensemble des ressortissants étrangers. Anthropic, qui ne pouvait pas vérifier immédiatement la nationalité de chaque utilisateur, a suspendu les deux modèles pour tous ses clients, avant d'en rétablir l'accès le 1^{er} juillet, après la levée des restrictions. Ce décalage de près de trois semaines dans l'accès international à ces modèles a pu procurer un avantage temporaire aux acteurs américains. Dans les technologies stratégiques, quelques semaines d'accès prioritaire peuvent suffire à créer une avance en matière de recherche ou de développement d'applications. Le contrôle du calendrier d'accès devient donc lui-même une forme de pouvoir. Contrôler un flux ne signifie pas nécessairement l'interrompre. Cela peut aussi consister à le ralentir, à le renchérir, à en hiérarchiser l'accès ou à entretenir l'incertitude sur son fonctionnement.

En matière de défense, cette logique du « détroit », du contrôle de l'accès, s'applique-t-elle aussi?

Elle se manifeste notamment à travers le récit du *kill switch*, c'est-à-dire l'idée qu'un pays vendeur pourrait désactiver à

distance un armement exporté. L'existence d'un tel dispositif sur l'avion de chasse F-35 a été officiellement démentie, mais ce démenti n'épuise pas la question. Posséder des armes ne garantit pas nécessairement la pleine maîtrise de leur fonctionnement. Ce qui est intéressant, c'est que l'on se situe ici en partie dans l'ordre de l'imaginaire et de la confiance : peut-être que l'avion de combat que l'on vous a vendu dispose d'un tel mécanisme, peut-être pas ; l'important est que cela paraisse techniquement plausible. Le doute suffit alors à modifier la relation entre le vendeur et l'acheteur.

La maîtrise technique devient ainsi une question de confiance politique. L'acheteur doit pouvoir compter sur l'accès aux logiciels, aux mises à jour, aux pièces détachées, à la maintenance et aux données nécessaires au fonctionnement de l'appareil. Le récit du *kill switch* rappelle que cette confiance peut être remise en cause.

La narration joue donc un grand rôle dans le contrôle des flux. Elle contribue à maintenir les acheteurs d'armes dans une relation de dépendance et dans la sphère d'influence du fournisseur. Elle aide à tresser les autres liens de cette dépendance : logiciels, mises à jour, maintenance, données, financements...

Est-ce la fin de la mondialisation telle qu'on l'a connue?

Je ne pense pas que l'on puisse parler de « déglobalisation ». Le monde se recompose plutôt autour de grandes sphères d'influence qui cherchent à réduire certaines dépendances entre elles : un pôle américain, un pôle chinois et, peut-être, un pôle européen. Donald Trump cherche très clairement à bâtir une telle sphère d'influence. On le voit dans ses positions à l'égard du Venezuela, du Panama, de l'Arctique, du golfe Persique et du détroit d'Ormuz. Il cherche à contrôler ou à orienter différents espaces sans avoir nécessairement besoin d'y implanter une présence américaine permanente. Dans ce paysage recomposé, certaines puissances charnières – les « *edgers* » – jouent des rivalités entre les différentes sphères pour défendre leurs propres intérêts. L'Inde et le Brésil figurent parmi les plus importantes.

Mais, quoi qu'il en soit, on reste dans l'interdépendance. Le fonctionnement des sociétés les plus prospères dépend de matières premières et d'énergie qu'il faut aller chercher ailleurs : des terres rares, du gaz ou du pétrole. Voir ces sphères d'influence se couper les unes des autres ne serait dans l'intérêt d'aucune d'entre elles et accroîtrait les risques de guerre. La mondialisation ne disparaît donc pas : elle devient plus politique, plus fragmentée et plus conflictuelle. Elle fait émerger des puissances de plus en plus rhéocratiques, qui ne cherchent pas toujours à interrompre les flux, mais à en maîtriser les conditions de circulation. ■

PROPOS RECUEILLIS PAR PASCAL RICHÉ

FOOTBALL :
IL FAUT STOPPER
LE PROJET
INFANTINO

ÉDITORIAL 

Après une Coupe du monde 2026 marquée par une marchandisation sans précédent et complaisamment placée sous influence trumpienne, le président de la FIFA, Gianni Infantino, franchit une nouvelle étape dans la dérive de l'instance dirigeante mondiale du football. Le projet qu'il a révélé, mardi 28 juillet, vise à créer une société commerciale distincte, FIFA Forward Enterprise (FFE), dont 20 % seraient cédés à des investisseurs privés, avec pour fonction de gérer les activités commerciales et événementielles. Il s'agit d'une rupture majeure menant vers un modèle toujours plus lucratif, de plus en plus éloigné de l'idée d'un football gouverné dans l'intérêt général. Une telle évolution ne relève pas d'un simple choix de gestion. Elle modifierait profondément les rapports de force au sein de la FIFA. L'exigence de rentabilité des actionnaires pèsera inévitablement sur les décisions futures. Calendrier des

compétitions, formats, droits audiovisuels, développement des compétitions : tout sera soumis à une pression financière supplémentaire. L'identité des investisseurs est déjà connue. Joshua Kushner, frère de l'ex-conseiller et gendre de Donald Trump, Jared Kushner, dirige la structure candidate à entrer au capital de FFE. Ce choix ne peut que renforcer les interrogations sur la proximité croissante entre M. Infantino et le président des États-Unis. Le Mondial, qui vient de s'achever, a déjà brouillé la frontière entre pouvoir politique et gouvernance sportive. M. Trump s'est ainsi vu octroyer une place inédite dans le déroulement même de la compétition en faisant pression pour modifier une décision d'arbitrage. L'initiative de M. Infantino est également problématique sur le plan de la gouvernance. Les fédérations nationales sont mises au pied du mur en étant sommées de se prononcer dans l'ur-

gence, tandis qu'on leur fait miroiter des millions de dollars. Ce qui est présenté comme un généreux partage des richesses n'est autre chose qu'une prime d'acceptation destinée à verrouiller un changement, dont M. Infantino sera l'un des principaux bénéficiaires. « *En contrepartie, nous vous demandons simplement de maintenir votre confiance* », exige le patron de la FIFA, qui sollicite un nouveau mandat en mars 2027, avant de prendre potentiellement la très lucrative direction générale de FFE à partir de 2031. La FIFA ne cherche pas ici à résoudre une difficulté financière. Avec 15 milliards de dollars (13 milliards d'euros) de recettes sur les quatre dernières années, elle dispose déjà de ressources sans précédent. L'ouverture de son capital commercial répond moins à un besoin de financement qu'à une logique de croissance permanente, où chaque compétition doit générer toujours plus

de revenus. A force de rechercher la proximité des puissants, M. Infantino est en train de confondre ses propres intérêts avec ceux du football. La FIFA aime rappeler que ce sport appartient à tous. Raison de plus pour ne pas le vendre à quelques-uns. Il est encore temps d'éviter cette fuite en avant. Les fédérations de football d'Amérique du Nord, d'Amérique centrale et des Caraïbes ont rejeté, jeudi 30 juillet, le projet de la FIFA. Peu avant, l'UEFA, l'instance du football européen, et ses 55 fédérations membres avaient menacé de ne plus participer à une compétition de la FIFA tant que l'idée ne sera pas intégralement abandonnée. Le football européen, le mieux doté financièrement et le plus puissant sur le plan sportif, commettrait une erreur s'il s'arrêtait là. Sa menace de boycott est déjà un signal fort. Il faut maintenant un autre projet, une autre gouvernance et un autre président pour le foot mondial. ■

Joëlle Zask Le mégafeu est un phénomène d'insécurité globale qui appelle à un nouveau pacte social

Plus que jamais, la forêt brûle. Chaque année, le record du nombre d'hectares consommés par des feux inexinguibles est battu. Les personnes touchées – vacanciers, pompiers, éleveurs, habitants, agriculteurs, campeurs – sont durablement traumatisées par centaines de milliers. Le phénomène du feu s'amplifie et apparaît sous un visage relativement nouveau : celui du feu extrême, ou mégafeu. Tandis que les températures s'emballent, les espèces animales et végétales mutent ou disparaissent, et le paysage se dessèche. Les manières de réagir, elles, n'évoluent que peu. « *Par le feu, tout change* », écrivait le philosophe Gaston Bachelard en 1938. Ce qui a brûlé ne reviendra pas ; à l'échelle de notre vie, nos lieux familiers seront transformés à jamais. Et pourtant les réponses sont toujours les mêmes : il faudrait plus de Canadair, plus de répression contre les incendiaires, plus de moyens techniques et humains. En réalité, mentalement, rien ne change. Le feu est là ; il faudrait, dit-on, pouvoir le dompter. Le registre militaire continue d'être mobilisé : soldats du feu, attaques, repli tactique, lutte, etc. On applaudit à la transformation d'un avion militaire (l'Airbus A400M) en Canadair capable de larguer d'un coup 20 000 litres d'eau : on veut plus grand, plus fort, plus coûteux, pour assurer la victoire. En parallèle, on voudrait des dirigeants politiques réactifs, qui prennent les bonnes décisions. On les accuse de mollesse et d'impréparation. Tout cela est vrai : nous manquons de matériel et de volonté politique de la

Selon la philosophe, face au feu, personne n'a la « solution », seule la communauté entière des citoyens peut l'apporter. Et la volonté politique au sommet dépend de celle de la majorité d'entre eux

part de nos dirigeants. Mais, quand bien même matériel et dirigeants seraient au rendez-vous, ce ne serait pas suffisant. Ce dont nous manquons, c'est d'une conception fondamentalement plurielle (et non unilatérale) de la question des mégafeux et, aussi, d'une volonté générale de prévention. Il existe des dizaines de méthodes pour contenir les feux « normaux » tels qu'un feu de surface, un brûlage dirigé, un incendie local, criminel ou pas. Mais, en raison de son intensité, de sa vitesse de propagation, de l'imprévisibilité de son comportement, un mégafeu est incontrôlable. Il faut le dire et le redire : les circonstances dans lesquelles le risque de mégafeu augmente sont celles du dérèglement climatique provoqué par nos activités polluantes. Bien que d'origine humaine, un mégafeu ne meurt que de causes naturelles, comme lorsqu'il bute sur l'océan, lorsque tout le combustible a été consommé, ou quand la pluie ou la neige se mettent à tomber. Dans les pires situations, le rôle des pompiers – cela a été amplement remarqué – change : non plus « fixer le feu »,

mais évacuer les gens, sauver ceux qui sont prisonniers des flammes et protéger les bâtiments. Autrement dit, on ne peut pas « lutter » contre un mégafeu, qui a en outre la terrible caractéristique de générer son propre climat et de lourdement contribuer au dérèglement général en émettant des millions de tonnes de particules fines. On ne peut que tenter d'en prévenir le déclenchement. A Die (Drôme), on n'a pensé à débroussailler et à couper les arbres à proximité des habitations que quand les collines alentour rougeoyaient depuis des jours. Aujourd'hui, alors qu'en France quasiment aucune commune n'est plus à l'abri du risque de mégafeu, seules quelque 200 ont pris les mesures qui s'imposent, en mettant en œuvre un plan de prévention des risques d'incendies de forêt. Pourtant, en matière de prévention, l'éventail des possibilités est large : il faudrait éduquer, informer, démaquiser, élarguer, apprendre les premiers gestes qui sont ceux des forestiers, renoncer aux plantes exotiques inflammables, favoriser une forêt diversifiée, l'ouvrir par endroits et l'entretenir, etc. Il faudrait surtout, fondamentalement, prendre à tout niveau, local, national, international, les mesures qui s'imposent pour réduire nos émissions de gaz à effet de serre, responsables du changement de notre climat. Or aujourd'hui, si les cris de détresse sont assourdissants, les appels à l'écologisation radicale de nos modes de vie sont cruellement inexistantes. A moins d'un an de l'élection présidentielle en France, les partis écologistes sont quasiment muets

et les mesures écologiques décisives ne suscitent pas une adhésion massive, selon les sondages. Qui plus est, les efforts régressent dès lors qu'il s'agit d'agriculture, de voiture ou de compétitivité. Dans ce grand désert, il faudrait au contraire que tout le monde, du citoyen ordinaire au chef d'Etat, fasse sienne la demande expresse énoncée courageusement depuis l'été 2025 par le premier ministre espagnol, Pedro Sanchez, et réitérée le 26 juillet : mettre en place un « *grand pacte d'Etat face à l'urgence climatique* ». La volonté politique au sommet dépend de celle de la majorité des citoyens. En démocratie, on ne peut sortir de ce cercle. Attendre des pouvoirs publics la bonne décision, c'est retomber dans l'idéologie unilatérale selon laquelle chaque problème n'a qu'une solution. Ce n'est pas le cas. Personne n'a « la » solution. Seule la communauté entière des citoyens peut l'apporter. Le mégafeu invite à sa reconstitution. Il devrait nous conduire à redonner à la citoyenneté le sens et la vitalité qui sont à son origine : la protection mutuelle, la solidarité – comme en attestent, face aux feux, l'engagement des bénévoles, les systèmes d'entraide et les actions communes sur le terrain, qui reconstruisent quelque chose d'une société civile incluant son milieu et ses conditions matérielles d'existence. A développer, aussi, la convergence et la complémentarité des compétences des uns et des autres : celles des pompiers, bien sûr, mais aussi celles des forestiers, des paysans, des bergers et des promeneurs, des physiciens et des géographes, des touristes et des riverains, etc. Le mégafeu est un phénomène d'insécurité globale qui appelle à un nouveau pacte social. La communauté des citoyens devrait être analogue à la forêt « normale », à la fois cultivée et sauvage, bigarrée et composite, ouverte et fermée, faite d'une myriade de petits écosystèmes élégamment emboîtés les uns dans les autres. ■

Joëlle Zask est philosophe, professeure à l'université d'Aix-Marseille, membre de l'Institut universitaire de France et autrice de « *Quand la forêt brûle. Penser la nouvelle catastrophe écologique* » (Premier Parallèle, 2019)



L'humaniste planétaire

Un hors-série du « Monde » - 124 pages - 13 €
Chez votre marchand de journaux et sur lemonde.fr/boutique